

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Le Japon à l'ombre des pots-de-vin

L'ombre de M. Tanaka.

Avec une belle continuité, elle a obscurci l'éclat de la plupart des commentateurs sur les élections japonaises.

Il est vrai, assurément, que toute la campagne des législatives, basée sur la nécessité de la morale politique a été influencée par le «Shogun» moderne de l'empire du Soleil-levant.

Sa condamnation pour pots-de-vin, au mois d'octobre, a fait trop de bruit pour que l'opposition et le Parti libéral démocrate au pouvoir n'aient pas éprouvé le besoin d'exiger la disparition de la corruption.

On peut se demander toutefois si, hormis pour une partie de la population de quelques grandes villes, un tel tam-tam électoral correspondait réellement à l'état d'âme des Nippons. Le battage n'aurait-il pas davantage amorti leur sensibilité qu'il ne l'a éveillée?...

Technologiquement, le Japon a, en quelques années, égalé, puis dépassé la plupart des Etats occidentaux. Parce que nous sommes obnubilés par la réussite matérielle et scientifique, nous l'avons dès lors classé, sans réticence, parmi nos pairs.

Mais dans le domaine moral et politique, l'Etat du mikado a-t-il suivi une évolution pareille à la nôtre? Notre type de société est-il le seul qui convienne à une nation industrielle avancée et devons-nous forcément assimiler l'un à l'autre?

Les Américains ont littéralement propulsé les Nippons dans la démocratie à leur manière lors de la période de l'après-guerre.

Imitateurs, par inclination et peut-être par nature, les Japonais n'ont pas rué dans les brancards. Pour autant sont-ils profondément convaincus des qualités du système imposé par les gens d'outre-Pacifique?

Comme pour plusieurs pays d'Afrique ou d'Asie, la conversion ne serait-elle pas uniquement de surface? Au mieux d'opportunité?

Très vieux Japon, en quelque sorte, peu scrupuleux en ce qui concerne l'argent, persuadé, sans doute, que même mal acquis, il profite toujours, M. Tanaka a beaucoup insisté en faveur d'élections anticipées. Et M. Nakasone, son obligé, a dû céder bien qu'il en fût adversaire.

► Page 2 Willy BRANDT

Elections législatives japonaises Triomphe pour M. Tanaka, mais...

L'ancien premier ministre libéral-démocrate Kakuei Tanaka a été réélu triomphalement hier dans sa circonscription de Niigata, malgré le scandale provoqué par sa récente condamnation dans l'affaire des pots-de-vin de la société Lockheed.

Selon la chaîne de télévision NHK, M. Tanaka a obtenu 220.000 voix contre moins de 50.000 pour son plus proche adversaire, ce qui représente le meilleur score qu'il ait jamais obtenu dans ses 15 mandats de député.

Neuf candidats briguaient les cinq sièges de cette circonscription rurale où l'ancien premier ministre dispose d'un électoral fidèle. Lors des dernières élections générales, en juin 1980, il n'avait cependant obtenu que 138.000 voix.

Cependant, si le scrutin a été marqué par la réélection de M. Tanaka, qui reste le véritable homme fort du parti libéral-conservateur (PLD) au pouvoir, on constate que ce parti subit des pertes non négligeables, si l'on tient compte des personnalités évincées: MM. Mituso Setoyama, ministre de l'éducation, Akira Ono, ministre du travail, Ryutaro Nemoto, ancien porte-parole du gouvernement, Zentaro Kosaka, ancien ministre des affaires étrangères.

Dans ces élections, largement dominées par le débat sur la moralisation de la vie politique, la question est dès lors

de savoir si le gouvernement conservateur face aux partis réformistes, essentiellement le PS et le Komeito (qui disposaient respectivement de 101 et 34 sièges avant la dissolution), réussira à conserver sa majorité.

Hier soir, certains observateurs craignaient que les libéraux perdent la majorité, qui est de 256 sièges. Ce serait une surprise de taille. Le PLD aurait besoin

en effet d'obtenir 270 sièges au moins pour bénéficier d'une majorité dite «stable», qui lui permettrait de conserver la présidence de toutes les commissions de la chambre. Sinon, des luttes intestines sont à prévoir au sein du pouvoir, et les pressions sur M. Nakasone pour qu'il exige le départ de M. Tanaka de la Diète devraient redoubler.

(ap, afp, ats, Imp.)



Le premier ministre japonais, M. Nakasone, commentant le scrutin qui doit désigner les 511 membres de la Chambre des représentants. (Bélino AP)

A quelques heures du départ de Yasser Arafat Tripoli sous les bombes israéliennes



Le «V» de la victoire adressé par Yasser Arafat aux combattants loyalistes évacués samedi. (Bélino AP)

Pour la cinquième fois en neuf jours, la marine israélienne a bombardé hier Tripoli au Nord-Liban à quelques heures du départ prévu pour aujourd'hui de Yasser Arafat et de ses 4 000 partisans. Quant à la 6e flotte américaine, elle a bombardé hier des positions syriennes dans la montagne libanaise à l'est de Beyrouth après que deux avions F-14 Tomcat de l'aéronavale américaine eurent été visés par la DCA syrienne.

Les cinq navires grecs qui emmèneront les combattants loyalistes palestiniens au Nord-Yemen et en Afrique du Nord doivent arriver ce matin à 6 h. locales (5 h. hec) à Tripoli avec leur escorte militaire navale française qui comprend notamment le porte-avions «Clémenceau», a-t-on appris de bonnes sources à Larnaca (Chypre) et à Tripoli.

A JERUSALEM

A Jérusalem ou le cabinet de M. Yitzhak Shamir s'est réuni hier pendant sept heures, le porte-parole du gouvernement a déclaré qu'Israël est «en principe hostile» à l'évacuation des loyalistes palestiniens, mais que «cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'y opposera».

A Damas, les ministres des affaires étrangères libanais, saoudien et syrien se sont réunis hier pour envisager les possibilités d'une reprise de la Conférence de réconciliation nationale libanaise ainsi

que le retrait des troupes étrangères du Liban. Samedi soir, l'ambassade du Liban à Berne avait annoncé que la Conférence ne reprendrait pas avant le 9 janvier, coupant court aux spéculations qui parlaient d'une reprise pour cette semaine.

A Tripoli, les forces de sécurité intérieure (FSI), gendarmerie libanaise) ont commencé à prendre position hier après-midi sur la ligne de démarcation entre les fidèles du chef de l'OLP et les dissidents palestiniens soutenus par la Syrie pour permettre aux combattants loyalistes de se préparer à embarquer.

D'autre part, 73 blessés sont arrivés hier après-midi en Egypte à bord de deux avions militaires égyptiens, venant de Larnaca. Au total, 93 blessés - en majorité Palestiniens - avaient été évacués samedi de Tripoli à bord d'un navire-hôpital Italien.

► Page 2

Près de Gênes : terrible chute d'un autocar Trente-quatre marins trouvent la mort

Trente-quatre marins italiens ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessés hier dans un accident d'autocar près de Gênes, apprend-on de source hospitalière.

La plupart des victimes étaient des appelés, basés dans le port de la Spezia, qui se rendaient à un match de football à Turin.

Leur autocar, déséquilibré par le vent et la pluie a franchi le terre-plein central de l'autoroute puis un parapet avant de s'écraser dans une vallée à soixante-dix mètres en contrebas.

Plusieurs dizaines de policiers et de pompiers se sont rendus sur les lieux pour essayer de dégager des rescapés de la carcasse de tôle. Quatre ont été retrouvés jusqu'à présent.

Trente-neuf marins devaient prendre place dans l'autocar, mais au dernier moment l'un d'entre eux s'est désisté. Un des blessés n'est que légèrement atteint. On ignore l'état des trois autres.

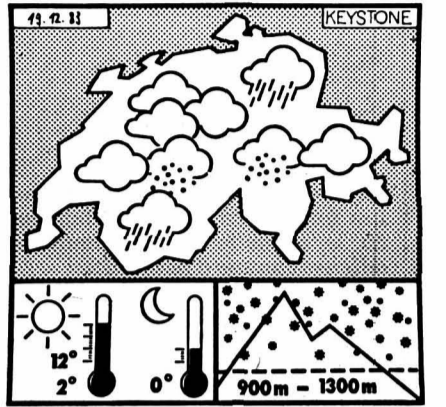
La police routière pense que le

mauvais temps qui prévalait à ce moment sur cette portion d'auto-

route est à l'origine du drame. (ats, reuter)



Les sauveteurs s'affairent près de la carcasse du véhicule. (Bélino AP)



M

météo

Suisse romande et Valais: le ciel sera souvent très nuageux avec des précipitations intermittentes. Vent du sud-ouest modéré à fort en plaine, violent en montagne.

Suisse alémanique: fin du feohn, puis quelques précipitations éparées.

Sud des Alpes et Engadine: très nuageux, chutes de neige parfois abondantes, peut-être pluie intermittente cet après-midi.

Evolution probable pour mardi et mercredi: nord, variable, quelques précipitations, toujours doux. Sud, très nuageux, quelques précipitations, surtout mercredi.

Lundi 19 décembre 1983
51e semaine, 353e jour
Fête à souhaiter: Urbain

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	8 h. 13	8 h. 14
Coucher du soleil	16 h. 44	16 h. 44
Lever de la lune	16 h. 13	17 h. 05
Coucher de la lune	7 h. 29	8 h. 42
PQ		3 h. 01

S

sommaire

Un froid de canard au Tessin

SUISSE Page 4

SPORT

SKI ALPIN. - 16 m. 38 d'avance pour Urs Räber à Val Gardena; déception helvétique à Piancavallo.

SKI NORDIQUE. - Le relais helvétique à la peine à Ramsau.

HOCKEY SUR GLACE. - Confirmation du réveil loclois en première ligue. La Suisse en évidence à Sarajevo.

PATINAGE ARTISTIQUE. - Pari tenu pour Myriam Oberwiler.

Lire en pages 6, 7, 9, 11 et 12

R

région
2e cahier

A La Chaux-de-Fonds
Vous avez dit
satyre?

PAGE 13



C'est dingue!
C'est sensass!

Le squash au CTMN!

Abonnements:

Heures volantes 10 h. Fr. 200.-
Heures volantes 20 h. Fr. 360.-

Réservation: tél. 039/26.51.52

98441

MONDE

E

entre autres

Sanglante tradition

Au Royaume-Uni, même les tueurs ont le sens des traditions. Les terroristes de l'IRA viennent de le rappeler à leur manière: odieuse comme d'habitude.

En faisant exploser, samedi, une voiture piégée devant un grand magasin londonien, les tueurs de l'Organisation indépendantiste irlandaise semblent vouloir renouer avec un type d'action qui les a déjà rendus tristement célèbres dans le passé: en 1974-1975, une campagne d'attentats à la bombe dans la capitale britannique avait fait plusieurs dizaines de victimes; en juillet 1982, deux explosions provoquaient la mort de dix personnes innocentes. Samedi, on a dénombré cinq cadavres et près de cent blessés.

Un rappel non exhaustif qui, à lui seul, suffit à démontrer l'inutilité de ces tueries absurdes. Du moins en ce qui concerne la recherche d'une solution éventuelle à ce casse-tête qu'est l'avenir de l'Ulster.

Mais est-ce bien là ce qui anime encore le sanglant combat de l'IRA?

Nombreux sont ceux qui en doutent, et cela même parmi les plus chauds partisans de la cause irlandaise. Ainsi le premier ministre de la République de l'Eire, M. Fitzgerald, n'a pas hésité, la semaine dernière, à accuser non seulement l'IRA, mais aussi sa branche politique, le Sinn Féin de «chercher à établir une dictature militaire sur l'ensemble de l'Irlande».

Or, M. Fitzgerald, qui samedi a immédiatement envoyé un message à Mme Margaret Thatcher pour condamner l'attentat contre Harrods, est également à l'origine du «Forum pour une nouvelle Irlande», conférence qui depuis six mois réunit à Dublin le SDLP, parti catholique modéré d'Ulster et les trois grandes formations politiques de l'Eire, le Fine Gael, le Labour et le Fianna Fail.

Un forum qui s'efforce de trouver les moyens de réconcilier les deux communautés, catholique et protestante, de l'île, et aux travaux duquel le premier ministre britannique a promis de s'intéresser de très près, dès qu'il aura publié ses premières conclusions, au début de l'année prochaine.

Une perspective de dialogue encore bien timide, certes, mais probablement amplement suffisante pour inciter les fanatiques de l'IRA à rappeler leur opposition à toute solution négociée. Pourtant la seule possible.

Un avertissement sanglant destiné peut-être moins à Londres et Dublin qu'aux catholiques modérés de l'Ulster que pourraient tenter la voie du compromis.

Roland GRAF

En France

Larousse à l'ombre de la CEP

Mettant fin à une crise qui durait depuis plus de six mois, le Conseil de surveillance et le Directoire de la Librairie Larousse ont consenti hier à céder la majorité du capital de la société à la Compagnie européenne de publication (CEP).

La CEP, dont le chiffre d'affaires a atteint 1,4 milliard de francs français en 1983, appartient pour 35 pour cent au groupe Havas et contrôle notamment la Librairie Nathan, les Jeux Nathan et Vifi international. Avec 2350 salariés, elle est un des premiers groupes d'édition européen.

Les participations que la CEP détient dans le groupe Nathan (77 pour cent) seront associées à celles acquises dans la Librairie Larousse (50 pour cent) au sein d'une société holding qui prendra le nom de «Groupe Larousse» et deviendra ainsi le deuxième groupe d'édition français après Hachette. (ap)

Londres: attentat meurtrier de l'IRA

L'Armée républicaine irlandaise (IRA, interdite) a reconnu hier soir que ses maquisards avaient posé la bombe dont l'explosion, samedi devant le magasin «Harrods» à Londres, a fait cinq morts et 90 blessés.

Toutefois, elle a indiqué que l'attentat n'avait pas été autorisé par le conseil militaire de l'IRA et que des mesures avaient été prises immédiatement pour qu'une opération de ce type ne se reproduise pas.

Le communiqué, qui émane du bureau d'information républicain irlandais de Dublin, a été publié à Belfast.

Dans son communiqué, l'IRA exprime ses regrets au sujet des victimes civiles, mais accuse la police londonienne de n'avoir pas fait évacuer le secteur aussitôt qu'elle l'aurait pu après l'alerte donnée quarante minutes

à l'avance par des «volontaires» de l'organisation interdite.

«Enfin, nous rappelons au gouvernement britannique que l'Armée républicaine irlandaise continuera d'opérer en Grande-Bretagne tant qu'il contrôlera une quelconque partie de l'Irlande, jusqu'à ce que le peuple irlandais puisse décider en paix de son avenir», dit le communiqué.

L'IRA ajoute que ses hommes avaient posé la bombe qui a blessé plusieurs soldats voici une semaine devant la caserne de Woolwich (Londres).

M. Leon Brittan, ministre britannique que l'Intérieur, avait mis en garde hier la population contre une éventuelle vague d'attentats dans les rues de Londres. (ats, reuter)

Le bilan se solde par 82 victimes

Discothèque madrilène en flammes

L'Espagne, encore sous le coup de deux catastrophes aériennes survenues au cours des trois dernières semaines, se trouve en état de choc à la suite de la mort de 82 personnes aux premières heures de samedi dans l'incendie de l'une des plus grandes discothèques de Madrid, l'«Alcala 20».

D'origine apparemment accidentelle, le drame pourrait avoir été provoqué par un court-circuit dans l'un des spots lumineux de la piste de danse, selon un haut-fonctionnaire de la police. Pour sa part, Javier Bauluz, 23 ans, qui a donné l'alarme, avançait l'hypothèse d'une cigarette. La catastrophe a immédiatement déclenché une vive polémique sur les conditions de sécurité dans ce type d'établissement.

Lorsque le feu s'est déclenché peu avant la fermeture, fixée à cinq heures et demie du matin, il y avait encore environ 600 personnes dans cette grande discothèque située au numéro 20 de la rue Alcala - l'une des plus célèbres artères de Madrid. La musique avait cessé et une partie de l'assistance avait déjà commencé à quitter le local, situé au sous-sol d'un grand cabaret, lorsque de la fumée est sortie d'un rideau au fond de la salle.

FUMÉE TOXIQUE

Très rapidement, l'incendie s'est propagé aux nombreuses matières synthétiques de la salle, produisant une épaisse fumée noire qui devait rapidement se répandre dans tout l'établissement, puis dans l'escalier menant aux sorties et aux étages supérieurs de l'immeuble. C'est l'inhalation de cette fumée chargée de gaz toxiques, et non l'incendie proprement dit, qui a causé la mort de «l'immense majorité» des victimes.

Les membres du personnel ont essayé d'éteindre les flammes à l'aide d'extincteurs, mais en vain. Plusieurs rescapés ont affirmé par la suite que certains extincteurs étaient pratiquement vides.

Malgré des appels au calme, les clients de la discothèque, aveuglés par la fumée, ont été saisis de panique et se sont rués vers les étroits escaliers menant à la rue,

se frayant un passage à coups de poings et d'épaules au milieu des hurlements et des piétinements.

SCÈNES DRAMATIQUES

Les scènes les plus dramatiques se sont produites devant la grille d'entrée fermée qui céda finalement sous la pression de la foule, et sur laquelle un jeune homme est mort empalé. Selon un pompier, «l'accès aux sorties était tellement rocambolesque que j'ai moi-même dû demander par où sortir». L'établissement avait pourtant reçu son certificat de sécurité.

Le juge chargé de l'affaire a entendu une dizaine de personnes depuis samedi. Dans la nuit de samedi à dimanche, il a interrogé les quatre propriétaires de l'«Alcala 20» qui ont été mis à la disposition de la justice sur son ordre. Les causes exactes de la catastrophe n'ont toujours pas été déterminées avec précision. (ats, afp, reuter)

Dans un «sex-club» d'Amsterdam

Incendie criminel: treize morts

À Amsterdam, un incendie, qui s'est déclaré vendredi dans un immeuble abritant un cercle de jeux et un «sex-club» du quartier chaud de la ville, est, selon la police, d'origine criminelle. L'enquête s'oriente vers les bas-fonds de la capitale néerlandaise. Trois hommes ont déjà été arrêtés.

Selon la police, il s'agit d'un règlement de compte. Trois suspects ont fait irruption dans le «sex-club» vers 23 heures. L'un d'eux a alors répandu un bidon de liquide inflammable sur le sol et un autre, un ancien employé de l'établissement, y a mis le feu.

L'incendie a fait au moins treize morts - dont deux Marocains, un Chinois et cinq ressortissants du Surinam - et 25 blessés, mais la police n'exclut pas de retrouver encore d'autres victimes dans les décombres.

Un des prévenus arrêtés est originaire d'Union soviétique d'où il a ultérieurement émigré pour Israël. Il vivait depuis environ un an aux Pays-Bas. Les deux autres prévenus sont des ressortissants israéliens, qui ont été arrêtés en même temps que lui, mais la police dit qu'ils ne sont pas directement impliqués dans le drame.

Le suspect No 1 est âgé de 36 ans. Il prétend être malade physiquement et mentalement, et déclaré dimanche les enquêteurs. (ats, reuter, Imp.)

● MADRID. - Environ 250.000 professeurs, parents d'élèves et élèves ont manifesté à Madrid contre le projet de loi de réforme de l'enseignement confessionnel et privé, présenté par le gouvernement socialiste de M. Gonzalez.

Tripoli sous les bombes israéliennes

Page 1

Un troisième convoi de 502 réfugiés chrétiens assiégés par les Druzes depuis début septembre à Deir el Kamar a été acheminé hier à Beyrouth par le comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le CICR a démenti les informations données par des correspondants israéliens selon lesquelles le convoi de réfugiés aurait été une nouvelle fois attaqué à coups de pierre par des Druzes. De tels incidents avaient éclaté vendredi dernier, en dépit de la protection que devait assurer l'armée israélienne. En raison de ces incidents, qualifiés de «techniques», le CICR avait dû annuler le convoi prévu pour samedi, afin de prendre contact avec toutes les parties concernées. (ats,afp)

De la fidélité conjugale

Il en est qui boitent, tel le Parti communiste espagnol.

Il en est d'autres qui maintiennent imperturbablement le pas de l'oie.

Le Parti communiste portugais est du nombre.

Réuni en congrès à Porto jusqu'à hier, celui-ci a confirmé l'inamovible Alvaro Cunhal dans ses fonctions de secrétaire général. Contrairement à son voisin, déchiré par une âpre lutte de tendances c'est-à-dire par une réflexion sur son action, le PCP donne l'image d'une formation monolithique.

Payant au niveau du rôle qu'il occupe sur la scène politique portugaise, puisqu'il est la principale force de l'opposition parlementaire. Avec 44 députés sur un total de 250. Ce qui en fait le troisième parti politique, derrière le Parti socialiste de M. Mario Soares, et le Parti social-démocrate de M. Carlos Nova Pinto.

Payant également du fait que le PCP a fait preuve d'une fidélité staliniste sans faille à l'égard de Moscou.

Qui a récompensé à sa juste valeur cet élève appliqué en lui faisant l'honneur

de la présence à Porto de Mikhaïl Gorbatchev, membre du bureau politique du Parti communiste d'Union soviétique. Et dauphin potentiel de Youri Andropov.

Flattant ainsi la morale orthodoxe du disciple portugais, qui n'a pas cédé à la tentation de l'adultère.

Eurocommuniste par exemple...

Car le PCP est le seul parti n'ayant point succombé à l'hérésie de l'autonomie, de la distance face à Moscou.

Partielle, rassurez-vous...

Les partis français, italien et espagnol ont flirté, eux, avec le spectre de l'extra-conjugalité. Au Portugal, la rigidité était de mise, la passion au beau fixe.

Garantie d'une unité interne que d'autres ne connaissaient plus. Cette dernière y existe, réellement, à la différence des homonymes.

Qui eux, néanmoins, ont eu l'impudence de formuler des questions quant à leur devenir.

Stupide de poser des questions... Mikhaïl Gorbatchev ne se déplace même pas.

Pascal-A. BRANDT

En Union soviétique

Dissidents condamnés

Un dissident soviétique ayant dirigé le Fonds Alexandre Soljenitsyne d'aide aux prisonniers politiques, a été condamné à trois ans de camp de travail.

M. Sergueï Khodorovitch, programmeur, a été accusé d'avoir fait de la propagande antisoviétique au cours d'un procès à Moscou mercredi et jeudi.

Selon des sources proches des milieux dissidents, l'avocat Vladimir Albrekht, qui avait préparé des fiches de conseils aux détenus politiques, a été condamné cette semaine, pour le même chef d'inculpation, à trois ans de prison.

Les deux hommes avaient été arrêtés par le KGB en avril dernier au cours d'une rafle d'envergure nationale contre les dissidents. (ats, reuter)

En Algérie

Congrès du FLN

Le cinquième congrès du Front de libération nationale (FLN) qui se tient pendant quatre jours à Alger, à partir d'aujourd'hui, devrait confirmer et légitimer les orientations économiques et politiques amorcées depuis quatre ans, tout en consacrant la rupture avec l'ère Boumediène.

La presse gouvernementale insiste sur le caractère «normal» de ce congrès, par opposition aux précédents. «C'est la première fois, écrit le quotidien "El Moudjahid" qu'un congrès se réunit dans la sérénité et la stabilité, en toute démocratie responsable et dans le strict respect des statuts». (ap)

Dans la capitale américaine

Visite-surprise égyptienne

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, se rendra ce jour aux États-Unis pour une visite de quatre jours, a-t-on annoncé officiellement hier soir au Caire.

Au cours de cette visite imprévue, le chef de la diplomatie égyptienne remettra un message du président Hosni Mubarak à l'administration américaine, précise-t-on de même source. Ce message, indique-t-on, porte sur la situation au Proche-Orient, notamment le Liban et les relations bilatérales égypto-américaines.

Le ministre égyptien de la Défense, le maréchal Abdelhahim Abou Ghazala, a jugé «insuffisante» l'aide militaire de 1,1 milliard de dollars envisagée par le président Reagan en faveur de l'Égypte en 1985, dans une déclaration à la presse hier matin.

D'autre part, l'Égypte a manifesté à plusieurs reprises son irritation contre l'accord de coopération militaire conclu en novembre dernier entre les États-Unis et Israël, sans toutefois le condamner formellement. (ats, afp)

Législatives partielles en France

Victoire de la gauche modérée à Cahors

Les deux élections législatives partielles qui se sont déroulées hier en France se sont soldées par les victoires attendues de l'opposition à Auray (Morbihan, ouest) et de la majorité à Cahors (Lot, sud-ouest).

M. Kergeris (UDF-PR, Union pour la démocratie française - Parti républicain-libéraux), vice-président du Conseil général du Morbihan, a en effet été élu député de la 2e circonscription du Morbihan en remplacement de M. Christian Bonnet (UDF-PR), ancien ministre, élu sénateur en septembre dernier, tandis que le candidat MRG (Mouvement des radicaux de gauche - coalition gouvernementale), M. Bernard Charles, l'emportait dans la 1re circonscription du Lot.

M. Kergeris, qui s'était présenté contre l'avis des instances nationales du RPR (Rassemblement pour la République-néo gaulliste) et de l'UDF, l'a

emporté avec 58,9% des suffrages. Le candidat officiel de l'opposition, M. Michel Naël, maire d'Auray, a obtenu 41,1% des voix.

À Cahors, où se déroulait un duel RPR-MRG, M. Charles a été élu avec 52,44% des voix, contre 47,56% à son adversaire, M. André Carle.

M. Carle, candidat unique de l'opposition dès le premier tour, était arrivé en tête dimanche dernier. M. Charles, successeur désigné de M. Maurice Faure (MRG), ancien ministre du premier gouvernement Mauroy en mai 1981, apparaissait toutefois le mieux placé pour conserver ce bastion de la gauche. Au premier tour, la gauche, qui présentait trois candidats (socialiste, communiste et MRG) avait en effet totalisé près de 51,5% des voix. (ats, afp)

opinion

Page 1

Le Japon à l'ombre des pots-de-vin

M. Tanaka, né malin, connaît-il si mal les réactions de ses compatriotes? S'il estimait que le Japon est une démocratie à l'occidentale, aurait-il agi ainsi qu'il l'a fait? S'il estimait que la corruption, sur une vaste échelle, n'est pas admise par la majorité de son

peuple, se serait-il lancé dans l'aventure d'un scrutin.

Pour autant que nous puissions en juger à l'heure où nous écrivons ces lignes, les résultats sont contradictoires.

Le triomphe que M. Tanaka a remporté dans sa circonscription indique qu'une partie des Japonais n'a pas de racines profondes dans le terrain démocratique.

En revanche, le recul plus prononcé que prévu - si ce n'est la défaite - des libéraux témoigne que le processus démocratique est sans doute réellement une réalité du Japon d'aujourd'hui.

C'est encourageant, même si pas mal de données internationales risquent d'en être bouleversées.

Willy BRANDT

Nouveauté La 4x4 des quatre saisons

La nouvelle Renault 18 Break 4 x 4 sort des sentiers battus. Au propre comme au figuré. D'ailleurs, elle ne ressemble à aucune autre 4 x 4. En toute saison, elle se distingue par son confort et son élégance. Sans parler de ses possibilités: avec sa traction arrière enclenchable séparément, vous maîtrisez n'importe quelle situation. Et vous roulez en toute sécurité. Il n'y a pas de mots pour décrire son équipement, son confort et son comportement routier. L'expérience doit être vécue. Faites l'essai. Votre agent Renault vous attend. Par tous les temps.

Renault 18 Break 4x4

Une européenne

Renault préconise elf

44-2444 81834

GARAGE P. RUCKSTUHL S.A. - La Chaux-de-Fonds - 54, rue Fritz-Courvoisier - Tél. (039) 28 44 44
 Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais 3, tél. (039) 31 12 30 - Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 - Saint-Imier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 - Courtelary: Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27

X

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

52-414438

Suggestion pour Noël
de

PUMP'S BOUTIQUE

- Un sac Gucci
- Un accessoire de cuir les «CLEFS D'OR» de CORUM
- Une cravate ou un foulard de soie
- Une étoile de laine tissée à la main
- Un «BON CADEAU» pour un escarpin ou une botte de rêve!

98275

L'annonce, reflet vivant du marché

Groupe Dixi
cherche pour repourvoir son poste d'

adjoint au chef des achats

- jeune employé de commerce, dynamique et consciencieux
- maîtrisant bien la langue allemande
- intéressé à travailler avec l'informatique
- Entrée au plus vite.

Les offres par écrit, avec curriculum vitæ et copies de certificats sont à adresser à:

GRUPE DIXI
Service du Personnel,
42, avenue du Technicum,
2400 Le Locle.

DIXI

91-116

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

UN TV COULEUR
qui fait plaisir aussi... pour son prix !!!

998.-
à l'emporter
avec télécommande

● **BLAUPUNKT**

Ce splendide TV couleur écran moyen 51 cm, prévu pour vidéo, télécommande à 16 programmes; boîtier couleur noyer ou bronze, tous canaux sur Coditel. Faible consommation.

Garantie 1 an, facilité de paiement, location service après-vente garanti, chez votre spécialiste de confiance !
Aussi en location expert.

VIDEO
TV
HI-FI

Frésard Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

SUISSE

Week-end météorologique capricieux Un froid de canard au Tessin



La neige n'a pas empêché cygnes et canards d'aller se balader dans les rues de Lugano. (Bélino Keystone)

La neige est enfin tombée en abondance en cette fin de semaine, mais pas toujours là où on l'attendait. C'est au sud des Grisons et surtout dans le Tessin que les flocons ont tourbillonné. Au sud des Alpes, ces précipitations inattendues ont entraîné de graves perturbations sur le réseau routier et l'aéroport d'Agno a dû être fermé. Au nord des Alpes en revanche, dans les Grisons et l'Oberland bernois, le föhn a soufflé

en tempête. Les rafales, qui ont atteint 100 km/h par endroits, ont parfois entraîné la fermeture des installations de remontées mécaniques.

Pendant plus de 24 heures la neige est tombée sur le Tessin. Les accidents de la circulation, heureusement sans gravité, ont été nombreux. Fait exceptionnel, la route entre Lugano et Bellinzone a été coupée samedi pendant six heures à la

suite d'un embouteillage de poids lourds, surpris sans chaînes à neige sur le Monte Ceneri.

Samedi, la couche de neige atteignit 50 cm à Bellinzone. Dimanche on en relevait 60 cm à Airolo et 20 à Lugano. De nombreuses manifestations, rencontres sportives ou kermesses ont dû être annulées. Quant au trafic aérien, il était toujours interrompu dimanche après-midi à l'aéroport d'Agno, fermé depuis samedi.

L'Oberland bernois a été balayé par des rafales de föhn particulièrement violentes. Dans plusieurs stations, comme la Petite Scheidegg, Adelboden ou Grindelwald, la tempête a obligé les responsables à fermer certaines installations de remontées mécaniques. L'optimisme est cependant de rigueur dans la région, car il est fréquent, en hiver, que la neige succède au föhn. Les conditions de ski deviendraient alors idéales pour les Fêtes. (ats)

Participation socialiste au gouvernement La controverse se poursuit

La controverse se poursuit de plus belle autour de la participation du Parti socialiste suisse (pss) à l'exécutif fédéral.

Le Parti radical suisse (prd) a annoncé ce week-end qu'il ne s'accrocherait pas à n'importe quel prix à la «formule magique». Même si le pss devait se retirer du Conseil fédéral, le prd se sentirait prêt à continuer d'assumer les responsabilités gouvernementales avec les autres partis.

Le président du groupe parlementaire démocrate-chrétien, l'Appenzellois Arnold Koller, a émis le vœu que les incertitudes soient levées dans un délai raisonnable.

Enfin, son homologue socialiste Dario Robbiani, tout en prenant position en faveur du maintien socialiste au gouvernement, a es-

timé que des changements étaient nécessaires dans les pratiques politiques, allant vers le sens d'une meilleure prise en compte des souhaits du pss. «Il faut modifier les modalités d'accès au gouvernement; il faut un accord de gouvernement préventif et vérifiable», a-t-il affirmé.

Dans une interview accordée au quotidien lucernois «Vaterland», M. Koller a indiqué qu'il était à son avis «peu profitable qu'un parti repose avec insistance presque chaque année la question de son retrait du gouvernement». Toutes les parties ont intérêt à ce que cette perpétuelle incertitude soit enfin levée dans des délais raisonnables et que soient de nouveau établis des comportements clairs. (ap)

Les nouveaux sous la Coupole

Jean Clivaz, la voix des cheminots

Les Bernois ont envoyé, le 23 octobre dernier, un Valaisan romand siéger au Conseil national. Socialiste, Jean Clivaz a pour ainsi dire repris le siège laissé vide par le maire de Saint-Imier, Francis Loetscher. Socialiste, mais surtout syndicaliste: depuis 1957, ce Valaisan est installé à Berne où il fut tout d'abord secrétaire à la Fédération suisse des cheminots, puis rédacteur responsable du «Cheminots» avant d'entrer, en 1975, à l'Union syndicale suisse en tant que secrétaire romand. Depuis 1981, Jean Clivaz est président de l'USS.

- Comment vous considérez-vous: Bernois? Romand? Syndicaliste? socialiste?

- Je suis le premier Romand qui ait été élu à la présidence de la Fédération des cheminots. Je n'avais donc pas d'autre choix que de me porter candidat au Conseil national, et ce dans le canton de Berne où je réside. Je n'ai pas cherché ce poste, il est lié à mes fonctions: les cheminots doivent être représentés au Parlement. Surtout en ces temps difficiles pour les CFF.

- Vous serez donc un député «spécialisé».

- Deux choses m'intéressent particulièrement et je compte d'ailleurs bien me battre à ce sujet: la défense des intérêts du personnel des CFF, liée donc aux problèmes économiques et sociaux, et la politique des transports.

Les CFF vont mal, on le sait, depuis plusieurs années. Qu'en dites-vous?

- Les CFF appliquent actuellement d'une manière assez stricte le mandat de prestations voté par le Parlement et selon lequel ils devraient transporter les marchandises en couvrant leurs frais d'ici à 1986. On a demandé de réduire, voire même de supprimer ce mandat. On constate en effet que cette politique conduit inévitablement à une diminution des prestations. C'est inquiétant, car aujourd'hui on est bien contraint d'appliquer une politique des transports ménageant l'environnement. Il ne faut pas supprimer la voiture, bien entendu, mais il faudrait par contre éviter un accroissement du trafic sur les routes et promouvoir les transports publics.

- Vous êtes un élu bernois. Votre canton compte une région, le Jura qui souffre du ralentissement économique, une région quelque peu marginalisée. Que pensez-vous alors du projet assez centralisateur de nouvelles transversales ferroviaires? (NRF).

- Les CFF se sont fait en 150 ans. Il importe donc de s'adapter continuellement aux situations nouvelles, de suivre l'évolution technique. Si les CFF veulent devenir plus concurrentiels, il faut moderniser les installations, accroître la vitesse. Il est impensable qu'au cœur de l'Europe occidentale ferroviaire on ne puisse rouler qu'à 125 ou 140 kilomètre heure. Les NTF - voulues par la con-

ception globale des transports! - sont donc nécessaires. Mais cela ne signifie en rien qu'il faut négliger les autres lignes. Les régions périphériques doivent aussi être à l'avenir mieux desservies. Les voies de communication ont toujours quelque peu été négligées pour la chaîne jurassienne. Je suis d'ailleurs persuadé que si tel n'avait pas été le cas, les problèmes économiques dans ces régions seraient moindres.

- Enfin, qu'avez-vous pensé des élections de mercredi dernier au Conseil fédéral?

- Je les ai vécues comme tous ceux qui voulaient installer Lilian Uchtenhagen au Conseil fédéral, une candidate parfaitement qualifiée pour cette tâche. Je regrette vivement que les choses se soient passées ainsi. Je ne souhaite pas procéder à une analyse des erreurs qui ont été commises du côté des partisans de

Lilian Uchtenhagen, ni de celles commises par la majorité politique. Je dirais simplement qu'on aurait dû plus discuter du côté des quatre partis gouvernementaux pour préparer cette élection. Mais cela n'explique en rien l'attitude des partis bourgeois. (Propos recueillis par POB)

Procès à Winterthour L'ambiance fut chaude...

La Cour d'assises de Winterthour a condamné vendredi un homme de 44 ans à deux ans et demi de prison pour avoir mortellement blessé, à coups de couteau, un ivrogne qui l'avait importuné et menacé au cours d'une nuit de l'été 1979. A la lecture du verdict, l'accusé s'est jeté sur le procureur; c'est à grand peine que les trois policiers présents sont parvenus à le maîtriser.

Ramené dans sa cellule, le condamné a encore blessé l'un des agents d'un coup de pied à la tête. Il devra probablement répondre de violence contre des fonctionnaires. Gravement atteint dans sa santé physique, l'homme vivait d'une rente d'invalidité avant de commettre l'acte qui l'a conduit en prison. (ats)

FAITS DIVERS

Course folle à Zurich Boisson rimait avec camion

Un homme de 22 ans pris de boisson a volé un camion à Zurich dans la nuit de vendredi à samedi et accompli une course folle au cours de laquelle il a forcé un barrage routier et percuté à deux reprises un véhicule de la police cantonale. Finalement, il a été arrêté à Wollerau, dans le canton de Schwytz, sans avoir commis d'autres dégâts. Selon la police, le chauffard ne possédait pas de permis de conduire.

Après avoir fait une tournée des bars de Zurich, le jeune homme s'est installé au volant du camion, qui appartenait à une entreprise horticole. Il a tout d'abord circulé en ville, puis a suivi la rive gauche du lac, où il a été remarqué par une patrouille de police à cause de l'heure tardive et du fait que le camion circulait sans plaques. Les policiers se sont immédiatement lancés à sa poursuite, mais le «camionneur» a continué sa route, traversant plusieurs localités à vive allure et forçant, par de hardies manœuvres de dépassement, les autres véhicules à se ranger sur le bord de la chaussée.

A Horgen, le conducteur ivre a forcé un barrage routier dressé par la police de l'autoroute. Plus loin, il a heurté deux fois la voiture de police qui tentait de dépasser son engin, obligeant ses poursuivants à renoncer. Ce n'est qu'au-dessus de Wollerau que, conjugués leurs efforts, les policiers de Zurich et Schwytz sont parvenus à mettre fin à la folle course du camion. Son conducteur d'une nuit a été incarcéré.

HOLD-UP À GENÈVE

Samedi matin, un hold-up a été commis dans une bijouterie de Genève, située au quai du Mont-Blanc. Un homme a pénétré dans l'établissement et a contraint l'employé, qui était seul dans la bijouterie, sous la menace de son arme d'ouvrir le coffre. Le malfaiteur a alors pu faire main basse sur le contenu du coffre, des montres et des bijoux.

Après avoir menotté l'employé, le malfaiteur s'est enfui à pied. Selon des témoins, il aurait été accompagné d'un complice, qui l'attendait dehors. Personne n'a été blessé. Le butin est estimé à 500.000 francs.

MENZNAU (LU): ACCIDENT MORTEL

Un accident mortel s'est produit samedi soir sur un passage à niveau non-gardé situé à Menzau (LU). Une automobiliste qui s'apprêtait à franchir le passage à niveau n'a pas pris garde assez tôt au train qui arrivait de Wolhusen. Elle tenta certes de freiner, mais son véhicule glissa sur la route verglacée et s'immobilisa sur les voies. La voiture fut happée par le train et traînée sur une distance de 400 mètres. La conductrice, âgée de 24 ans, a été tuée sur le coup.

GROS INCENDIE À DIESENHOFEN

Dans la nuit de vendredi à samedi, des étables et des écuries du domaine de St-Katharinal ont été détruits par un gigantesque incendie. Cent têtes de petit et gros bétail ont toutes pu être sauvées. Selon les premières estimations publiées samedi après-midi par la police thurgovienne, les dégâts se montraient à 1,5 millions de francs. Les causes de ce sinistre n'ont pour l'instant pas

encore pu être déterminées. Une enquête est en cours.

L'incendie a été remarqué à 11 h. par un douanier du poste frontière de Diessenhofen. Il a immédiatement donné l'alarme. Lorsque les premiers pompiers sont arrivés sur les lieux, l'ensemble du complexe agricole situé sur l'aire du home pour personnes âgées de St-Katharinal était la proie des flammes.

Les pompiers, aidés par le personnel du home sont parvenus à sauver le bétail. Certaines bêtes souffrent toutefois de brûlures. Bien que 90 pompiers aient été engagés, le complexe n'a pas pu être sauvé. En revanche, tant les bâtiments administratifs que le home proprement dit n'ont pas été touchés.

DEUX MORTS À OSSINGEN (ZH)

Hier en début d'après-midi, deux personnes ont perdu la vie lors d'un accident survenu sur un passage à niveau situé à Ossingen, dans le vignoble zurichois. Il semble qu'à cause du brouillard qui régnait dans la région, le conducteur n'ait pas vu que les barrières du passage à niveau étaient baissées. Le véhicule a démolé les barrières et s'est engagé sur la voie alors qu'un train survenait. Le conducteur et sa passagère sont morts sur le coup.

SAINT-LÉONARD (VS): COLLISION FATALE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une collision s'est produite à Saint-Léonard entre une voiture vaudoise et une auto valaisanne qui roulaient l'une en direction de Sion et l'autre en sens inverse. Le conducteur valaisan, M. Henri Udriot, 25 ans, domicilié à Sierre, est décédé peu après son admission à l'hôpital. L'automobiliste vaudois a été grièvement blessé. (ats)

Vignerons mécontents

Grande manifestation à Sion



Les vignerons valaisans ont tenu parole. Comme annoncé jeudi, la manifestation contre le paiement des vendanges 1983 a eu lieu. Une foule estimée à 2000 personnes environ s'est rendue samedi après-midi sur la place des Remparts à Sion. Parmi tout ce monde, beau-

coup de vignerons venus non seulement de la région séduoise mais également de toutes les parties du canton. Plusieurs orateurs sont montés à la tribune notamment M. Arthur Bender, ancien conseiller d'Etat, ancien chef du Département de justice et police, Me Gérard Perraudin, leader de la défense paysanne en Valais, plusieurs membres du Grand Conseil, des femmes de vignerons et des vignerons bien sûr.

Certains discours ont été très virulents. L'un des vignerons, membre de la Haute Assemblée est allé jusqu'à demander la démission du gouvernement cantonal. A plusieurs reprises le problème des importations, le paiement dérisoire des vendanges 83, les degrés fixés pour le déclassement des vins ont été évoqués. Il a été fait allusion aux vingt millions de litres de vins étrangers encore en caves en Valais et l'un des orateurs parla même de 500.000 litres de vins turcs réceptionnés dans le canton à l'heure des vendanges 83 alors qu'on était en présence d'une deuxième année record. (ats)

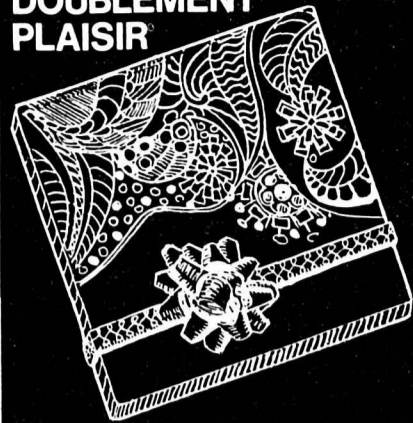
Convention collective des arts graphiques

Nouvelles négociations

De nouvelles négociations vont s'ouvrir dans la branche suisse des arts graphiques, qui est sans convention collective de travail depuis le 1er mai dernier. L'assemblée extraordinaire des délégués du Syndicat du livre et du papier (SLP) a en effet approuvé samedi à Berne la reprise de pourparlers avec l'Association suisse des arts graphiques (ASAG) en vue de la signature d'une nouvelle convention, comme l'organisation patronale l'avait proposé.

Selon les renseignements fournis par le secrétaire du SLP Ernst Mezenen, un groupe de travail paritaire va être constitué afin de fixer la procédure, l'ordre du jour et la date des négociations. Aucune mesure de combat ne sera prise par le syndicat durant cette période. A la fin de novembre dernier, les membres du SLP avaient donné à leur comité central la compétence de prendre de telles mesures pour obtenir une nouvelle convention collective. (ats)

UN CADEAU BIEN PRESENTE FAIT DOUBLEMENT PLAISIR



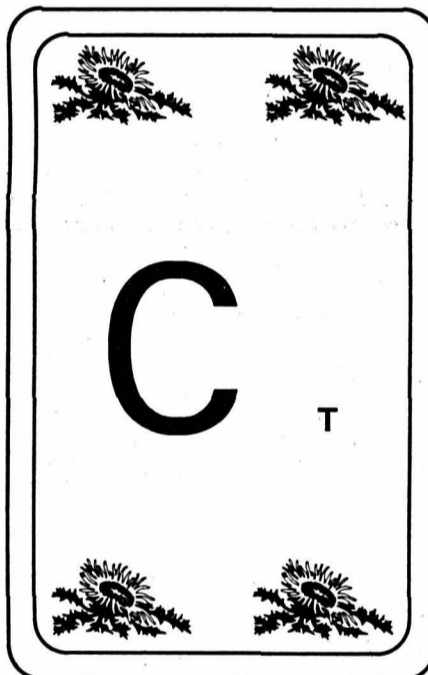
C'EST POURQUOI NOUS ACCORDONS UNE IMPORTANCE TOUTE PARTICULIERE A NOS EMBALLAGES DE FETE

Très grand choix pour les fêtes en:
Disques et coffrets, musicassettes, albums à disques et cassettes - Jeux électroniques Nintendo, Mattel, Philips - Enregistreurs, radios, radiorecorders - Rasoirs aux prix les plus bas - Caméras photos, appareils de photo instantanée - Enregistreurs vidéo, TV.
Exposition de meubles TV et vidéo au studio B (à l'étage)



Television / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

Abonnez-vous à L'Impartial



Offrez

Cette année... utile!
un cadeau utile!

une ceinture
chauffe-reins TERMARIN

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert



centrale



viso
2072 Saint-Blaise
Switzerland

Recommandé par les médecins contre les rhumatismes, sciaticques, lumbagos, douleurs articulaires et musculaires.

NOUVEAUTÉ
angora et soie

CONTRE LE FROID
TERMARIN
Ceintures chauffe-reins
Epaullères Coudières Genouillères

Notre surprise de décembre vous sera remise, pour tout achat, à notre secteur: parapharmacie - cosmétique - parfumerie

Av. Léopold-Robert 57
Ø 039/23 40 23 - 23 40 24
La Chaux-de-Fonds

BON
Contre la présentation de ce bon vous obtiendrez une réduction de
Fr. 5.-
lors de l'achat d'une ceinture TERMARIN.

NOM _____
ADRESSE _____
LOCALITÉ _____

Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

HEUS & CHRISTEN
SA
Electriciens spécialisés
Installations électriques
Ø 039/23 81 88
D.-JeanRichard 11, La Chaux-de-Fonds

Attention !
POUPEES, POUPONS
achetés dès Fr. 200.-.
Aussi pousettes, potagers, jouets et objets, même miniatures. Avant 1930.
Mme Forney,
tél. 038/31 75 19.
Déplacements. 87-30557

Hôtel de l'Ours Cortébert

Pour les fêtes de fin d'année, le chef vous propose
buffet froid et chaud
de 4 continents à discrétion
Musique - Cotillons - Amusement
Prix: Fr. 40.-
Réservation: Ø 032/97 17 75

Importante entreprise de la région cherche
secrétaire

si possible de langue maternelle allemande, afin de rédiger la correspondance de son département «Ventes et Exportations».
Horaire souple à discuter.
Les offres par écrit avec curriculum vitæ et copies de certificats sont à adresser sous chiffre 91-466 à Assa Annonces Suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Pour réussir vos fêtes de Noël voyez chez

Marending^{SA}

- sa vaste gamme de pains spéciaux (pour vos toasts, huîtres, etc.)
- son rayon traiteur (canapés, mini-sandwiches, délices garnis, feuilletés salés pour vos apéritifs)
- ses superbes desserts:
parfait Grand Marnier
ananas glacé, panier glacé, vacherins
tourtes mandarin, ananas au Kirsch
bûches de Noël
feuilles de chêne

Passez rapidement vos commandes dans nos 6 magasins à votre service:

Léopold-Robert 88	23 31 90
Pod 9	23 32 51
Charles-Naine 1	26 81 66
Gentianes	23 45 55
St-Imier, Francillon 20	41 17 31
Le Locle	31 11 90

Nocturne au Pod 9 jusqu'à 22 h. le 22 décembre

Magasins fermés les 25 et 26 décembre

KODAK disc 3500

Fr. 89.-

UNIPHOT^{SA}

LA CHAUX-DE-FONDS:
Photo-Ciné Nicolet
LE LOCLE:
Photo-Ciné Curchod
SAINT-IMIER:
Photo-Ciné Moret
CERNIER:
Photo-Ciné Schneider
87-445

SPORTS

En championnat de deuxième ligue de handball

Une défaite au goût amer

● HBC LA CHAUX-DE-FONDS - HBC GRANGES 19-20 (8-9)

La rencontre de samedi disputée au Pavillon des Sports revêtait une importance primordiale pour les deux formations. Les Soleurois avant ce match précédaient de quelques points les Chaux-de-Fonniers. Tous deux se trouvaient dans la zone des mal classés. Les locaux conscients qu'une défaite ce week-end, pouvait leur coûter leur place en deuxième ligue, faisaient l'impossible pour remporter l'enjeu.



Ce tir victorieux de Rolf Fischer ne suffira pas. La Chaux-de-Fonds s'inclinera devant Granges. (Photo Gladieux)

Toutefois deux éléments manquaient à l'appel, l'entraîneur Jacquot et Schurch qui purgeaient une suspension de match récoltée contre Lyss il y a deux semaines. Pour combler le vide, l'on demandait les services de Fischer, qui tout à son honneur, vu son âge, s'en sortait bien.

La rencontre débutait très lentement aucune des deux équipes désirant prendre trop de risques en attaquant à outrance. A ce jeu les Neuchâtelois étaient gagnants puisqu'après trois minutes ils menaient par deux buts d'écart.

Une première fois Granges réagissait et dans la huitième minute faisait basculer le score en sa faveur. Avantage qu'il conservait jusqu'à la pause. Cette première période était soporifique en raison

du rythme qu'imprégnait les deux protagonistes.

COURSE POURSUITE

La seconde mi-temps suscitait plus d'attrait. A la 33e minute, La Chaux-de-Fonds égalisait et dès cet instant une course poursuite s'installait. Aux buts marqués par l'une des équipes, répliquait l'autre. Il fallait attendre la 56e minute pour finalement voir les joueurs du lieu prendre l'avantage par un tout petit but d'écart.

A ce moment sans que l'on sache pourquoi, le duo d'arbitres par leurs décisions influençait le déroulement de la rencontre. Leur partialité allait jusqu'à offrir la victoire à Granges. Dans les ultimes secondes, ils arrêtaient le chronomètre pour permettre à un joueur soleurois de

tirer un coup franc. Regardant la pendule les Chaux-de-Fonniers ne savaient plus comment contrer l'adversaire. Allait-il tirer ou faire une passe? Le Soleurois profitait du désarroi ainsi occasionné pour tirer, sans attendre que l'un des hommes en noir lui en donne l'ordre, obtenant par là le but de la victoire.

En fin de rencontre et suite à cette action, le capitaine des Chaux-de-Fonniers déposait un protest pour faute technique.

HBC La Chaux-de-Fonds: Brinner; Monnin; Fischer (5), Tschanz (2), Cuche, Todeschini I. (10), Huther, Patrico, Surdez (2), Todeschini R., Kuhn.

Granges: Eggimann; Regola, Fluri, Kaufmann (2), Weiermann (4), Wiederkehr (1), Schaulin M. (6), Krummenacher (2), Eng, Schaulin B. (5).

Arbitres: MM. Felber de Soleure et Knörr de Leuzingen.

Pénalités: 5 x 2 min. pour La Chaux-de-Fonds, 6 x 2 min. pour Granges.

En ouverture, les filles du HBC ne trouvèrent pas grâce face à celles de Langendorf qui étaient supérieures. Le résultat de 3 à 8 était là pour le confirmer.

HBC féminin: Marsico; Aeschbacher, Forino, Barben, Guarino, Jeanbourquin, Jeanrenaud, Lévy, Martins, Roncalli, Ruiz, Simonin. R. V.

En LNA

Bravo Bienne!

Ligue nationale A (12e journée): Dietikon - Emmenstrand 21-28 (14-11); Gym Bienne - BSV Berne 21-20 (13-11); RTV Bâle - Zofingue 13-13 (6-4); Suhr - Grasshoppers 13-13 (8-6); Amicitia Zurich - Saint-Otmar Saint-Gall 17-18 (9-10).

Le classement: 1. RTV Bâle 18 points; 2. Zofingue et Amicitia 17; 4. BSV Berne 16; 5. Saint-Otmar 14; 6. Emmenstrand 13; 7. Grasshoppers 12; 8. Gym Bienne 10; 9. Dietikon 2; 10. Suhr 1. (si)

Championnat suisse de volleyball Les chocs à Uni Lausanne

Uni Lausanne a remporté le match au sommet du championnat suisse de Ligue nationale qui l'opposait à Chênois. Côté féminin, Uni Lausanne s'est également mis en évidence en gagnant le choc qui l'opposait au BTV Lucerne, champion en titre. Les résultats du week-end:

MESSIEURS, LNA: Chênois - Uni Lausanne 1-3 (9-15 15-6 6-15 13-15); Servette Star Onex - Spada Académica 3-0 (15-10 18-16 15-0); Tornado - Leysin 0-3 (1-15 6-15 9-15); Voléro - Bienne 0-3 (11-15 11-15 11-15). - **Classement:** 1. Uni Lausanne 12 matchs et 22 points; 2. Chênois 11-18; 3. Leysin 12-14; 4. Servette Star Onex 11-12; 5. Voléro 12-10; 6. Bienne 12-10; 7. Tornado 12-4; 8. Spada Académica 11-2.

LNB, groupe Ouest: Lausanne VBC - Colombier 0-3; Tramelan - Uni Lausanne 1-3; Berne - Montreux 1-3; Köniz - Chênois 3-1; Soleure -

Aeschi 3-2. - **Classement:** 1. Köniz 9-18; 2. Montreux 10-16; 3. Colombier 10-14.

DAMES, LNA: Berne - Bienne 2-3 (15-12 11-15 14-16 15-2 2-15); Uni Bâle - VB Bâle 3-1 (15-11 10-15 15-11 15-5); BTV Lucerne - Uni Lausanne 1-3 (13-15 15-5 15-17 9-15); Wetzikon - Spada Académica 3-1 (15-7 15-12 8-15 15-10). - **Match en retard:** Spada Académica - BTV Lucerne 0-3 (2-15 8-15 13-15). - **Classement** (12 matchs): 1. Uni Lausanne 22 (35-9); 2. Uni Bâle 22 (35-10); 3. BTV Lucerne 20; 4. Bienne 10; 5. VBC Berne 8; 6. VB Bâle 8; 7. Wetzikon 4; 8. Spada Académica 2.

LNB, groupe Est: Lausanne VBC - Servette Star Onex 3-1; Gatt - Moudon 2-3; Neuchâtel Sport - Uttlingen 3-1; Bienne - Carouge 0-3; Köniz - Marly 3-2. - **Classement:** 1. Carouge 10-20; 2. Moudon 10-18; 3. Lausanne VBC 10-14. (si)

Au CSI de Londres

Domination britannique

Les cavaliers britanniques ont nettement dominé l'épreuve de Coupe du monde disputée dans le cadre du CSI de Londres. Nick Skelton l'a en effet emporté devant ses compatriotes Michael Whitaker, Lionel Dunning et Harvey Smith.

Seul le Suisse Willi Melliger est parvenu à s'immiscer dans cette phalange britannique en obtenant le cinquième rang ex-aequo. Melliger a aussi partagé la victoire de la puissance avec l'Autrichien Thomas Frühmann et l'Irlandais Eddie Macken.

LES RÉSULTATS

CSI de Londres, épreuve de Coupe du monde: 1. Nick Skelton (GB) St James, 0 en 38"33; 2. Michael Whitaker (GB) Disney Way, 4 en 32"57; 3. Lionel Dunning (GB) On a Promise, 4 en 37"01;

4. Harvey Smith (GB) Olympic, 8 en 32"37, tous au deuxième barrage; 5. Willi Melliger (Suisse) Van Gogh, David Broome (GB) Last Resort, et John Whitaker (GB) Ryans Son, 4 points; 8. Derek Ricketts (GB) Monney Market, 4,5; 9. Gary Gillespie (GB) Wake Up, 8, tous au premier barrage.

Positions en Coupe du monde, ligue européenne, après 5 des 10 épreuves: 1. Skelton 63 points; 2. Thomas Frühmann (Aut) 62; 3. Broome 56; 4. Liz Edgar (GB) 51; 5. Hervé Godignon (Fra) 40; 6. Michael Rüping (RFA) 39; 7. Nelson Pessoa (Bré) 35; 8. Hugo Simon (Aut) 30; 9. Melliger 28; 10. John Whitaker (GB) et Malcolm Pyrah (GB) 24.

Puissance: 1. ex-aequo, Willi Melliger (Suisse) David II, Thomas Frühmann (Aut) Bandit, et Eddie Macken (Irl) Carroll's Royal Lion. (si)

HIRSCHI AMEUBLEMENT

Paix 70 - ☎ 039/230 206 - La Chaux-de-Fonds

CHEZ LE NAIN DU MEUBLE

14 SALONS MODÈLE 83 AUX PRIX D'ACHAT

HORAIRE: lundi-vendredi 14 h. - 18 h. 30 - Samedi 9 h. - 12 h. - 14 h. 17 h.

Tous vos vêtements...

IMPECCABLES



- nettoyés
- apprêtés
- repassés (traitement spécial F)

LA CHAUX-DE-FONDS
Pl. de l'Hôtel-de-Ville, Serre 61
LE LOCLE
angle Côte-Henry-Grandjean
SAINT-IMIER
Place du Marché 91-428

OUVERT PENDANT LES FÊTES I

Publicité intensive -
Publicité par annonces.



DÉPANNAGE RAPIDE / AELLEN & C^{ie}

Congélateurs. Cuisinières électr., machines à laver, frigos, etc. de toutes marques. Numa-Droz 9, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/28 12 41. Privé 039/28 14 35 91-423

von gunten

Toutes les marques Exposition permanente plus de 100 modèles
Av. L. Robert 23
Tél. (039) 23 50 44

Elles sont arrivées les nouvelles

mini METRO



Venez faire un essai sans engagement

GARAGE BERING & CO

Fritz-Courvoisier 34, tél. 039/28 42 80, La Chaux-de-Fonds 79132

LA VÉRITÉ des prix bas, exemple: FRIGO-CONGÉLATEUR

175 + 41 litres

Fr.

498.-

cash and carry, chez

COMTE APPAREILS MÉNAGERS

Sonvillier - Gd-Rue 57
☎ 039/41 16 06

Spotv

LA VIDÉO PERSONNALISÉE S'ACHÈTE CHEZ FRÉSARD

Frésard
Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

COURS DE SKI

Adultes

Ski alpin

Cycle de 4 leçons, 2 heures par semaine, le samedi ou le dimanche après-midi ou en semaine le soir Fr. 54.-

à La Sorcière (débutants)
au Chapeau-Râblé (moyens et avancés)

Ski de fond

2 leçons de 1 h. 25 par semaine sur piste balisée et éclairée des Foulets Fr. 30.-

Enfants (6 à 15 ans)

Ski alpin

4 leçons de 1 h. 25 par semaine à La Sorcière (débutants) au Chapeau-Râblé (moyens et avancés) Fr. 30.-

Renseignements et inscriptions:

école-club migros

039/23 69 44

Rue Jaquet-Droz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds. 28-92

SPORTS

Championnats suisses de patinage artistique à Genève Myriam Oberwiler de haute lutte

Dans trois compétitions sur quatre, les juges des Championnats suisses de patinage artistique 84, à la patinoire des Vernets à Genève, n'ont pas eu de difficulté pour attribuer le titre national. Seule l'épreuve féminine, dans laquelle les trois postulants à la victoire ont confirmé leurs prétentions par une bonne présentation en libre, a donné lieu à une empoignée serrée.

La Genevoise d'adoption Myriam Oberwiler (21 ans), en stage à La Chaux-de-Fonds chez son professeur Pia Renz, est parvenue à refaire le handicap concédé dans les imposés et à détrôner de justesse la championne 83, Sandra Cariboni. Les deux patineuses ont terminé à égalité de points, mais la victoire a récompensé celle qui s'était montrée la meilleure dans le programme libre.

Chez les messieurs, le titre est revenu au Zurichois Oliver Höner, (17 ans), déjà vainqueur en 1979, 1980 et 1982.

La danse sur glace a consacré pour la 3e fois Graziella et Marco Ferpozzi, alors que dans la compétition par couples, Gaby et Jörg Galambos, seuls en lice, ont obtenu les minima nécessaires pour se

voir attribuer leur quatrième couronne nationale, après 1978, 1981 et 1982.

Une seule des treize patineuses en lice, Myriam Oberwiler, a présenté samedi une exhibition digne du niveau international, au niveau des difficultés programmées tout au moins. L'exécution, malgré une musicalité et des qualités techniques indéniables, ne fut pas parfaite: une chute sur un double axel, une réception difficile et une autre aidée de la main ont en effet quelque peu terni la présentation de la Genevoise. Cela n'a toutefois pas suffi à Sandra Cariboni, victime d'une chute sur le toe loop, pour conserver son bien, malgré des progrès indéniables. Sa sœur Claudia laissa une remarquable impression sur le plan chorégraphique, mais on connaît ses limites sur le plan technique. La médaille de bronze est revenue à Manuela Tschupp (16 ans), tout comme en 1982.

(Genève) 6,6; 5. Eugenio Biaggini (Genève) 9,4.

Libre: 1. Höner 1,0; 2. Dieufils 2,0; 3. Furrer 3,0; 4. Sonderegger 4,0; 5. Biaggini 5,0.

Couples: 1. Gaby et Jörg Galambos (Illnau-Effretikon) 1,4 (total minimum requis atteint).

Danse: 1. Graziella et Marco Ferpozzi (Weinfelden) 2,0; 2. Salomé Brunner - Markus Merz (Illnau-Effretikon) 5,0 (meilleur classement en libre); 3. Claudia et Daniel Schmidlin (Rorschach) 5,0; 4. Gaby Schuppli - Roland Mäder (Winterthur-Bâle) 6,6; 6. Sophie Czink - Michael Hug (Bâle) 9,4.

Libre: 1. Ferpozzi-Ferpozzi 1,0; 2. Brunner-Merz 2,0; 3. Schmidlin-Schmidlin 3,0; 4. Schuppli-Mäder 4,0; 5. Czink-Hug 5,0. (si)



Myriam Oberwiler s'est imposée grâce à un remarquable programme libre. (Bélino Keystone)

Tennis

Vilas: un mois d'attente?

L'Argentin Guillermo Vilas attendra au plus un mois pour connaître le verdict de la Commission d'appel du Conseil international du tennis professionnel masculin (MIPTC) dans l'affaire qui l'oppose à cette organisation.

Le joueur a comparu pour la dernière fois, à New York, devant cette commission, qu'il avait saisie après avoir été suspendu pour un an et condamné à une amende de 20.000 dollars. Le MIPTC l'accuse en effet d'avoir touché l'an dernier une garantie de 60.000 dollars pour participer au Tournoi de Rotterdam.

Lors de cette ultime journée, un avocat néerlandais, Paul Foortse, est venu dire aux trois membres de la commission d'appel (Vic Seixas, Bill Talbert et Forrest Hainline), que Peter Bonthuis (l'un des organisateurs de Rotterdam) semblait prêt à confirmer qu'il n'avait pas donné d'argent à l'Argentin (ou à son manager, le Roumain Ion Tiriac), mais il s'était récusé au dernier moment.

La commission d'appel a maintenant 30 jours pour rendre son verdict. (si)

En match-exhibition Le dernier mot à Borg

Le Suédois Bjorn Borg a battu à Auckland le Néo-Zélandais Chris Lewis, en match-exhibition, sur le score de 6-4 3-6 6-3 7-6. Borg a ainsi empoché la coquette somme de 50.000 dollars promise au vainqueur, sur l'ensemble des trois matchs qui ont opposé les deux joueurs depuis une semaine. Le Suédois avait remporté la première rencontre, à Auckland, puis s'était incliné dans la deuxième, à Christchurch. (si)

A Sydney Suédois à l'aise

Open de la Nouvelle Galles du Sud, finales. - simple messieurs: Joakim Nystrom (Sue) bat Mike Bauer (EU) 2-6 6-3 6-1. - Double messieurs, finale: Pat Cash et Mike Bauer (Aus, EU) battent Brod Dyke et Rod Frawley (Aus) 7-5 6-4. (si)

Haltérophilie

Coupe d'URSS Records du monde

Le Soviétique Alexandre Goumiachov (24 ans) a établi deux nouveaux records du monde à l'arraché et au total olympique, dans la catégorie des super-lourds, avec respectivement 207,5 kg. et 462,5 kg., à Leningrad, à l'occasion de la Coupe d'URSS.

Les anciens records appartenaient à ses compatriotes Anatoli Pissarenko (206 kg. à l'arraché) et Alexandre Kourlovitch (460 kg. au total olympique). (si)

Hockey sur glace

A Zoug Les juniors en échec

A Zoug, devant 1100 spectateurs, la sélection helvétique juniors (20 ans) a partagé l'enjeu face à la Pologne 5-5 (1-3 3-1 1-1). Les buts suisses ont été inscrits par Bleuer (Berne), Näf (Coire), Speck (2 buts, Dübendorf) et Neuschwander (Zoug). (si)

Oliver Höner, conseillé par son frère Daniel, a présenté trois triples sauts parfaitement réussis, n'en manquant un quatrième que de peu. Son principal rival, le détenteur du titre Richard Furrer, peut s'estimer satisfait, quant à lui, d'avoir obtenu la médaille d'argent: les triples sauts des trois concurrents genevois ont failli faire pencher la balance...

Graziella et Marco Ferpozzi méritent pour leur part un coup de chapeau pour leur présentation en danse, notamment leur excellente interprétation de la musique.

LES RÉSULTATS

Dames: 1. Myriam Oberwiler (Genève) 4,4 (première en libres); 2. Sandra Cariboni (Davos) 4,4; 3. Manuela Tschupp (Adelboden) 6,6; 4. Mirella Grazia (Genève) 0,9; 5. Claudia Cariboni (Davos) 9,4; 6. Esther Steinfels (Küsnacht) 10,8; 7. Kathrin Schröter (Zurich) 17,0; 8. Diana Bachofen (Dübendorf) 17,2; 9. Magdalena Kredl (Davos) 18,2; 10. Graziella Hort (Lugano) 18,8.

Libre: 1. Oberwiler 1,0; 2. Sandra Cariboni 2,0; 3. Steinfels 3,0; 4. Tschupp 4,0; 5. Grazia 5,0; 6. Claudia Cariboni 6,0; 7. Kredl 7,0; 8. Schröter 8,0.

Messieurs: 1. Oliver Höner (Zurich) 2,0; 2. Richard Furrer (Wetzikon) 5,4; 3. Didier Dieufils (Genève) 6,6 (meilleur classement en libre); 4. Paul Sonderegger

Réunion du comité de la Ligue nationale de football Des espoirs pour une équipe olympique

La séance s'est prolongée. Les comitatards de la Ligue nationale de football ont siégé sept heures. Plusieurs points de l'ordre du jour sont venus donner des discussions animées. Mais le président de la LN, M. Freddy Rumo, a parfaitement dirigé les débats. Le football suisse s'est donné les moyens de poursuivre son chemin vers le haut du classement européen.

Outre la nomination des membres de la commission des équipes nationales, Marcel Jordan comme président ainsi que Gilbert Facchinetti, ancien, et Karl Oberholzer, nouveau, comme membres, le comité de la LN a désigné un responsable du sponsoring de l'équipe nationale, M. Carlo Lavizzari (voir également notre édition du 17 décembre). René Quentin, l'ancien international, sera probablement le responsable du cadre élargi des «moins de 21 ans» et espoirs appelé à former une équipe olympique compétitive.

Enfin, l'organe de contrôle des licences de clubs est nommé. Cette commission pourra bloquer tous les transferts (achats) d'une équipe ne présentant pas un budget équilibré.

D'autre part, le différend existant depuis quelques semaines entre MM. Paul Wolfisberg et Edgar Obertüfer sera probablement résolu cette année encore. M. Freddy Rumo nous l'a annoncé.

- par Laurent GUYOT -

J'ai eu une longue discussion avec M. Obertüfer. C'est un homme très précieux. En aucun cas, ni l'Association ni la Ligue, n'envisagent de se passer de ses services. Il intégrera davantage les structures de la commission des équipes nationales. Encore, cette année, je réunirai les deux hommes. J'irai manger avec les deux et suis persuadé qu'ils travailleront la main dans la main. On a

plein d'atouts. Il suffit d'harmoniser tout cela.

QUENTIN APPELÉ

Le comité central de l'ASF a donné les pleins pouvoirs à M. Rumo pour trouver le nouveau coach des espoirs. Après Eric Vogel, Bruno Rahmen était attendu pour le 1er janvier 1984. Lucerne a cependant pris les devants. Le président de la LN est séduit par un ancien international, René-Pierre Quentin.

J'ai eu l'occasion de rencontrer cet homme. C'est un élément remarquable qui a joué plusieurs dizaines de fois en équipe nationale, parlant l'allemand puisqu'ayant évolué à Zurich. De plus, l'école de football de Sion où il est engagé est la meilleure de Suisse.

Le Sédunois serait appelé à s'occuper d'un cadre élargi des «moins de 21 ans» et espoirs plus âgés. Freddy Rumo souhaiterait, en effet, pouvoir compter sur une équipe «B» appelée à jouer les éliminatoires olympiques.

Paul Wolfisberg ne m'a dit ni oui, ni non. Ce poste ne devrait pas recouper celui des «A». Pour moi, ce sont deux tâches différentes. Le coach des «A» doit cultiver l'efficacité. Celui des espoirs, si nous arrivons à créer ce championnat du mercredi (réd.: voir notre édition du 28 novembre), devrait pouvoir apprécier l'évolution des talents.

Outre l'équipe nationale des «moins de 21 ans», nous songeons à créer une équipe «B». Celle-ci permettrait d'intégrer dans le cadre national de réels talents ayant dépassé la limite d'âge. L'équipe «B» avec des éléments comme Laurent Jaccard, Christian Matthey et autre Martin Andermatt disputerait les éliminatoires en vue d'une participation au tournoi de football des Jeux olympiques. La commission des équipes nationales a promis d'étudier la solution et de faire une proposition. Personnellement je suis pour.

IMPORTANT COMMISSION

L'escalade des chiffres rouges sera bientôt terminée. La ligue nationale a effectué une nomination importante. Présidé par le Lucernois Josef Schneider, l'organe de contrôle des licences est appelé à empêcher tous les transferts (achats) en cas de budget déséquilibré. Deux Romands MM. Dino Venezia (Lausanne) et Charles Berney (Servette) ont trouvé une place dans cette commission.

M. Freddy Rumo s'est réjoui de la constitution de cet organe qui, après une période de rodage, disposera de moyens importants.

L'organe de contrôle antérieur a eu de la peine. La réglementation était nouvelle. De plus il était difficile d'apprécier la valeur d'un budget. Désormais nous entrons dans une phase où nous pourrions effectuer des comparaisons. La deuxième difficulté (délai de remise des comptes) sera corrigée lors de la prochaine assemblée extraordinaire de la LN suite à une proposition de l'organe de contrôle. En raison de la gravité de la décision, c'est le seul endroit où nous avons prévu deux possibilités de recours dont le dernier auprès du comité de la Ligue.

SPONSORISATION ACTIVE

Lors de sa séance de vendredi, le comité de la Ligue nationale a investi M. Carlo Lavizzari d'une nouvelle tâche auprès de l'équipe nationale: sa sponsoring. M. Freddy Rumo s'est expliqué à ce sujet.

Il n'y a jamais eu de sponsoring actif pour l'équipe nationale. Nous avons imaginé de donner un coup de pouce à ce secteur suite à l'intérêt porté par plusieurs firmes. Les produits de la sponsoring profiteront à l'équipe nationale seule. La moitié ou plus du montant acquis pourrait être rétrocédé aux clubs qui fournissent des joueurs à l'équipe nationale.

Comme il s'agit d'une tâche nouvelle, nous ne sommes pas réellement fixés sur les possibilités. Mais une somme de 500.000 francs ne nous apparaît pas utopique. A M. Lavizzari de se montrer à la hauteur.

VOIR ÉGALEMENT NOTRE COMMENTAIRE EN PAGE 12.

Football sans frontières

Italie

A deux journées de la fin du premier tour, la Juventus a repris la tête du classement du championnat d'Italie. Au stadio comunale, l'équipe de Trapattoni s'est défitée de l'Internazionale.

En revanche, à Florence, l'AS Roma a dû partager l'enjeu face à la Fiorentina pourtant privée de son meneur de jeu Antognoni. Falcao et ses coéquipiers sont désormais rejoints à la deuxième place par l'AC Torino vainqueur de l'AC Milan, et Sampdoria, brillant gagnant de Napoli.

A relever que Pise n'a toujours pas remporté de succès, signant par ailleurs son neuvième (!) match nul. (lg)

13e JOURNÉE

Table with 2 columns: Match and Score. Rows include Avellino - Pise, Catania - Ascoli, Fiorentina - AS Roma, Juventus - Internazionale, Lazio Roma - Udinese, AC Milan - AC Torino, Sampdoria - Napoli, Verona - Genoa.

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams from Juventus to Catania with their respective stats.

France

Avant de bénéficier d'un petit mois de pause, les Girondins de Bordeaux ont encore augmenté leur avance. Vainqueurs à Nancy, les Bordelais sont pointés avec cinq unités d'avance sur Monaco et Nantes.

Inavoué depuis neuf matchs, Toulouse a dû concéder un point à Lille. L'équipe de Daniel Jeandupeux est pourtant passée près de la défaite. (lg)

23e JOURNÉE

Table with 2 columns: Match and Score. Rows include Lille - Toulouse, Monaco - Metz, Paris St-Germain - Laval, Auxerre - Lens, Bastia - Brest, Rennes - Nantes, Nîmes - Strasbourg, Sochaux - Rouen, Nancy - Bordeaux, St-Etienne - Toulon.

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams from Bordeaux to Nîmes with their respective stats.

Angleterre

Vainqueur vendredi soir de Tottenham, Manchester United n'est pas resté longtemps en tête du classement du championnat d'Angleterre.

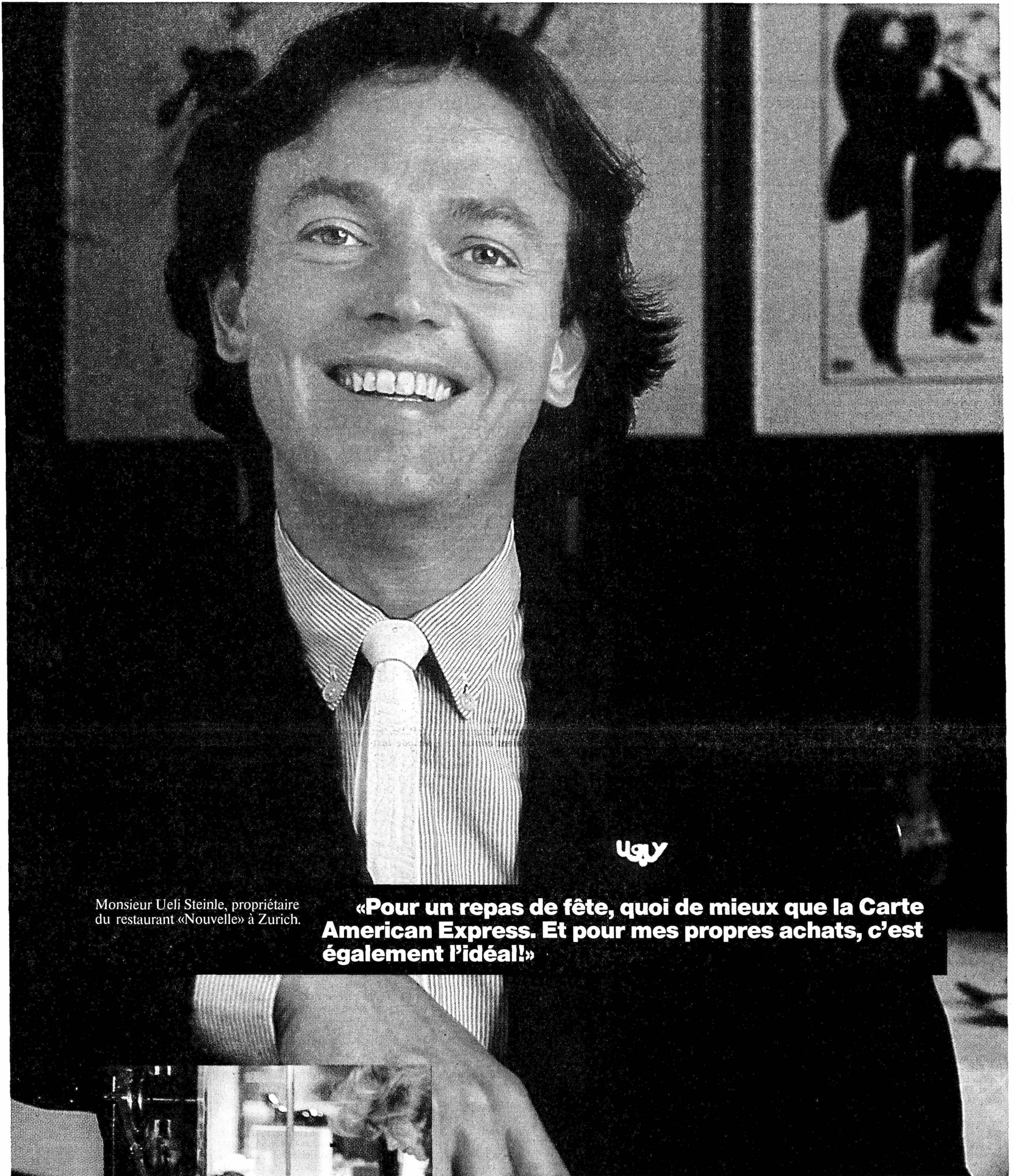
Liverpool a rapidement renvoyé Notts County, menacé de relégation, à ses études samedi après-midi. (lg)

18e JOURNÉE

Table with 2 columns: Match and Score. Rows include Manchester U. - Tottenham, Arsenal - Watford, Aston Villa - Ipswich Town, Liverpool - Notts County, Norwich City - Coventry, Nottingham - West Ham, Queens Park Rangers - Everton, Southampton - Birmingham, Wolverhampton - Stoke City, Luton - West Bromwich, Sunderland - Leicester.

CLASSEMENT*

Table with 7 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams from Liverpool to Wolverhampton with their respective stats.



Monsieur Ueli Steinle, propriétaire
du restaurant «Nouvelle» à Zurich.

**«Pour un repas de fête, quoi de mieux que la Carte
American Express. Et pour mes propres achats, c'est
également l'idéal!»**



«Un bon repas vaut bien son prix, même avec la Carte American Express. Mais la Carte, elle, n'a vraiment pas de prix. Il suffit de penser à la sécurité qu'elle procure et à toutes les facilités de paiement. Un jour, pendant mes vacances, elle m'a même servi de pièce d'identité alors que l'on venait de me voler mon portefeuille et tout son contenu: argent, passeport et permis de conduire. A l'Ambassade, la Carte fut mon unique preuve d'identité, et une preuve acceptée immédiatement. Quoi de plus facile que de faire ses emplettes avec la Carte. Et spécialement en cette période de Noël. Inutile d'avoir sur soi un porte-monnaie bien garni pour acheter les cadeaux, alors que tout est si simple et si agréable avec la Carte American Express.»



**La Carte American Express.
Bien entendu.**

*Maintenant sans souscription d'adhésion.
Informations au numéro 01/384 63 72.*

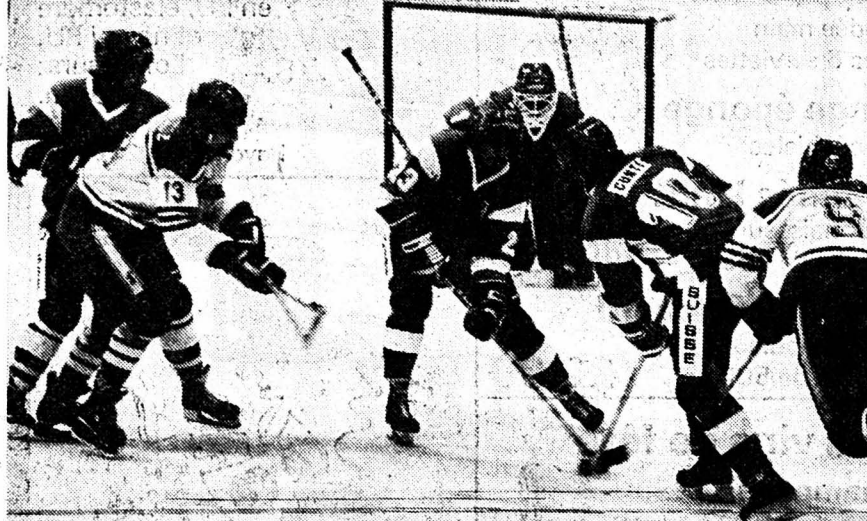
SPORTS

Dans le tournoi de hockey sur glace de Sarajevo

Les attaquants helvétiques bien inspirés

● SUISSE - YOUGO-SLAVIE 10-4 (3-0 2-2 5-2)

Vingt-quatre heures après sa victoire sur la Pologne, la Suisse a fêté un deuxième succès dans le tournoi de Sarajevo. La formation de Bengt Ohlson a battu la Yougoslavie par 10-4 (3-0 2-2 5-2), un score qu'elle avait réalisé la veille devant la Pologne. Malgré un manque de préparation évident, la Suisse a livré un excellent tournoi à Sarajevo, ne s'inclinant devant la sélection soviétique que sur un but concédé à 83 secondes de la fin du match. Les Suisses disputeront demain un match contre la RDA à Berlin-Est avant de mettre un terme à cette tournée de décembre.



Les attaquants helvétiques à l'image du Grison Cunti (No 10 de dos) se sont montrés bien inspirés ce week-end à Sarajevo. (Béline AP)

En Yougoslavie Bengt Ohlson a mis l'accent sur le travail défensif. Ce choix a donc porté ses fruits, même si le volume de jeu présenté par la formation helvétique laisse encore à désirer. Le portier biennois Olivier Anken, qui avait été écarté lors des premières sélections, s'est révélé le meilleur atout d'Ohlson en Yougoslavie. En livrant trois match remarquables, Anken a insufflé une confiance bienvenue à ses coéquipiers.

Comme contre la Pologne, la Suisse a connu une grande réussite en attaque.

Sur les actions de rupture, les attaquants helvétiques ont affiché un très grand tranchant. Face à la Yougoslavie, elle a également su s'organiser lorsqu'elle évoluait en supériorité numérique. Trois buts, dont un superbe de Müller, ont récompensé le «power-play» des Suisses hier.

Hier, la ligne biennoise, formée de Bärtschi, Lörtscher et Kohler, a laissé la meilleure impression. Cette ligne a inscrit quatre des six buts suisses et, surtout, elle s'est montrée intrinsèque sur le plan défensif. Les Suisses, qui menaient 5-0 après 28 minutes de jeu, ont été confrontés, il est vrai, à une formation yougoslave bien terne.

Patinoire de Kenderija, 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Pruson (URSS), Erzen-Vidic (You).

Buts: 5' Remy (Dekumbis) 1-0, 15' Eberle 2-0, 18' Dekumbis (Schmid) 3-0, 25' Mazzoleni (Bärtschi) 4-0, 28' Lörtscher (Kohler) 5-0, 29' Besic 5-1, 34' Rasbet 5-2, 44' Staub (Sturzenegger) 6-2, 47' Kohler (Bärtschi) 7-2, 52' Müller 8-2, 53' Klemenc 8-3, 54' Gorenc 8-4, 56. Dekumbis (Lörtscher) 9-4, 58' Ritsch (Wick) 10-4.

Pénalités: 4 x 2 min. contre la Suisse, 5 x 2 min. plus 10 min. (Lemovsek) contre la Yougoslavie.

Suisse: Anken; Staub, Sturzenegger; Ritsch; Wick; Mazzoleni; Müller; Schmid; Cunti; Dekumbis; Bärtschi, Lörtscher, Kohler; Paganini, Lörtscher, Eberle; Lüdi; Remy.

Yougoslavie: Lemovsek; Scap, Videmar; Kovac, Lajevic; Mlinavec, Paji; Savak, Hafner, Rasbet; Hiti, Thomas Lepsa, Sekelj; Saliji, Besic, Klemenc; Gorenc, Dusan Lepsa, Beribac.

Notes: la Suisse sans Moser (blessé). Dekumbis, Schmid et Lörtscher alignés dans deux lignes d'attaque. (si)

Samedi contre la Pologne Les néophytes en évidence

● SUISSE - POLOGNE 10-4 (3-1 3-1 4-2)

Le deuxième match de l'équipe de Suisse dans le cadre du tournoi de Sarajevo lui a permis, samedi, de prendre sa revanche de la défaite subie devant la Pologne au dernier tournoi mondial B (4-6) en s'imposant par 10-4 (3-1 3-1 4-2). Les buts de ce succès suisse, le plus net face à cet adversaire depuis 1948 (14-0) ont été marqués par Cunti (4), Schmid (2), Kohler, Müller, Bärtschi et Dekumbis.

De point de vue helvétique, la partie fut placée sous le signe des néophytes, Kohler (1-0) et Cunti (3-0), pour leur deuxième match international, inscrivant deux réussites permettant à leur équipe de se détacher rapidement. L'avant-centre d'Arosa Pietro Cunti (22 ans) s'est particulièrement mis en évidence, avec quatre buts et un assist.

Contrairement à la veille, les défenseurs suisses ne firent pas preuve d'une concentration sans faille, mais les attaquants, en revanche, connurent un taux de réussite proche du maximum. Dans cette optique, le bloc d'Arosa (Staub-Sturzenegger-Schmid-Cunti-Dekumbis), présent sur la glace lors de six buts helvétiques et «coupable» d'un seul goal adverse, fut particulièrement remarquable.

Prenant un départ en fanfare, les hommes d'Ohlson menaient par 2-0

après deux minutes et demie et par 3-0 après neuf minutes. La chance était il est vrai de leur côté, puisque dans le même temps trois tirs polonais frappèrent le cadre de la cage d'Anken. Après la première réussite polonaise, les Suisses eurent une mauvaise passe à surmonter, mais ils parvinrent à atteindre la première pause avec deux longueurs d'avance. Peu après la mi-match, Cunti et Müller portaient le score à 5-1, mettant définitivement la Suisse à l'abri d'une mauvaise surprise.

Patinoire Zetra, Sarajevo. - 100 spectateurs. - Arbitres: Dokic, Erzen, Vidic.

Buts: 1' Kohler (Bärtschi) 1-0; 3' Schmid 2-0; 9' Cunti (Schmid) 3-0; 10' Adamiec 3-1; 24' Cunti (Dekumbis) 4-1; 25' Müller (Mazzoleni) 5-1; 27' Piecko 5-2; 36' Cunti (Schmid) 6-2; 43' Bärtschi 7-2; 46' Cholewa 7-3; 53' Cunti (Dekumbis) 8-3; 57' Schmid (Dekumbis) 9-3; 57' Jobczyk 9-4; 59' Dekumbis (Cunti) 10-4.

Pénalités: 6 x 2' contre la Suisse, 4 x 2' contre la Pologne.

Suisse: Anken; Mazzoleni, Müller; Ritsch, Wick; Staub, Sturzenegger; Paganini, Lörtscher, Eberle; Bärtschi, Lörtscher, Kohler; Schmid, Cunti, Dekumbis.

Pologne: Olszewski; Nowak, Cholewa; Drodz, Gebczyk; Chowanec, Ujwary; Jobczyk, Adamiec, Zabawa; Stopczyk, Christ, Piecko; Sikorski, Sikora, Jachna; Pawlik, Szopinski, Bielenjik. (si)

Confirmation locloise sur la patinoire du Communal Du suspense jusqu'à l'ultime seconde!

● LE LOCLE - MOUTIER 8-7 (6-1 2-3 0-3)

Et de deux! On l'attendait depuis longtemps cette victoire à domicile de l'équipe locloise. Après le succès de Wiki on l'attendait un peu mardi dernier. Mais la carence des institutions de la LSHG a reporté l'échéance.

C'est finalement Moutier qui a fait les frais du réveil loclois. Et pourtant les visiteurs avaient connu une période faste en début de rencontre. Alors que les Loclois tentaient de prendre l'avantage, c'est Moutier qui en moins de deux minutes semblaient devoir les «assommer». Trois à zéro après 7 minutes de jeu. C'était la douche froide et la consternation dans le camp loclois.

C'est alors que les Loclois prirent conscience du danger et qu'ils prouvèrent qu'ils possédaient des ressources intactes et un moral bien accroché. Le handicap paraissait impossible à surmonter et pourtant!

Les hockeyeurs du Communal se mirent alors en devoir de refaire le terrain perdu. Ils ne réussirent toutefois pas à combler une partie de leur retard dans le premier tiers. Mais ce n'était que partie remise.

FORMATION TRANSFORMÉE

A l'appel de la période intermédiaire on retrouva une formation locloise transformée, qui sous l'impulsion de Borel particulièrement en forme et bien inspiré, s'appliqua à combler l'écart.

D'emblée Girard sur passe de Borel annonça la couleur. Mais Moutier répli-

qua immédiatement, conservant sa marge de sécurité. Borel commença alors son festival et à mi-match les Loclois étaient à égalité avec leurs adversaires grâce à des actions tranchantes de la première ligne, particulièrement de Borel et Girard.

C'est alors que Moutier perdit un peu de sa superbe, écopant de nombreuses pénalités, dont cinq minutes à son entraîneur Uttinger qui blessa D. Yerly, lequel dut abandonner ses camarades pour revenir au début du dernier tiers. Mais l'équipe locloise ne manqua pas de profiter du désarroi régnant dans le camp adverse pour à son tour prendre l'avantage. Ainsi, alors que les Loclois accusaient un retard de trois buts à la 7e minute de jeu, ils avaient complètement renversé la situation en leur faveur à la mi-match.

KO MANQUÉ

Mais ce n'était pas tout. Il restait vingt minutes et l'on pouvait penser que les Prévôtois retrouveraient leurs esprits durant la pause.

Une légère couche de neige recouvrant la patinoire, les arbitres demandèrent un nouveau passage de la Robla, après cinq minutes dans la dernière reprise. Alors que l'on allait procéder au dernier changement de camp, et que Berner venait de manquer une bonne occasion de signer le ko, sa reprise passant de peu à côté du but visiteur, Moutier réduisit le score.

Il restait alors dix minutes et les Loclois n'avaient plus qu'un avantage minime.

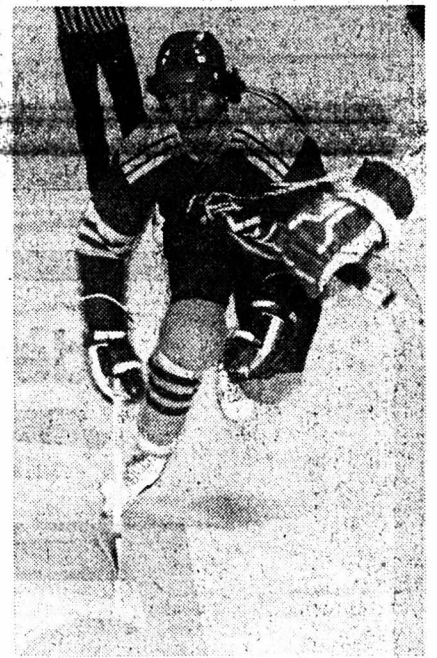
Pilorget ne manqua pas toutefois une passe de Yerly pour permettre aux Loclois de respirer un peu mieux. Mais on ne devait pas en rester là. A trois minutes de la fin les Prévôtois ramenaient l'avantage des Loclois à une seule unité. Mais une nouvelle fois Pilorget rétablissait la marge de sécurité.

SUCCÈS MÉRITÉ

On jouait la dernière minute. Moutier, profitant d'une pénalité locloise, tenta alors le tout pour le tout et évolua à six joueurs de champ, sortant son gardien, comblant une nouvelle fois une partie de son retard. Mais les Loclois ne voulaient pas laisser échapper cette précieuse victoire et au prix d'un dernier effort, malgré la pression des visiteurs, préservèrent ce mince avantage.

Ainsi le suspense aura été maintenu jusqu'à l'ultime seconde.

Mais finalement les Loclois n'ont pas volé leur succès, car ils ont fait preuve d'une belle constance dans l'effort, mal-



Borel: à l'origine du réveil loclois. (Photo archives Schneider)

gré le sort contraire qui semblait s'acharner sur eux en début de rencontre.

On prendra maintenant un peu de repos jusqu'après les fêtes. Repos qui sera le bienvenu et qui permettra à la formation locloise de recharger ses «accus» afin d'engager la dernière partie du championnat avec le maximum d'atouts dans son jeu.

Le sauvetage n'est pas encore assuré, mais les Loclois ont tout de même prouvé qu'ils avaient la possibilité de se hisser au-dessus de la barre fatidique de la relégation.

Quant à Moutier il regrettera certainement son manque de sang-froid du deuxième tiers temps. Mais il a certainement péché par présomption croyant en une victoire facile.

Le Locle: Sahli; Kolly, Blättler; Pilorget, Borel, Girard; Geinoz, D. Yerly; Berner, Raval, Bourquin; Bula Dubois, Bianchi.

Moutier: Untermeiner; Schweizer, Schneider, Schmid H. J., Kohler, Schmid L.; Helfer, Uttinger; Gurtner, Guex, Houmard; Schnyder L., Jeanrenaud; Lechenne, Charmillot, Froidevaux.

Buts: 5' Charmillot 0-1; 6' Schmid L. 0-2; 7' Schnyder 0-3; 21' Girard (Borel) 1-3; 23' Gurtner 1-4; 23' Borel 2-4; 27' Girard (Borel) 3-4; 32' Borel (Girard) 4-4; 33' Dubois (Berner) 5-4; 33' Girard (Blättler) 6-4; 49' Schmid H. J. 6-5; 51' Pilorget (Yerly) 7-5; 57' Gurtner 7-6; 60' Pilorget 8-6; 60' Gurtner 8-7.

Arbitres: MM. Stähli et Duvoisin. Notes: Patinoire du Communal - 250 spectateurs. Le Locle sans Jeanmair (blessé) et P. Yerli (grippé).

Pénalités: 10 x 2 minutes contre Le Locle; 8 x 2 minutes contre Moutier + 5 minutes à Uttinger et 10 minutes à Guex. Mas.

A l'entraînement à Porrentruy

Que de belles actions!

● HC AJOIE - HC BIERNE 7-4 (1-0, 3-3, 4-6)

Les deux équipes se sont retrouvées samedi soir pour une rencontre amicale disputée devant 700 spectateurs. Nous avons assisté à une partie qui a laissé beaucoup de place aux belles actions.

En effet, l'absence d'engagement corporel a permis tout cela. A faire rêver les nostalgiques. C'était aussi l'occasion pour les deux équipes de faire jouer tout leur effectif et Ruhncke, qui avait

chaussé ses patins, s'en est donné à cœur joie, par trois buts et trois assists.

Les Ajoilots ont été assommés en trois minutes en encaissant cinq buts. Par la suite, ils surent se créer de belles occasions et Trottier, qui semble reprendre confiance, a pu inscrire deux buts et trois assists. A souligner aussi le bon travail de la troisième ligne formée de Bergamo, Sanglard et Olivier Siegenthaler. Ceux-ci devraient confirmer mercredi soir face à l'équipe canadienne de Mac-Gill de Montréal. (bv)

Pour l'équipe de Michel Turler Une pause bienvenue

● NS YOUNG SPRINTERS - MARTIGNY 1-14 (1-2 0-5 0-7)

L'équipe neuchâteloise a abordé cette rencontre dans de très mauvaises conditions puisqu'elle était privée de cinq joueurs titulaires: Leuenberger, qui n'est pas encore remis de la blessure contractée à Martigny, Wäber, Zingg, Kubler et J.-M. Longhi. De plus, blessé à Lens la semaine précédente, l'entraîneur Turler s'est retiré après deux périodes, alors que Dubois a tenu son poste malgré une cheville douloureuse. Il a fallu faire appel à Richert et Henrioud, deux éléments de la deuxième garniture, et au junior L. Ryser pour présenter deux blocs complets.

Dès lors, Martigny, équipe très homogène, n'a connu aucun problème pour remporter une large victoire qui ne lui a été contestée que l'espace d'un tiers-temps. Le premier, au cours duquel les locaux ont réussi à faire jeu égal, ne concédant une longueur de retard à leurs adversaires qu'à la suite d'une double pénalité infligée aux Chaux-de-Fonniers Seydoux et Dubois.

Les pensionnaires de Monruz n'ont cependant pas tenus la distance et la supériorité des Valaisans, tant physique que technique, s'est rapidement traduite dans les chiffres dès la période intermédiaire. La pause vient sans doute à son heure pour Young Sprinters qui viennent de perdre six fois consécutivement. Pour l'instant, Marly et Vallée de Joux sont encore derrière eux au classement. Mais la marge de sécurité est devenue très mince par rapport aux Fribourgeois.

Les équipiers de Turler devront par conséquent se reprendre très sérieusement dès les premières batailles de janvier s'ils entendent s'extraire de la zone dangereuse.

Arbitres: MM. Galley et Wermelle. Buts: 5e Udriot; 7e Seyoud, 18e Gagnon, 25e Pillet, 29e Gagnon, 35e Giroud, 37e Pillet, 39e Pochon, 42e

Udriot, 42e Ravera, 48e Pillet, 51e Pillet, 55e Giroud, 55e Schwab, 57e Pochon.

Notes: Patinoire de Monruz, 300 spectateurs.

Pénalités: 5 x 2 et 1 x 5 min. contre YS, 6 x 2 et 1 x 10 min. contre Martigny. (dy)

Championnat de première ligue Vallée de Joux: enfin!

GRUPE 3

Lyss - Grindelwald 2-9
Le Locle - Moutier 8-7
Thoune - Adelboden 4-0
Fleurier - Saint-Imier le 10 janvier
Konolfingen - Wiki 7-5

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Grindelwald	11	11	0	0	73-26	22
2. Thoune	11	8	0	3	61-34	16
3. Lyss	11	6	1	4	63-50	13
4. Moutier	11	5	1	5	57-47	11
5. Fleurier	10	4	1	5	49-40	9
6. Konolfingen	11	4	1	6	36-70	9
7. Wiki	11	4	0	7	51-63	8
8. Adelboden	11	4	0	7	36-57	8
9. Saint-Imier	9	2	1	6	34-51	5
10. Le Locle	10	2	1	7	42-63	5

GRUPE 1

Saint-Moritz - Grasshoppers 3-0
Uzwil - Frauenfeld 5-0
Niederhasli - Wallisellen 13-4
Schaffhouse - Ascona 1-8
Weinfelden - Bulach 2-5

Classement: 1. Ascona 11-17 (75-37); 2. Bulach 11-17 (66-28); 3. Weinfelden 11-16 (60-33); 4. Niederhasli 10-14 (52-26); 5. Uzwil 11-13 (42-31); 6. Saint-Moritz 10-11 (43-39); 7. Frauenfeld 11-8 (30-41); 8. Schaffhouse 11-8 (41-53); 9. Wallisellen 11-4 (31-79); 10. Grasshoppers 11-0 (13-86).

GRUPE 4

Monthey - Sion 4-5
Marly - Champéry 2-7
Lens - GE-Servette 3-4
Vallée de Joux - For. Morges ... 4-2
Neuchâtel - Martigny 1-14

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Martigny	11	11	0	0	105-28	22
2. GE-Servette	10	10	0	1	84-38	20
3. Monthey	11	7	0	4	66-56	14
4. Champéry	11	6	1	4	54-40	13
5. Sion	11	6	0	5	36-39	12
6. Lens	11	4	1	6	38-62	9
7. For.-Morges	11	4	0	7	41-49	8
8. Neuchâtel	11	3	0	8	50-82	6
9. Marly	11	2	0	9	34-64	4
10. Vallée de Joux	11	1	0	10	28-79	2

GRUPE 2

Bâle - Soleure 7-5
Il./Effretikon - Urdorf 10-3
Berthoud - Rotblau B. 5-1
Küsnacht - Lucerne 8-1
Lützelflüh - Zunzgen/Sissach .. 1-12

Classement (11 matches): 1. Bâle 20 (88-26); 2. Illnau/Effretikon 16 (61-26); 3. Berthoud 16 (63-42); 4. Zunzgen/Sissach 15 (51-38); 5. Soleure 13 (67-44); 6. Küsnacht 11 (43-42); 7. Rotblau Berne 8 (32-57); 8. Lucerne 5 (35-55); 9. Urdorf 4 (39-62) 10. Lützelflüh 2 (27-92). (si)

Carnet de la semaine

cette semaine au Printemps

printemps



Belle pour les Fêtes

A notre nouvelle boutique « cocktail » vous trouverez, entre autres:

Robe dos nu
avec bretelles à nouer, style des années 60, en jersey, banlon noir **149.-**

Robe de cocktail courte
manches kimono, jupe évasée avec jupon en organza, noir, rouge ou bleu **298.-**

Ouverture nocturne

Jeudi 22 décembre de 10 à 22 h.

Le Super Marché et le bar seront ouverts dès 8 h. Le lendemain de la nocturne, ouverture à 9 h.



Plaisir de choisir - joie d'offrir!

A la parfumerie

Rasoir Braun
« Micron Plus » **135.-**

Coffret Bogart
eau de toilette
aftershave **39.-**

Bicidi
chausson de ballerine
en céramique avec
sels de bain **26.-**

MENU

de la
nocturne
du
22
décembre
au Bar



Poulet
gratin dauphinois
salade **6.50**

De 19 à 22 h., concert avec l'accordéoniste Marc Frid

Le bar est ouvert dès 8 h. du matin

De 8 à 11 h.,
café et thé à **90 ct**

Embarras du choix ?

Alors offrez un
BON-CADEAU
de 5.-, 10.-, 20.-, 50.-, 100 fr.
En vente à la caisse du parterre



Plaisir de choisir - joie d'offrir!

Coussin Smyrne
à faire soi-même
avec matériel **36.90**

Nappe en fil
brodée main
avec 6 serviettes **79.-**

Linge éponge
avec initiales **17.90**

Pralinés Lindt
« Connaisseur »
la boîte de 750 gr **32.-**

Pralinés Suchard
« Symphonie »
la boîte de 500 gr **22.80**

Des vins de fête

Champagne Vve Guérin
notre exclusivité
7 dl **19.90**

Champagne Mum
Cordon rouge
brut 7 dl

Moscato Spumante
7 dl **2.95**

Châteauneuf-du-Pape
Cave Jullians 7 dl **8.95**



Amis skieurs Joyeux Noël !



Skis tout-terrain
très résistants
avec fixations
GEZE!
Arête supérieure
en PU, élastomère
et noyau PU.
Longueurs:
170 à 190 cm.

Rayon sport, 2e étage



Gaîté et fantaisie...

...pour les Fêtes de Noël
avec nos

Bombes de table **4.75**

Serpentins
le rouleau de 10 pces **50 ct**

Crackers
12 pièces **12.90**

Boules de Noël
6 pces **5.95**

Toujours du nouveau au Printemps, le premier des grands magasins.

dès à présent

5%

obligations de caisse

Durée: 5 - 8 ans

4 3/4 % 3 - 4 ans

Titres de Fr. 1.000.-, 5.000.-, 10.000.-

Banque Procrédit

La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 23
Chèques postaux 23-921

Zurich Winterthour St-Gall Bâle Aarau Berne Lucerne Soleure Bienne
Genève Fribourg Lausanne Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Sion Lugano

Filiale de la
Société de Banque Suisse

60-155245

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉE DE COMMERCE

bilingue, (français-allemand), 10 années de pratique, cherche travail à temps partiel, 3-5 heures par jour.
Ecrire sous chiffres 91-3728 à Assa, Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

TECHNICIEN D'EXPLOITATION

52 ans, formation de base de mécanicien, cherche emploi, même temporaire.
☎ 039/23 63 65

JEUNE HOMME

23 ans, parlant français et italien, avec voiture, cherche emploi pour tout de suite ou à convenir. Etudie toute proposition
☎ 039/31 59 06 (repas)



VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS

Services Industriels

GAZ

Afin d'éliminer les fuites et les risques qui peuvent en résulter, il est vivement recommandé de signaler à nos services toute odeur suspecte de gaz naturel.

Cet appel s'adresse en particulier aux usagers, aux propriétaires, aux gérants et concierges d'immeubles.

☎ 039/27 11 05 (interne 47-48).

Services Industriels
Service du gaz

96948

A vendre

fraise à neige Aebi

type SF 2, moteur 16 CV, entièrement révisée, avec lame et chaînes au prix de Fr. 11 000.- conviendrait pour commune ou gérance.

DUBOIS SA, 2022 Bevaix, ☎ 038/46 18 56. 28.477



SECOURS SUISSE D'HIVER

... parce qu'il y a aussi parmi nous des personnes qui ont besoin d'aide. 91971

MEUBLES **Leitenberg** TAPIS RIDEAUX



Salon d'angle 6 places
comme ci-dessus au prix spécial

1695.-

Net franco domicile
Ouverture nocturne le 22 décembre 1983

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 233047

SPORTS

Logique respectée au slalom spécial de Piancavallo Roswitha Steiner dans la tourmente

Erika Hess gagnante en début de saison du slalom spécial de Kranjska Gora, on pouvait penser que la championne du monde de la spécialité allait encore régner sans partage en cette année olympique sur cette discipline. Maria-Rosa Quario à Sestrières apportait un premier rectificatif à ce jugement quelque peu hâtif.

A Piancavallo, troisième slalom et troisième gagnante différente. C'est Roswitha Steiner (20 ans) cette fois qui l'a emporté, au terme d'une épreuve disputée dans des conditions particulièrement pénibles: brouillard, vent, pluie dans la première manche, abondantes chutes de neige dans la deuxième, ont considérablement compliqué la tâche des skieuses.



Malgré la tourmente, Roswitha Steiner a signé son deuxième succès en Coupe du monde à Piancavallo. (Bélino AP)

Pourtant, la logique a finalement été respectée puisque la plupart des meilleures ont émergé. Par ailleurs, ce slalom n'aura provoqué qu'un nombre réduit d'éliminations.

La victoire de l'Autrichienne, qui a signé dans la station du Frioul son deuxième succès en Coupe du monde après celui récolté en mars dernier dans le slalom de Waterville Valley, démontre bien que la lutte sera chaude à Sarajevo pour le titre olympique.

Surtout que l'on s'est rendu compte à Piancavallo que d'autres skieuses n'étaient plus très éloignées de la première marche du podium. A commencer par la Polonaise Malgorzata Tlalka, battue finalement de 28 centièmes de seconde seulement par Roswitha Steiner, et qui a pu longtemps caresser l'espoir d'apporter à la Pologne sa deuxième victoire au plus haut niveau après le succès de son compatriote Jan Bachleda, dans le slalom spécial de Banff, il y a onze ans.

Ce succès de la Polonaise aurait d'ailleurs pris une signification particulière, vingt-quatre heures après que les «zomos» aient empêché les manifestations destinées à marquer l'anniversaire des révoltes ouvrières de décembre 1970, en quadrillant systématiquement tout le pays.

Mais la menace polonaise en slalom est bien réelle. Outre Malgorzata, deux autres skieuses de Varsovie ont en effet terminé parmi les dix premières de cette épreuve: sa sœur Dorota s'est classée septième, Eva Grabowska prenant pour sa part le huitième rang. Belle démonstration réussie par cette équipe de Pologne, qui devrait logiquement parvenir au sommet cet hiver encore.

L'équipe suisse de slalom, qui avait suscité de gros espoirs à Kranjska Gora avant de confirmer à Sestrières, a par contre déçu cette fois. Certes, derrière Roswitha Steiner, Malgorzata Tlalka et l'Italienne Maria-Rosa Quario, Erika Hess en prenant la quatrième place a démontré qu'elle appartenait bel et bien à l'élite de la discipline. Ce dont personne doutait d'ailleurs.

Mais Erika, à Piancavallo, a été nettement dominée, concédant plus d'une seconde et demie à Roswitha Steiner. Elle a connu des problèmes de lunettes dans la deuxième manche, mais avait déjà été sérieusement distancée sur le premier tracé.

Les conditions étaient difficiles, il faut le rappeler. Mais c'est surtout des autres concurrentes helvétiques qu'est venue la déception. Que ce soit Monika Hess, Corinne Schmidhauser ou Brigitte Gagliardi, elles ont toutes été reléguées au-delà du vingtième rang!

UNE LUTTE À TROIS

Ce slalom spécial de Piancavallo a finalement tourné à une lutte à trois entre Roswitha Steiner, Malgorzata Tlalka et Maria-Rosa Quario.

Au terme de la première manche, il apparut en effet que la victoire finale ne pouvait plus échapper à l'une de ces trois skieuses. La Polonaise précédait alors l'Italienne d'un petit centième de seconde et l'Autrichienne de 18 centièmes.

Sur le deuxième tracé, Roswitha Steiner allait parvenir à retourner la situation à son avantage en dominant Malgorzata Tlalka de 46 centièmes et Maria-Rosa Quario de 84 centièmes.

Un exploit authentique, comme celui réussi par la Française Christelle Guignard. Malgré le handicap d'un dossard très élevé (No 42), cette dernière est en effet parvenue à entrer parmi les dix premières (9e). Ce qui était loin d'être évident dans les conditions détestables qui régnaient à Piancavallo samedi.

RÉSULTATS

1. Roswitha Steiner (Aut) 94"05; 2. Malgorzata Tlalka (Pol) à 0"28; 3. Maria-Rosa Quario (It) à 0"67; 4. Erika Hess (S) 1"52; 5. Perrine Pelen (Fr) à 1"58; 6. Tamara McKinney (EU) à 1"64; 7. Dorota Tlalka (Pol) à 1"65; 8. Eva Grabowska (Pol) à 2"14; 9. Christelle Guignard (Fr) à 2"42; 10. Olga Charvatova (Tch) à 2"50; 11. Daniela Zini (It) à 2"53; 12. Karin Buder (Aut) et Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) à 2"92; 14. Ivana Valesova (Tch) à 3"18; 15. Anni Kronbichler (Aut) à 3"19; 16. Cristina Bricchetti (It) à 3"29; 17. Maria Epple (RFA) à 3"33; 18. Lea Sölkner (Aut) à 3"35; 19. Alexandra Marasova (Tch) à 3"46; 20. Elena Medzihradská (Tch) à 3"82. Puis les autres Suissesses: 22. Corinne Schmidhauser à 4"00; 23. Monika Hess à 4"11; 31. Brigitte Gagliardi à 5"03; 32. Christine von Grünigen à 5"30; 36. Brigitte Nansoz à 5"56; 41. Catherine Andeer à 6"54. 87 concurrentes au départ, 62 classées.

Première manche (176 m. dén., 55 portes par Jean-Pierre Fournier-S): 1. Malgorzata Tlalka 46"48; 2. Quario à 0"01; 3. Steiner à 0"18; 4. Erika Hess à 0"84; 5. Dorota Tlalka à 0"87; 6. Pelen à 0"93; 7. McKinney à 1"13; 8. Zini à 1"29; 9. Grabowska à 1"33; 10. Fernandez-Ochoa à 1"34. - Ont notamment été éliminées: Christin Cooper (EU) et Brigitte Oertli (S).

Deuxième manche (57 portes par Stefano Dalmasso-It): 1. Steiner 47"39; 2. Malgorzata Tlalka à 0"46; 3. McKinney à 0"69; 4. Pelen à 0"83; 5. Quario à 0"84; 6. Erika Hess à 0"86; 7. Dorota Tlalka et Guignard à 0"96; 9. Grabowska à 0"99; 10. Charvatova à 1"12.

LA COUPE DU MONDE

Dames: 1. Erika Hess (S) 123 points; 2. Irene Epple (RFA) 90; 3. Maria Walliser (S) 51; 4. Olga Charvatova (Tch) 50; 5. Tamara McKinney (EU) 49; 6. Lea Sölkner (Aut) et Hanni Wenzel (Lie) 47; 8. Roswitha Steiner (Aut) et Malgorzata Tlalka (Pol) 45; 10. Maria-Rosa Quario (It) 40. Slalom (3 courses): 1. Erika Hess 48; 2. Malgorzata Tlalka et Steiner 45; 4. Quario 40; 5. McKinney 30; 6. Dorota Tlalka 28. (si)

Dans les épreuves nordiques de Ramsau Déception suisse en relais

Cinquième à Reit im Winkl, le relais suisse n'est pas parvenu à rééditer cette performance dans le cadre des épreuves nordiques de Ramsau, en Autriche: la première garniture helvétique a en effet dû se contenter du neuvième rang.

L'espoir d'un bon résultat devait d'ailleurs s'estomper d'emblée: brillant cinquième des 30 kilomètres la veille, Konrad Hallenbarter perdait en effet beaucoup de terrain dès le premier relais en raison de skis mal préparés.

Le quatuor helvétique devait finalement concéder près de quatre minutes aux vainqueurs du jour.

Echecs

Tournoi des prétendants Finalistes connus

Le grand maître soviétique Vassili Smyslov s'est qualifié samedi soir pour la finale du tournoi des prétendants en faisant match nul dans la onzième partie contre le grand maître hongrois Zoltan Ribli dans la demi-finale de cette épreuve.

Le score définitif de cette demi-finale est de 6,5 points à 4,5 points. Le nul a été enregistré au 38e coup des noirs, sur proposition de Smyslov.

L'ex-champion du monde rencontrera en finale du tournoi des prétendants son compatriote le jeune grand maître soviétique Garry Kasparov qui s'est qualifié vendredi aux dépens du grand maître Victor Kortchnoi (Suisse) par 7 à 4. (si)

CM du combiné nordique Un faux-départ

Faux-départ pour la Coupe du monde de ski nordique, à Seefeld: après de nombreuses protestations et discussions, le jury a trouvé un compromis en classant ex aequo au premier rang l'Allemand de l'Est Uwe Dotzauer et l'Américain Kerry Lynch. Ces incidents ont été provoqués par une erreur du starter, qui avait enchyé trop vite sur la piste de fond Lynch. Finalement, après avoir donné Dotzauer vainqueur dans un premier temps, les organisateurs ont classé les deux hommes ex aequo... A noter la sixième place dans cette épreuve du jeune Autrichien Klaus Sulzenbacher (18 ans), vainqueur du saut. Sulzenbacher est aussi réputé comme alpiniste...

Les spécialistes suisses du combiné n'ont pas atteint leur objectif, qui était d'arracher une qualification pour les Jeux olympiques de Sapporo. Ils le doivent avant tout à des performances par trop modestes en saut.

Combiné nordique de Coupe du

monde à Seefeld. Classement final: 1. Uwe Dotzauer (RDA) et Kerry Lynch (EU) 421,30 points; 3. Gunter Schmieder (RDA) 412,17; 4. Jouko Karjalainen (Fin) 412,06; 5. Oliver Warg (RDA) 409,84; 6. Klaus Sulzenbacher (Aut) 409,74; 7. Thomas Müller (RFA) 409,66; 8. Espen Andersen (No) 408,82; 9. Andreas Langer (RDA) 404,55; 10. Rauno Miettinen (Fin) 403,27. Puis les Suisses: 32. Walter Hurschler 371,83; 36. Lukas Portmann 362,54; 42. Fredy Glanzmann 352,38; 51. Andreas Schaad 336,87. 66 concurrents classés.

Saut: 1. Sulzenbacher 223 (87 + 89); 2. Andersen 213,1 (83,5 + 86); 3. Schmieder 212,6 (84,5 + 85). Puis: 44. Hurschler 190,3; 50. Portmann 174,1; 62. Schaad 160,1; 66. Glanzmann 155,0.

Fond 15 km.: 1. Lynch 44'1"8; 2. Dotzauer 44'43"1; 3. Karjalainen 45'4"7. Puis: 20. Glanzmann 46'32"6; 25. Hurschler 47'11"6; 29. Portmann 47'32"2; 40. Schaad 48'50"0. (si)

Coupe du monde féminine à Autrens La revanche de Marjia-Liisa

Gagnante de la Coupe du monde nordique en 1982, Marjia-Liisa Hämäläinen a pris sa revanche de la défaite concédée à Reit im Winkl. La Finlandaise a en effet remporté à Autrens la deuxième épreuve de la saison, un 10 kilomètres, disputé dans des conditions difficiles, sous la neige et dans le brouillard. Elle a devancé la Tchèque Anna Pasiarova et la Norvégienne Anne Jahren.

Gagnante des 5 km. de Reit im Winkl, la Tchèque Kvetta Jeriova a dû cette fois se contenter du septième rang.

Côté suisse, il s'est confirmé comme lors de l'ouverture de la saison que la forme n'était pas encore très affinée. C'est ainsi que Christine Brügger, la meilleure représentante helvétique, ne s'est classée que 26e. Elle aura du moins eu le mérite de devancer celle qui est considérée avec raison comme la meilleure Suissesse, Evi Kratzer.

LES RÉSULTATS

10 km. d'Autrens: 1. Marjia-Liisa Hämäläinen (Fin) 31'38"2; 2. Anna Pasiarova (Tch) à 3"9; 3. Anne Jahren (No) à 6"2; 4. Blanka Paulu (Tch) à 23"0; 5. Berit Aunli (Nor) à 29"0; 6. Inger-Helene Nybraaten (No) à 36"3; 7. Kvetta Jeriova (Tch) à 42"7; 8. Karin Jäger (RFA) à 44"8; 9. Carola Anding (RDA) à 48"3; 10. Ann Rosendahl (Sué) à 58"2. Puis les Suissesses: 26. Chris-

tine Brügger à 2'31"; 28. Evi Kratzer à 2'34"; 33. Monika Germann à 2'48"; 38. Gaby Scheidegger à 3'18"; 55. Cornelia Thomas à 4'40".

Les positions en Coupe du monde après deux épreuves: 1. Anna Pasiarova (Tch) 44 points; 2. Marjia-Liisa Hämäläinen (Fin) 41; 3. Kvetta Jeriova (Tch) 40; 4. Blanka Paulu (Tch) 31; 5. Karin Jäger (RFA) 25; 6. Ute Noack (RDA) 21; 7. Ann Rosendahl (Sué) 20; 8. Tamara Markachanskaia (URSS) et Anne Jahren (No) 19. (si)

Dans les relais Tchèques à l'aise

La Tchèque Kvetta Jeriova et Blanka Paulu, a logiquement dominé le relais 3 x 5 kilomètres des épreuves féminines nordiques d'Autrens. Elle l'a emporté devant la Norvège et la RDA. Emmenée par Evi Kratzer, la Suisse I a dû se contenter du douzième rang, la Suisse II du dix-septième rang.

Relais 3 x 5 km.: 1. Tchèque (Anna Pasiarova, Kvetta Jeriova, Blanka Paulu) 46'42"0; 2. Norvège (Berit Aunli, Anne Jahren, Britt Pettersen) 46'56"8; 3. RDA (Petra Sölter, Carola Anding, Ute Noack) 47'22"7; 4. Finlande 47'37"2; 5. Suède 47'50"2; 6. Etats-Unis 48'7"9. Puis: 12. Suisse I 50'11"2; 17. Suisse II 52'57"7. (si)

En contradictions

Roswitha Steiner (Aut, Ire): Je suis bien sûr ravie de ce succès. Déjà, à Sestrières, j'étais au mieux de ma forme mais je n'avais pas osé prendre de risques. Cette fois, la volonté a suivi et c'est fort encourageant pour la suite. Les conditions atmosphériques font partie de la course et, pour ma part, je n'ai aucune plainte à formuler.

Tamara McKinney (EU, 6e): De la neige artificielle, du brouillard, de la neige mêlée de pluie qui tombe avant le départ de la 1re manche et une organisation chancelante. Il est impossible de skier sur sa valeur dans de telles conditions. Il est donc tout à fait normal de protester. (si)

Meilleur temps de la première manche, Malgorzata Tlalka avait en effet encore le meilleur temps au poste de chronométrage intermédiaire sur le deuxième tracé, avant de se bloquer dans les ultimes portes...

Au congrès de l'IAAF L'URSS à Los Angeles

La première Coupe du monde de marathon aura lieu en 1985, a décidé la Fédération internationale (IAAF), réunie en congrès à Manille. Le président de l'IAAF, M. Primo Nebiolo (Italie), a précisé que six villes (Buffalo, Hiroshima, Londres, Montréal, Vienne et Séoul) étaient candidates pour accueillir cette compétition. D'autre part, les prochains championnats du monde de cross se dérouleront le 25 mars 1984, dans l'Etat du New Jersey (USA).

Concernant les Jeux olympiques de Los Angeles, M. Nebiolo a déclaré qu'il croyait que l'URSS y participerait, ajoutant que d'après les conversations qu'ils

avaient pu avoir avec les dirigeants soviétiques, il concluait que l'URSS désirait réellement aller aux Jeux de Los Angeles.

Au sujet de la qualification des athlètes naturalisés, le président de l'IAAF a dit que «seuls les citoyens de chaque pays étaient régulièrement qualifiés», ajoutant toutefois que «les personnes naturalisées devaient avoir résidé au moins un an dans le pays pour lequel elles avaient opté, avant de pouvoir le représenter aux Jeux olympiques».

Enfin, les prochaines élections générales au sein de l'IAAF auront lieu lors des Jeux de Los Angeles. (si)

A Saignelégier

Course annulée

La neige n'ayant pas daigné faire son apparition, c'est bien à regret que les responsables du Ski-Club de Saignelégier ont dû supprimer leur course de fond régionale qui devait marquer, dimanche, l'ouverture de la saison dans le Giron jurassien.

Le calendrier ne prévoit aucune date de remplacement pour l'organisation de cette compétition. (y)

SPORTS

Conditions changeantes dans la descente de Val Gardena
Urs Räber avec une avance de... 16 m. 38

Enfin! A force d'accumuler les places d'honneur, Urs Räber a tout de même trouvé la consécration au plus haut niveau. Le Bernois, qui a fêté son 25e anniversaire le 28 novembre dernier, a remporté sa première victoire de Coupe du Monde en s'imposant dans la descente de Val Gardena, une épreuve par ailleurs qui aura été marquée par des conditions de course changeantes. Au terme des 3136 mètres de la piste de la Saslonch, Räber a battu de 61 centièmes de seconde le Canadien Todd Brooker et de 99 centièmes un autre Canadien, Steve Podborski, la quatrième place revenant au vainqueur de Val d'Isère le week-end dernier, le Suisse Franz Heinzer.

Une fois deuxième, deux fois troisièmes, trois fois quatrième jusqu'ici dans sa carrière, Urs Räber avait déjà bien failli monter sur la plus haute marche du podium à Val d'Isère. Une incroyable cabriole avant l'entrée dans la compression l'en avait empêché. Cette fois, c'est chose faite. Et bien faite puisqu'il laisse Brooker à... 16,38 m.

CHRONOMÈTRE AFFOLÉ

Urs Räber aura donc dû attendre très longtemps pour décrocher ce premier succès en Coupe du Monde. Et rien ne lui aura été épargné.

Dans l'aire d'arrivée, le solide et talentueux Bernois a en effet dû patienter près d'une heure de temps avant d'être véritablement assuré de sa victoire. Une épreuve supplémentaire dont il se serait bien passé.

Au fil du passage des concurrents, les conditions se modifièrent en effet sur Val Gardena, la piste devenant de plus en plus rapide, surtout dans sa partie supérieure. Si bien que des coureurs portant des numéros de dossard élevés ont, quasiment jusqu'à la fin, affolé le chronométrateur, jusqu'au deuxième poste intermédiaire du moins.

Räber devant Brooker, Podborski et Heinzer. A lire ce résultat, rien que de bien logique, exception faite peut-être de l'absence d'un Autrichien.

Des Autrichiens qui ont subi une lourde défaite dimanche puisqu'il faut remonter au huitième rang pour retrouver le premier des leurs, l'«ancien» Franz Klammer en l'occurrence.

Mais derrière, nombreux ont été ceux qui ont profité de la modification des données. Ainsi, l'Italien Ivan Marzola (dossard No 53) a-t-il pris la cinquième place, les Allemands de l'Ouest Klaus Gattermann (37) et Herbert Renoth (35) les sixième et septième rangs, le Canadien Paul Boivin (40) le neuvième, un autre Italien, Alberto Ghidoni (56) le onzième...

Comme on le voit, cette descente aura donné lieu à des résultats particulièrement surprenants.

DÉBACLE AUTRICHIENNE

Il faut dire que cette troisième descente de la saison s'est courue sous une légère chute de neige. Et c'est précisément la neige qui a joué un rôle prépondérant.

Les concurrents des troisième et quatrième groupes ont en effet bénéficié d'une neige plus glissante, en raison de la

pellicule fraîche tassée sur la couche artificielle que les organisateurs avaient transportée, par hélicoptères, en toute hâte, quelques jours auparavant. Ce qui leur a permis de jouer les trouble-fête très longtemps.

Cette situation a précipité la débâcle des Autrichiens. Avec six coureurs dans le premier groupe, ces derniers ne sauraient en effet se satisfaire du huitième rang de Klammer ou de la neuvième place du champion du monde Harti Weirather.

Ce qu'ils en pensent

Räber: Depuis quelques temps, je sentais que j'allais gagner. J'ai bénéficié d'un bon matériel. J'ai coupé au maximum les courbes. Ce succès ne va pas me transformer psychologiquement. Car, de toute façon, je suis actuellement très confiant.

Brooker: J'ai fait une faute énorme dans le premier virage, qui m'a coûté la victoire. C'est dommage, j'avais trouvé les meilleurs skis.

Podborski: J'ai été beaucoup trop lentement dans le bas. Je suis tout de même satisfait de ce résultat. La victoire de Räber ne me surprend pas. (si)

Certes, les résultats étonnants de coureurs habituellement plus modestes fournissent une explication. Mais, dès avant que la course ne prit une allure assez folle, les descendeurs de Charly Kahr étaient déjà battus par les Suisses Räber et Heinzer ainsi que par les Canadiens Brooker et Podborski.

Un Brooker entre parenthèses dont on se dit qu'il devrait bientôt renouer avec la victoire après ses deux deuxième places consécutives de Val d'Isère et de Val Gardena.

LE MEILLEUR GLISSEUR

Cette victoire de Räber est on ne peut plus logique. Depuis le début de la saison, le Bernois s'affirmait comme le meilleur «glisseur» au monde actuellement. Et il fallait bien savoir glisser sur cette neige douce de Val Gardena, sur une piste où les difficultés étaient quasiment absentes.

Franz Heinzer, après sa victoire de Val d'Isère, a confirmé sa bonne forme actuelle.

Mais les autres Suisses ont eux aussi été victimes des circonstances. Derrière,



Meilleur «glisseur» au monde actuellement, Urs Räber a remporté la descente de Val Gardena. (Bélino AP)

Karl Alpiger, qui a trouvé de meilleures conditions, a échoué d'un rien dans sa tentative d'entre dans les points (16e). Il faut remonter encore plus loin pour trouver Silvano Meli ou Bruno Kern, mais eux ne figurent pas à un rang qu'ils méritent. Par contre, on peut commencer à se soucier pour Conradin Cathomen, et surtout pour Peter Müller.

REACTION ATTENDUE

Le Zurichois se retrouvait en effet déjà plongé dans les profondeurs du classement bien avant l'«avalanche» des seconds couteaux. Mais, comme on connaît le bonhomme, il en serait pas étonnant de le retrouver aux avant-postes lors des grandes classiques de janvier.

Il serait en effet étonnant de retrouver certains coureurs qui se sont distingués dimanche aussi à l'aise sur les pentes de la Streif ou du Lauberhorn.

Il n'en demeure pas moins que les Marzola, Gattermann, Renoth et autre Ghidoni ont su tirer profit de circonstances favorables sur la Saslonch. Personne ne saurait leur en faire le reproche.

RÉSULTATS

Descente de Val Gardena (3136 m, 760 m. dén., 34 portes par Charly Kahr/Aut): 1. Urs Räber (S) 1'56"80.

Billard

Championnat suisse Burgener s'impose

A Zurich, le Genevois André Burgener a remporté le championnat suisse aux trois bandes. Il s'est imposé devant les Zurichois Jürg Hertli et André Burgat. (si)

Natation

Coupe de Noël Temps modestes

Thierry Jacot chez les messieurs et Claudine Lutolf chez les dames ont remporté la traditionnelle Coupe de Noël, qui s'est disputée sur le parcours habituel séparant le pont des Bergues du pont de la Machine, sur le Rhône. Etant donné l'absence complète de courant et le faible niveau de l'eau, les temps sont restés assez modestes.

Thierry Jacot avait déjà remporté cette épreuve en 1981 alors que pour Claudine Lutolf, une junior genevoise, il s'agit du premier succès. 315 nageuses et nageurs ont participé à cette Coupe de Noël, par une température de 8 degrés (air) et 6,5 degrés (eau).

LES RÉSULTATS

Messieurs: 1. Thierry Jacot (Genève) 1'19"8; 2. Geri Waldmann (Bâle) 1'22"5; 3. François David (Genève) 1'23"2; 4. Giovanni di Filippo (Bâle) 1'24"0; 5. Jérémy Lubicz (Genève) 1'24"6.
Dames: 1. Claudine Lutolf (Genève) 1'30"5; 2. Esther Suter (Bâle) 1'34"2; 3. Isabelle Fauchez (Nyon) 1'36"8. (si)

2. Tod Brooker (Can) à 0"61. 3. Steve Podborski (Can) à 0"99. 4. Franz Heinzer (S) à 1"31. 5. Ivan Marzola (It) à 1"36. 6. Klaus Gattermann (RFA) à 1"59. 7. Herbert Renoth (RFA) à 1"63. 8. Franz Klammer (Aut) à 1"72. 9. Harti Weirather (Aut) et Paul Boivin (Can) à 1"87. 11. Alberto Ghidoni (It) à 2"02. 12. Philippe Vermeret (Fr) à 2"05. 13. Christian Sölle (Aut) à 2"08. 14. Martin Bell (GB) à 2"10. 15. Gary Athans (Can) à 2"12. 16. Karl Alpiger (S) 2"20. 17. Douglas Lewis (EU) à 2"30. 18. Silvano Meli (S) et Chris Kent (Can) à 2"47. 20. Bill Johnson (EU) à 2"49.

Puis les autres Suisses: 22. Bruno Kern à 2"55. 29. Gustav Oehrl à 2"90. 41. Conradin Cathomen à 3"66. 46. Toni Bührler à 3"71. 60. Peter Müller à 4"96. - 75 coureurs au départ, tous classés.

LA COUPE DU MONDE

Messieurs: 1. Franz Heinzer (S) 77 pts. 2. Pirmin Zurbriggen (S) 72. 3. Urs Räber (S) 58. 4. Tod Brooker (Can) 50. 5. Andreas Wenzel (Lie) 43. 6. Harti Weirather (Aut) 42. 7. Steve Podborski (Can) 39. 8. Hans Henn (Aut) 37. 9. Erwin Resch (Aut) et Jure Franko (You) 35. - Descente (3 courses): 1. Brooker 50. 2. Räber 49. 3. Weirather 42. 3. Heinzer 41. 5. Podborski 39. 6. Resch 35.

Par nations: 1. Suisse 618. 2. Autriche 453. 3. RFA 180. 4. France 123. 5. Italie et Liechtenstein 113. - Messieurs: 1. Suisse 340. 2. Autriche 275. 3. Canada 99. 4. Yougoslavie 75. 5. Italie et Liechtenstein 59. - Dames: 1. Suisse 278. 2. Autriche 178. 3. RFA 145. 4. Etats-Unis 87. 5. Pologne et Tchécoslovaquie 83. (si)

Pour le Super-G Lüthi no 1

Voici l'ordre des départs du Super-G de Val Gardena, qui se déroulera aujourd'hui à 12 h. 20:

1. Jacques Lüthi (S); 2. Jure Franko (You); 3. Marc Girardelli (Lux); 4. Franz Gruber (Aut); 5. Peter Müller (S); 6. Alex Giorgi (I); 7. Hans Enn (Aut); 8. Boris Strel (You); 9. Pirmin Zurbriggen (S); 10. Robert Erlachner (I); 11. Franz Heinzer (S); 12. Max Julien (S); 13. Hubert Strolz (Aut); 14. Joël Gaspoz (S); 15. Thomas Bürgler (S). Puis: 19. Urs Räber (S); 24. Silvano Meli (S); 50. Martin Hangl (S); 74. Gustav Oehrl (S). 104 concurrents au départ. (si)

A Crans-Montana La Coupe d'Europe

A Crans-Montana, les organisateurs ont tout mis en œuvre pour la préparation de la fameuse «Nationale», piste de descente des prochains championnats du monde 1987, d'une Coupe d'Europe FIS messieurs. Les coureurs de dix nations s'affronteront, mardi et mercredi, selon le programme suivant:

Mardi 20: super-G (2500 mètres, 600 m. de dénivellation) à 12 heures.

Mercredi 21: slalom géant (1300 mètres, 352 m. de dénivellation) première manche à 10 heures et seconde manche à 13 heures. (si)

Cyclo-cross d'Hombrechtikon Stamsnijder sans bavure

Champion du monde 1981, le Hollandais Hennie Stamsnijder se trouve présentement en excellente condition. Comme à Aristau une semaine plus tôt, le Batave s'est imposé sans bavure à Hombrechtikon, distançant Albert Zweifel d'une demi-minute.

Stamsnijder a ainsi fêté sa cinquième victoire de la saison, alors que Zweifel a subi sa 8e défaite consécutive. Le Belge Werner van der Fraenen, médaillé d'argent chez les amateurs aux derniers mondiaux, a pris la 3e place, devant l'étonnant Genevois Gilles Blaser.

Hennie Stamsnijder dictait dès le départ une allure très soutenue dans cette épreuve suivie par 6000 spectateurs et disputée sur un parcours sélectif. Seuls Peter Frischknecht et Albert Zweifel se maintenaient dans sa roue, avant d'être lâchés l'un après

l'autre. Le Néerlandais couvrait ainsi les trois derniers tours (sur neuf) en solitaire.

LES RÉSULTATS

Catégorie A (21,6 km.): 1. Hennie Stamsnijder (Hol) 56'41"; 2. Albert Zweifel (Rüti) à 31"; 3. Werner van der Fraenen (Bel) à 55"; 4. Gilles Blaser (Genève) à 1'08"; 5. Peter Frischknecht (Uster), à 1'13"; 6. Erwin Lienhard (Steinmaur) à 1'27"; 7. Marcel Russenberger (Merishausen) à 1'30"; 8. Gilles Dubuis (Fra) à 1'31"; 9. Sepp Kuriger (Hombrechtikon) à 1'34"; 10. Alex Vonbank (Steinmaur) à 1'51".

Cat. B (14,4 km.): 1. Pascal Richard (Yverdon) 37'59"; 2. Roger Honegger (Fehraltorf) à 58"; 3. Dominique Burnier (Renens) à 1'20".

Cat. C (9,6 km.): 1. Beat Wabel (Wetzikon) 26'38". (si)

Pour Francesco Moser Casque futuriste

L'Italien Francesco Moser a annoncé qu'il partirait le 28 décembre pour Mexico, où il effectuera sa tentative contre le record de l'heure, détenu par le Belge Eddy Merckx. Moser poursuivra ses séances d'entraînement au Palais des Sports de Milan jusqu'au 21 décembre.

La dernière nouveauté du champion italien, dont la bicyclette à roues pleines sans rayons et cadre

incliné vers l'avant, est, à présent, opérationnelle, lui a été proposée par le grand créateur Pininfarina, réputé pour les lignes aérodynamiques qu'il donne aux voitures. Cette fois, Pininfarina s'est penché sur un casque dont la ligne futuriste (plongeant en pointe dans le bas du dos du coureur) est digne des couvre-chefs de certains héros de bandes dessinées modernes. (si)

A

actuel

A table!

Le différend se règlera à l'amiable. Un repas à trois fera l'affaire. M. Freddy Rumo trouvera les mots justes. Son expérience du barreau lui permettra d'arranger les bidons.

En tous les cas, cette pratique lui aura déjà rendu de fières services. L'avocat neuchâtelois est parvenu à des petits miracles.

Vendredi, le président de la Ligue nationale de football a su jouer fin lors de la nomination de la commission des équipes nationales. Samedi, la personnalité neuchâteloise s'est entretenue longuement avec M. Edgar Obertüfer, le secrétaire général de l'Association suisse de football (ASF). Le calumet de la paix avec Paul Wolfisberg se fumera entre la poire et le fromage. Tout prochainement!

Le coach national poursuivra sereinement ses vacances sous le soleil de l'île Maurice. Vendredi et samedi derniers, les affaires ont évolué en sa faveur. Son plus ardent défenseur, M. Freddy Rumo, s'est montré particulièrement persuasif. Les comitards ont suivi.

Jeudi, à son retour, «Wolff» ne retrouvera pas de gros méchants loups dans sa bergerie. Mieux même, le coach de la «Nati» disposera d'appuis supplémentaires non négligeables.

Habile médiateur, Freddy Rumo a su enrôler les plus menaçants. Après des débats portant sur quel que sept tours d'horloge, le comité de la Ligue nationale s'est mis d'accord. Présidents des deux clubs les plus puissants, MM. Karl Oberholzer (Grasshoppers) et Carlo Lavizzari (Servette) ont trouvé de l'embauche.

Remplaçant Bruno Michaud au sein de la commission des équipes nationales, le Zurichois, aux côtés de Gilbert Facchinetti, ne pourra guère hausser le ton d'ici l'été 1986, date de la fin du mandat.

De son côté, le Genevois sera accaparé par la recherche de sponsors. L'autonomie financière de l'équipe nationale, un point essentiel pour Paul Wolfisberg, ne s'effectuera pas toute seule.

Enfin, M. Edgar Obertüfer a d'ores et déjà assuré M. Rumo de sa collaboration. Le secrétaire général de l'ASF est décidé à passer l'éponge. De vieilles habitudes avaient indisposé le coach national. Nul doute que l'avocat chaud-fonnier trouvera un terrain d'entente entre deux hommes d'esprit.

La campagne «Mexico 86» est donc abordée sur un bon pied. Aux négociateurs du calendrier et aux joueurs de se mettre au diapason.

Laurent GUYOT

J

jeux

SPORT-TOTO

111 X1X XX1 X21X

LOTÉRIE À NUMÉROS

2 - 13 - 19 - 28 - 30 - 35

Numéro complémentaire: 26

TOTO-X

6 - 7 - 10 - 19 - 25 - 33

Numéro complémentaire: 29

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée des courses françaises de dimanche:

A Vincennes: 15 - 14 - 2 - 7 - 10 - 5 - 11.

A Cagnes-sur-Mer: 6 - 3 - 13 - 16.

Non-partant: 11.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Langue vivante

Quand on vous disait que le parler comme chez soi était revenu à la mode chez nous! Il n'y a qu'à observer avec reconnaissance les parutions récentes d'ouvrages consacrés aux beautés de la langue de Romandie pour s'en convaincre. Il y a eu le bouquin de Mme Hadacek et il vient de naître «Le Langage des Romands» de Edmond Pidoux. Voilà donc qu'on se met à re-aimer les particularismes fondamentaux du parler français loin de l'empoussièrement de la capitale de l'hexagone.

Voilà que, tout soudain, on agite devant soi l'idée et la persuasion que, tout compte fait, quand on dit «roille» pour la pluie c'est que ça veut dire ce que ça veut dire. Et que ce mot-là, il n'est pas apparu au hasard d'une officine de grammairien.

La langue, quand elle prononce «roille», elle fait déjà un bruit mouillé qui frappe le sol.

C'est le charme et les raisons d'être de ces patois du français: ils collent à la réalité et à l'image des choses et des événements et des gens. Ils ne vont bien qu'au quotidien.

Résurgence livresque et renaissance sur les planches aussi puisque en Valais, la pièce de M. Praz, jouée et dite en patois, est un fracassant succès.

Cela signifie aussi que l'on n'a plus peur de paraître provincial. Cette peur qui nous fait dire des anglaïseries à tout va plutôt que des synonymes en français dans le texte.

Et dire que même les folkeux d'il n'y a pas si longtemps ne sont pas parvenus à faire ce que deux ouvrages et le fait qu'on en cause à la radio ont réussi pour le patrimoine savoureux de la langue régionale... Il a fallu donc qu'on se mette à réfléchir à ça à un niveau plus argenté - dans les salons où l'on cause et où l'on fait les modes et les raisons de se battre pour quelque chose? - pour que nos mots fleurissent sur les rotatives des maisons d'édition.

Ne regardons pas à la manière dont naissent les prises de conscience, le résultat compte plus.

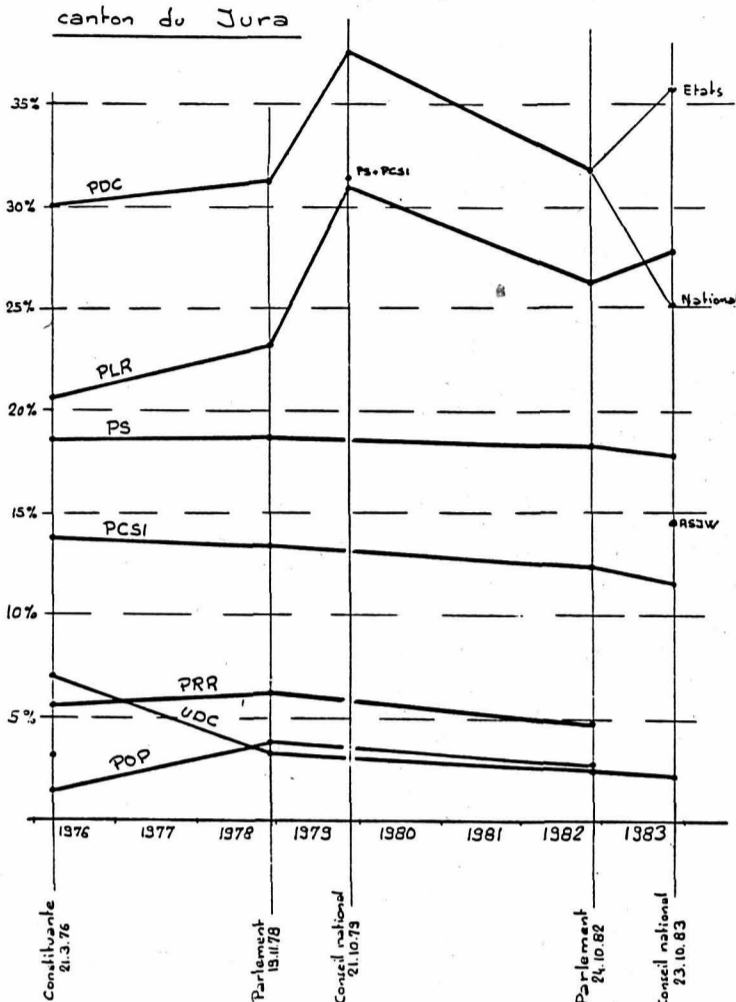
Et puis, il est rare que le mot «dictionnaire» fasse plaisir à l'oreille. Quand on parcourt «Le Langage des Romands», on se fait plaisir, c'est sûr.

Mais, comme dans l'ouvrage de Mme Hadacek, on regrette un peu-beaucoup que ce soit une flagrante majorité qui s'exprime.

Les Vaudois ont cela de bien c'est qu'ils habitent plus près de nous que les académiciens parisiens. On peut espérer que la capitale du monde, Lausanne, entendra une fois de plus les regrets des Britchons de ne pas voir figurer la sacro-sainte beudge. Ils feront mieux la prochaine fois.

Ingrid-C. JEANNET

La force des partis politiques jurassiens Electorat stable, variations ponctuelles



La chancellerie du canton du Jura vient de publier un document, élaboré par M. Robert Fleury, sur la force des partis politiques jurassiens dès 1976. Un graphique permet de visualiser rapidement leur évolution. On constate deux évolutions similaires: le parti libéral-radical et le parti démocrate-chrétien se suivent de très près.

En 1976, ces deux formations réalisent respectivement 20,62% et 29,97% des suffrages lors des élections à l'Assemblée constituante.

Deux ans plus tard, le pdc passe à 32,77%, le plr à 23,84%. Au détriment de la gauche socialiste et chrétienne-socialiste qui stagne et dont la force passe de 18,52% pour le ps à 18,23% et de 13,87% pour le pcsi.

De 1976 à 1978, l'électorat udc s'effrite. Il est de 6,94% lors des élections à la Constituante et chute à 2,77 en 1978.

En 1982, la force du pdc s'établit à 31,79%; le plr progresse et atteint 26,31%. A quelques nuances près, le ps est très stable alors que le pcsi perd un point de pourcentage.

Le pop passe de 3,32% en 1979 à 2,58% en 1982, mais Combat socialiste, entré en scène, corrige le tir puisque cette nouvelle formation, alliée avec le pop en 1979, réalise à lui seul 1,74%. Ces chiffres permettent de tirer une première constatation: les variations sont parfois importantes mais se corrigent au fil des années, si bien que l'on peut dire qu'il n'y a pas véritablement de parti dont l'électorat se déplace.

Page 21



Q

quidam

Toute contente Aurore Haerny du Locle.

Cette jeune demoiselle de 10 ans et demi a gagné pour la première fois un concours. Et attention, pas n'importe quel concours puisque celui-ci mettait à contribution les talents picturaux des participants.

En effet, Aurore Haerny a remporté le concours de dessin organisé par le Musée des beaux-arts, dans la catégorie quatrième primaire.

Le dessin de Aurore: une statue. «Je l'ai choisie car je l'ai trouvée belle». Cette statue lui a valu une belle récompense puisque Aurore a gagné un livre sur l'art.

Cette jeune élève de quatrième primaire dessine beaucoup. Elle est toujours très occupée puisqu'elle fait aussi du patin, du bob, de la luge et depuis tout dernièrement de l'équitation. Elle aime également bien lire. (texte et photo cm)

B

bonne nouvelle

Le journal des «Chatons»

«Les Chatons», le journal entièrement rédigé et imprimé par des enfants, vient de paraître. Il est diffusé en faveur des... Chatons, l'organisation romande indépendante de loisirs et d'aide à l'enfance en général et handicapée.

Cette publication paraît quatre fois par année: jeux, poésies, dessins et renseignements divers composent le menu habituel de cette livraison.

(Imp.)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - La fête de L'AVIVO. PAGE 15

CAISSES-MALADIE ET HÔPITAUX JURASSIENS. - Toujours pas d'accord. PAGE 21

Attentat à la pudeur au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds Vous avez dit satire?

La presse annonçait le 9 novembre l'arrestation du satyre des Cornes-Morel, un jeune ressortissant marocain prévenu d'un attentat à la pudeur sur une fillette de 9 ans et d'avoir suivi des enfants en ville pendant plusieurs semaines.

R. B. comparait vendredi devant le Tribunal de police, présidé par M. Werner Gautschi, assisté de Mlle Dominique Girardin, fonctionnant comme greffier. L'audience n'a pas permis de faire toute la lumière sur l'affaire, le prévenu revenant sur les déclarations faites en cours d'instruction. Le doute n'a pas été levé sur son âge. Il avoue 22 ans. Le tribunal lui en accorde 18, un nombre d'années plus conforme à la réalité.

Devant le juge d'instruction, R. B. avait signé le scénario suivant. Il faisait de l'auto-stop lorsqu'il rencontre une fillette qu'il croit blessée. Elle est handicapée. Ils vont à la campagne, l'enfant lui parle d'amour, ils jettent leurs vêtements et se livrent à des attachements. Le prévenu raccompagne ensuite la fillette chez elle.

Devant le tribunal, la scène est différente. R. B. est à la piscine des Arêtes. Arrive la sœur d'un ami, qui lui saute au cou. Ils se seraient caressés aux abords du Centre, sans se défaire du maillot de bain. Et en présence de public. Il ne voit pas, dans ces circonstances, ce qu'il pouvait faire d'indécent.

Pourquoi deux versions? «Le juge d'instruction m'a fait dire ce qui l'arrangeait», répond le prévenu.

La défense retient la deuxième mouture: «R. B. n'est pas l'abominable satyre décrit par la presse après son arrestation. Il en a avoué plus qu'il en a fait devant le juge d'instruction». Un doute sérieux planant sur l'affaire, celui-ci doit profiter au prévenu, dont il réclame la libération.

Le juge s'en tient à la version signée: «Il est fréquent qu'un prévenu revienne sur ses aveux en cours d'audience pour semer le doute. «Son jeune âge (?), confirmé par le rapport de l'expert - caractère immature et infantile - voit sa responsabilité pénale diminuée. Le tribunal veut replacer l'affaire dans son contexte, il n'y a pas eu mise en danger d'enfants.»

Coupable d'attentat à la pudeur, le prévenu est condamné à 2 mois d'emprisonnement moins 45 jours de préventive avec un sursis de 3 ans, à 1815 francs de frais et à l'expulsion du territoire suisse pendant 5 ans avec un sursis de 3 ans.

PF

A Delémont Participation «record» aux votations

Le corps électoral delémontain, appelé aux urnes en cette fin de semaine, a accepté les deux objets qui lui étaient soumis. La participation n'a toutefois été que de 9,8 pour cent. Le budget de la ville, qui prévoit un déficit de 620.000 francs sur un total de dépenses de 31 millions de francs avec une quotité inchangée à 2,5, a été approuvé par 418 voix contre 360. Quant au règlement concernant la distribution du gaz, il a été ratifié par 583 «oui» contre 183 «non». (ats)

Verglas à Rond Châtel Un jeune homme tué

Un jeune homme de Reconvilier, Rémy Schmieman, 27 ans, employé postal, a perdu la vie dans un accident de la circulation, samedi à 19 h. 45 à Rond Châtel.

Un automobiliste ajolot conduisant la voiture à bord de laquelle Rémy Schmieman avait pris place, roulait de Bienne à Péry. A la sortie du tunnel de Rond Châtel, il a entrepris le dépassement du véhicule qui le précédait. Surpris par le verglas, ce conducteur a perdu la maîtrise de sa machine qui a zigzagué sur la chaussée avant d'emprunter la sortie menant à la cimenterie et de s'y renverser sur le flanc droit. Grièvement blessé, Rémy Schmieman a été acheminé vers l'Hôpital régional de Bienne mais il est décédé durant le transport. Les dégâts matériels s'élèvent à 6000 francs.

Le juge d'instruction de Courte-lary, Philippe Beuchat, le groupe accident et la police cantonale de Péry ont procédé au constat d'usage.

billet

Depuis plusieurs jours, les mômes collent leur nez contre les vitrines des magasins où, à l'intérieur, ils se font remetteur l'ordre parce qu'ils regardent avec les mains». J'ai suivi avec attention la discussion de deux gosses âgés de sept à huit ans environ. J'ai constaté, une fois de plus, que la vérité sort de leur bouche.

- Tu as vu cette grue? J'en ai reçu une l'année passée. Elle a été fichue après deux semaines. Il est vrai que je l'ai flanquée par terre plusieurs fois.

- Moi, j'ai un de ces jeux aimantés, c'est fantôme. Il y a des questions et il faut trouver les réponses. Comme je les connais par cœur maintenant, je gagne tous les coups contre mes cousins.

- Regarde cette bagnole télé-guidée: j'aimerais bien l'avoir mais ma mère m'a dit qu'elle coûtait trop cher. Dommage.

RMS

Rhumatisme • Sciaticque
 Arthrite • Lumbago
 Grippe • Maux de tête
 et douleurs nerveuses

Soulagement rapide par
 Dans toutes les pharmacies
 et drogueries



IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: 14-17 h.
Musées fermés lundi.
 Galerie L'Echoppe: expo Samuel Quinche, 14-20 h.
 Galerie La Plume: expo textiles et aquarelles de Shila Sen Gupta, 14-18 h. 30.
 Rond-Point des artisans: expo batiks de Cornelia Bahel et céramiques de François Rugg, 14-18 h. 30.
 Bibliothèque de la Ville et département audiovisuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque: 16-20 h. Expo «Présence de l'Imprimerie neuchâteloise», 14-20 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23, 13 h. 30-18 h.
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h. Artothèque: 1er-Mars 9, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je, 10-21 h., ve-sa, 10-22 h., di, 9-18 h.
 Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-dancing.
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
 Centre de jeunesse suisse allemand (Doubs 107): me, 15-22 h., ve, 18-22 h.
 Informations touristiques, ADC: tél. 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial, Rocher 1: tél. 28 56 56.
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12 h., 14-16 h.
 Ecole des parents: tél. 26 72 76 ou 23 10 95.
 Parents information: tél. (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h..
 Information allaitement: tél. 23 01 68 et (038) 25 38 45 ou 31 65 64.
 Crèche de l'Amitié: Manège 11, tél. 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: tél. 26 87 77.
 Services Croix-Rouge: tél. 28 40 50. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
 Soins à domicile, Serre 12: tél. 28 41 26.
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., tél. 28 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, tél. 28 41 26.
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, dernier je du mois, 13-15 h.

Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01. Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-19 h., je, 14-18 h.
 Pro Senectute: Léopold-Robert 53, tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
 AVIVO: tél. 23 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé. Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 28 52 42, ma et je, 20 h. 30-23 h.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, tél. 23 16 23.
 SOS alcoolisme: tél. 28 75 23.
 Alcooliques Anonymes AA: tél. 28 23 76 et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.
Hôpital: tél. 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Forges, Charles-Naine 2a. Ensuite, Police locale, tél. 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs information: Grenier 22, lu, 14-17 h., tél. 23 37 09.
 Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-20 h.
 Assoc. défense chômeurs, L.-Robert 75: tél. 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.
 Société protectrice des animaux: Daniel-Jean-Richard 31, tél. 23 45 65, 17-19 h.
 Contrôle des champignons: Service d'hygiène, Léopold-Robert 36. Lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.
Police secours: tél. 117.
Feu: tél. 118.
Cinémas
 abc: 20 h. 30, The Blues Brothers.
 Corso: 20 h. 30, Jamais plus jamais.
 Eden: 20 h. 30, Le grand carnaval; 18 h. 30, Neige brûlante.
 Plaza: 20 h. 30, War Games.
 Scala: 20 h. 45, Lucky Luke dans les Dalton en cavale.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, tél. (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, tél. (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
 Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: No 143.
Saint-Imier
 Cinéma Lux: relâche.
 Bibliothèque municipale: me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, tél. 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
 Services techniques: électricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Voirrol, tél. 41 20 72. Ensuite, tél. No 111.
Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30-15 h., 18 h. 30-19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30-16 h., 18 h. 30-20 h. Privé, 13 h. 30-20 h.
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Canton du Jura

Service social des Franches-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: tél. 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: tél. 143.
Le Noirmont
 Cinéma: relâche.
Les Breuleux
 Cinéma Lux: relâche.
Saignelégier
 Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements tél. 51 21 51.
 Préfecture: tél. 51 11 81.
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Service du feu: No 118.
 Hôpital, maternité et service ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blou-danis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie: Fleury, tél. (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Aide familiale: tél. 51 14 37.
Delémont
 Cinéma Lido: 20 h. 30, Un chien dans un jeu de quilles.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Le bourreau des cœurs.
 Bibliothèque de la ville: Wicka 2, lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h.
 Ludothèque: rue du Fer 4, ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
 Piscine couverte: lu-ve, 9-21 h.; ma, 11-21 h.
Bureau de renseignements: tél. 22 66 86.
 Services industriels: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., du Tilleul, tél. 22 11 34.
 Sœur visitante: tél. 22 20 36.
 Sœurs garde-malades: tél. 22 16 60.
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.
Porrentruy
 Cinéma Casino: 20 h. 30, Mon curé chez les Thaïlandaises.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Ciné-Club.
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h.
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
 Ludothèque: Tilleuls 2, me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
 Jardin botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
 Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, tél. 66 27 27.
 Consultations conjugales: tél. 93 32 21.

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: M.-A. Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
 Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 h.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, tél. 31 20 19. Ma, je, tél. 31 11 49.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, tél. 31 52 52.
 La Main-Tendue: tél. No 143.
 AVIVO: tél. 31 51 90.
 Service aide familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: tél. 28 56 56.
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.
 Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.

Val-de-Ruz

Château Valangin: fermé lu.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h. tél. 53 15 31.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 Main-Tendue: tél. 143.
 SOS Alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Protection suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 15, Au nom de tous les miens.
 Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
 Fleurier: collège primaire Longereuse, bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, tél. 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: tél. 143.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

Neuchâtel

Université, salle C47: 20 h. 15, «Le Chaux-de-Fonds 1900», par Alain Tissot.
 Bibliothèque publique et universitaire: fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h.; lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h. Expo «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours», 8-21 h.
 Plateau libre: 22 h., Robert Jambey.
Musées et galeries sont fermés lu.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Wildhaber, rue de l'Orangerie. Ensuite tél. 25 10 17.
 Info diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, tél. (038) 24 11 52.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Alcooliques anonymes: tél. (038) 55 10 32, le soir.
 La Main-Tendue: tél. 143.
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, War Games.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Blanche Neige et les sept nains.
 Bio: 15 h., 18 h. 40, 20 h. 45, Lucky Luke dans les Dalton en cavale.
 Palace: 15 h., 20 h. 45, Jamais plus jamais.
 Rex: 20 h. 45, Papy fait de la résistance.
 Studio: 15 h., 21 h., Ça va pas être triste.

JOUEZ

chaque jour avec L'Impartial: les «lettres cachées» ou les «mots croisés» vous attendent en page publicitaire.

Auguste Bachelin

Jean-Louis

Roman Neuchâtelois

Madame Tissot veille à son côté, interrompue dans ses soins par la sonnette qui l'appelle à chaque instant à la boutique. Cette journée l'a brisée aussi, mais elle se sent encore assez de force pour veiller la malade, dont l'état devient inquiétant.

La cloche de dix heures fait retentir l'air de ses dernières vibrations, le calme est partout; madame Tissot a posé la lampe sur un meuble loin de sa fille, puis elle s'est assise. Le cœur angoissé, le regard tendu vers le lit, elle observe et écoute. — Quand Louise s'agite et parle, disant des mots sans suite, elle cherche à l'apaiser, mouille ses tempes avec du vinaigre, prépare l'eau sucrée que la malade boit avidement. Repassant les événements de la journée, la pauvre femme s'accuse à son tour et se demande si tout cela n'est point sa faute, si elle n'eût pas mieux agi en éconduisant

Jean-Louis au début, plutôt que de laisser les deux jeunes gens se rechercher et s'aimer. — Oui, le mal venait d'elle; par bonté, elle n'avait pas été assez sévère, pensant que la chose n'aurait pas de conséquences. Elle demandait pardon à Dieu de ses fautes. — Ah! si c'était à refaire!

Qu'avait-elle gagné à être faible? Elle était bien avancée à présent, jamais ce mariage ne se ferait. Ah! il était bien question de mariage maintenant! Le garçon au bataillon, la fille à plat de lit! — Tout le mal venait de l'argent. — Quant à l'honneur, les Tissot en avaient autant que les Prince!

Sa pauvre fille allait bien souffrir, et si elle s'en relevait, il faudrait qu'elle prit son parti à propos du garçon qu'elle n'aurait jamais, au moins du vivant de sa mère. — Il est vrai que c'était plus facile à dire qu'à faire; elle le savait bien et se voyait plus malheureuse que personne.

Joignant ses mains ridées qu'elle serrait sur sa poitrine et baissant la tête, elle pria et, dans le silence de la nuit, on l'entendait murmurer de sa voix grêle: Seigneur Dieu! aie pitié de moi! pardonne-moi!

L'apaisement descendait dans cette âme épeurée, car elle s'essuya les yeux avec son

tablier sale et, s'approchant sur la pointe des pieds de la commode où se trouvaient soigneusement rangés quelques menus objets, des cofrets en carton, de petits vases de porcelaine et des livres, elle prit un volume relié, un psautier dans lequel elle introduisit une épingle à cheveu et qu'elle ouvrit à la page désignée de cette façon. — Ce qu'elle lut, presque en épelant, sous le jour pâle de la lampe et en remuant les lèvres, était fort consolant, paraît-il, car elle répéta, après avoir fermé le livre: Amen! ainsi soit-il!

Vaincue par la fatigue et le sommeil, elle s'endormit; mais réveillée plusieurs fois par les plaintes de la malade, elle finit par quitter sa chaise où elle ne pouvait plus tenir en place. — Le jour blanchissait à peine les maisons du voisinage, l'auvent de l'église avec ses arbres était encore plongé dans l'obscurité. descendant sans bruit, elle ouvrit les volets, balaya la boutique et fit le déjeuner, une tasse de café au lait et pour Louise une tasse de lait que celle-ci refusa: elle était donc bien malade! — Il fallut descendre pour servir les pratiques matinales, remonter, descendre encore, si bien que vers neuf heures la pauvre femme s'endormit profondément sur une chaise dans la chambre de Louise, où une voi-

sine la trouva, après avoir inutilement agité la sonnette.

— On ne sait pas si cette maladie veut durer longtemps, j'espère bien que non; mais voyez-vous, madame Tissot, ça ne peut aller comme ça, vous vous tuerez à la soigner toute seule, vous n'êtes plus d'âge... écoutez, vous dormirez cette nuit, et moi, je veillerai la Louise.

Douce charité des bonnes âmes, tu consoles de bien des tristesses!

La pauvre mère put dormir la nuit suivante, puis reprendre son poste auprès de sa fille le surlendemain, cette fois sur un lit dressé dans la même chambre.

Le dimanche suivant, les cloches sonnaient pour le sermon; indifférente à tout jusqu'ici, Louise ouvrit les yeux et écouta, étonnée!

— Veux-tu que je ferme la fenêtre? cela te fatigue, dit la mère.

— Non... c'est pour la noce, n'est-ce pas?

Elle retomba dans une somnolence, coupée çà et là d'accès de fièvre suivis d'accablants toujours plus grands, qui lui donnaient l'apparence d'une morte.

Que de fois la mère, anxieuse, haletante, se pencha sur ce visage inanimé, pour écouter et voir si elle respirait encore.

— Qu-a-t-elle, monsieur le docteur?
 — La fièvre. (à suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

L'AVIVO en fête

Appel à la compréhension et à la fraternité



Quand on réunit plus de 1500 personnes autour d'un sapin illuminé, c'est que décidément le besoin de fête est dans l'air. C'est ce qui arrive en chaque mois de décembre à l'AVIVO qui réunit ainsi annuellement la masse de ses troupes. Il faut dire que le Père Noël est là particulièrement généreux et que chaque participant reçoit un cornet bien garni, de friandises et de nourriture précieuse, toujours bienvenues. Un cadeau rendu possible grâce à la persévérance des collectrices de fonds et à la générosité de divers donateurs. Car, le montant seul de la cotisation est inférieure à la valeur du présent distribué!

Mais outre cet attrait, ce Noël des aînés a d'autres facettes. On y chante, on y applaudit fanfare et accordéonistes, et on se fait redire à plaisir tout l'intérêt des autorités pour ces classes d'âge et toute la belle histoire en une note religieuse.

Pour la musique, c'étaient «La Persévérante», le chœur d'hommes «La Cécilienne», et les jeunes accordéonistes Blaise et Anne-Lise Christen.

Pour les mots bien sentis, le président de la ville, M. Francis Matthey et le curé Duruz. On entendit encore M. Henri Barbezat, président local et M. Jules Gangebin, président cantonal. Les comitards AVIVO du Locle avaient fait le déplacement. Cela c'était pour samedi après-midi. Dimanche, M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat apportait le salut des autorités cantonales.

Tous ces discours ont eu une attention particulière de l'assemblée. Le président de la ville a lancé le pont entre la jeunesse et le troisième âge; un pont qui devrait se teinter de compréhension, de tolérance, de meilleure connaissance des uns et des autres. «Vous êtes les racines et la mémoire d'un peuple» dit-il en substance, rappelant encore que les jeunes aujourd'hui vivent aussi une période difficile, comme en ont connu tous les gens présents. Et de dire également le souci des autorités pour le bien-vivre des aînés, concrétisés pratiquement par l'aide particulière octroyée pour la Noël aux plus démunis, totalisant cette année 240.000 fr.

Quant au curé Duruz, dans le plateau déséquilibré des bonnes et des mauvaises nouvelles, il a apporté le message éternel, à prendre comme si c'était toujours une bonne nouvelle, dite pour la première fois. Appel à l'amour, comme le veulent ces temps de recueillement. «Noël ce n'est qu'une fois par année, c'est peut-être pour cela que le monde va si mal», dit-il en interrogation.

Le président cantonal se devait bien sûr d'apporter aussi son amical salut. Avec sa bonhomie habituelle, il dit se sentir dans la peau de l'enfant de jadis à qui l'on demandait sa poésie avant la distribution des cadeaux. Ses mots furent une charmante poésie prouvant

Une levure fort sympathique à Tête-de-Ran

Jeudi, en fin d'après-midi, un sapin était hissé sur le toit de l'annexe de l'Ecole hôtelière de Tête-de-Ran.

Lors d'un repas offert par cette dernière et où se mêlèrent plusieurs nationalités qui fraternisèrent d'une manière fort sympathique, M. Jean-Pierre Aubert, administrateur de la société immobilière, remercia les ouvriers de leur travail. Puis l'architecte, M. Gérard Corti, des Hauts-Geneveys, indiqua que les travaux de démolition du pont de la grange ainsi que les travaux de creusement commencèrent le 24 octobre et que moins de deux mois plus tard la maison est sous toit.

Il s'agit d'une construction de trois étages, d'un volume de 2000 m³ avec un appartement de six pièces et des chambres pour 26 lits. L'architecte souhaite encore le même élan que jusqu'à aujourd'hui à l'Ecole hôtelière et remercia M. Paul Waals, directeur, pour le chaleureux accueil.

La fin des travaux, prévue pour fin avril 1984 permettra de recevoir 85 étudiants de 19 nationalités dans cette belle ferme de style neuchâtelois. (m.)

ÉTAT CIVIL

Décès

Anthoine Roger Basile, né en 1907, célibataire. - Bähler, née Schärer, Lina, née en 1897, veuve de Bähler Emile.

que le pont entre ces générations encore était bien là. On fraternisa encore autour de la tasse de thé, devenant boisson de jeunesse. (ib-photo Bernard)

Collision: trois blessés

Samedi à 18 h. 05, un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. Gérald Bressand, 22 ans, circulait avenue Charles-Naine en direction ouest. Dans l'intersection avec le chemin du Grillon, il coupa le virage à gauche, circulant de ce fait sur la voie réservée aux véhicules venant en sens inverse. Ainsi, il entra en collision avec la voiture conduite par M. Georges Jeanneret, 80 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement en sens inverse.

Blessés, M. Bressand et son épouse Martine, ainsi que M. Jeanneret ont été transportés à l'hôpital de la ville au moyen d'une ambulance.

Noël au manège: une fête pour les enfants

Comme chaque année, M. Raymond Finger, directeur du manège de La Chaux-de-Fonds, avait voulu que sa fête de Noël soit avant tout celle des jeunes. En effet, chaque gosse qui monte régulièrement au manège à la possibilité de participer à l'un des quadrilles qui sont présentés au cours de la manifestation.

La fête a eu lieu samedi, dès 17 heures. Chaque année, cette rencontre prend plus d'ampleur, et cette fois, près de 700 personnes ont répondu à l'appel de M. Finger.

Pour commencer, huit quadrilles ont été exécutés par des groupes de cavaliers, pour la plupart des enfants, plus ou moins avancés. Les seuls adultes de la soirée ont ouvert les feux avec leur présentation de dressage. Les enfants ont suivi, tous très attentifs et fiers de montrer les progrès réalisés à leur famille.

Ensuite, quatre jeunes cavaliers ont fait une démonstration de saut. Ils ont participé à une puissance, c'est-à-dire qu'ils se sont mesurés sur un obstacle de plus en plus haut. Lorsqu'un cheval refusait ou faisait tomber la perche supérieure de l'obstacle, il était éliminé pour la suite. Belle prestation de ces jeunes sauteurs jusqu'à la fin de l'exercice, l'obstacle atteignait la hauteur respectable de 170 cm. Stéphane Finger, le fils du maître des lieux, fut le seul à passer tous les sauts sans problème avec son cheval «Maestro».

Place aux rires pour la suite du programme avec le jeu des chaises, un jeu bien connu, mais un peu plus compliqué lorsqu'on est à cheval, qu'il faut le diriger près d'un siège lorsque s'arrête la musique... puis remonter sur sa monture

Au Drop-In: exposition de photos

Il est déjà arrivé que le Drop-In prête ses murs; mais c'était la première fois samedi soir qu'une exposition officielle, avec invitation et vernissage, se tenait en ces lieux. Les animateurs aiment ainsi voir un public différent franchir sa porte, prendre l'air de l'endroit, et éventuellement fissurer ses a-prioris par la réalité d'une visite.

Aux cimaises, des photographies; et dans l'une des pièces, une improvisation musicale sur des projections de dias, une «Diapartition» imaginée par Jean-Marc et Y, sur leurs multiples et surprenants instruments.

Pour «La Photosition» - décidément on a de l'imagination dans les termes - un photographe, René Zaslowsky. Il a quitté ses recherches de solitaire à même les bacs et a renoué avec le monde et ses paysages. «Parce que j'avais envie de faire rêver les gens avec des choses plus directes». Lors d'un voyage en Israël, il a rencontré une sorte de séduction dans des horizons ceinturés de mers, sur des plages aux lignes douces, devant des bâtiments et des murs sobres de lignes mais riches de reliefs, d'équilibres ou de contrastes. Mais surtout, il a voulu jouer la couleur, un peu à l'image d'un peintre, ne sortant son objectif que lorsque la nature faisait des siennes.

Alors, les tons deviennent dégradés, les ciels se foncent, s'alourdissent de nuages, ou se strient de rais de lumière. Cela s'appelle, en thème général, «Pierre - air - lumière». Tout un programme, accompli.

PPour des «ultra-marines», le photographe a passé aux posters; ce sont alors des mers immenses, riches de reflets, ou des éléments de bateaux, porteurs à la fois d'une géométrie de contrastes et de force d'évasion et de poésie.

Dans les couloirs, Zaslowsky a suspendu ses panneaux de porte. Explication: pour indiquer son domicile, pour suggérer ce que dévoile la porte close, il appose des illustrations, des éléments: collages, maximes, portraits d'idole (cf. Woody Allen), mèche de cheveux, autoportraits polaroid en trois phases, des bribes d'indications pour les amis, ou les inconnus et certainement utiles au facteur. Des choses qui changent selon la vie; on verra leur état en septembre 1982 et en automne 1983.

Cette exposition est bienvenue à divers titres: si la photo vous intéresse et si le Drop-In vous intrigue. Voilà offerte la toute belle occasion d'y faire un tour, sans en avoir l'air, et en ouvrant bien ses yeux et ses oreilles. Mais c'est d'abord un appartement, clair et accueillant; le reste à la sagacité de chacun. (ib)

Noël à la Sombaille La nuit des enfants

Les gosses du Home d'enfants de La Sombaille ont fêté leur Noël à eux samedi. Ils ne sont pas demeurés assis sur une chaise en attendant que cela arrive; ils ont été, au contraire, les acteurs privilégiés d'une soirée qui a commencé en théâtre. Avec les petits tout d'abord. Ils ont joué les scènes de la vie quotidienne d'un jardin public imaginaire, racontant le cheminement des passants et faisant parler les bancs publics.

Le groupe des secondaires a mis en scène une HLM: ce qui se passe dans ces appartements mis l'un sur l'autre. Les grands, eux, ont refait la télévision, pré-

sentant un programme dont faisait partie, entre autres, la chasse au trésor.

Chacun de ces spectacles avait été préparé par les enfants et les éducateurs et ils ont été suivis par les prestations époustouflantes d'un fakir... Le souper en commun puis la grande soirée disco ont réuni gosses, éducateurs, parents et anciens de La Sombaille. C'était la nuit des enfants, ils en ont fait une fort jolie poignée d'heures d'échanges et d'amitié.

Tout cela s'est passé en musique, grâce à l'animation de quelques jeunes de la ville qui savent y faire et choisir ce qu'il y a de mieux pour danser. Ils posent sur notre photo Bernard. (Imp.)



NAISSANCE

Christine et Jean-Claude MOREAU-MEYER ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

VIVIAN

le 17 décembre 1983

Clinique des Forges

Signal 6

155874

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Budget 1984 devant le Conseil général

La réduction du déficit fait l'unanimité, pas les moyens d'y arriver

L'acceptation du budget 1984 de la ville du Locle, présentant un déficit de 725 945 francs, ainsi que l'élection de Rolf Graber au Conseil communal furent, rappelons-le les deux faits marquants de la séance du législatif de vendredi dernier qui se termina quelques minutes avant minuit.

Lors de cette même longue séance les conseillers généraux, à l'unanimité, votèrent un crédit de 224 100 francs, couvert à environ 75 pour cent par les subventions fédérales et cantonales, pour l'acquisition de machines en faveur du Technicum neuchâtelois.

Ce fut l'occasion pour le conseiller communal Francis Jaquet de préciser que la seule information qu'il pouvait donner pour l'heure, en ce qui concerne le lancinant problème de la restructuration du Technicum, était que le Conseil d'Etat avait promis de faire connaître sa décision avant la fin de l'année.

Cette somme sera attribuée à l'Ecole d'électrotechnique qui ne sera pas touchée par la restructuration. Seules en effet les écoles d'horlogerie, de micro-technique et de mécanique sont concernées par ces projets sur lesquelles les villes intéressées - Le Locle et La Chaux-de-Fonds - ne sont pas parvenues à se mettre d'accord. Ce qui a amené le Conseil d'Etat à trancher. Selon les dires de M. Jaquet qui répondait à M. Picard (lib-ppn), la décision ne devrait pas tarder, si l'exécutif cantonal respecte le délai qu'il avait annoncé.

Ces 224 100 francs seront répartis à raison de 113 600 francs pour la section «praticiens», de 96 000 francs pour la section «techniciens» et de 14 500 pour la division d'apport ETS. En outre Mme Dominique Gindrat a été nommée à la Commission de l'Ecole supérieure de commerce.

REGRETS A PROPOS DU REJET DE LA PÉRÉQUATION

Avant que les membres de l'exécutif ne tombent unanimement d'accord - la seule fois de la soirée d'ailleurs - sur ce rapport, relevant qu'il fallait poursuivre les efforts en faveur de cette école, favoriser son développement afin de permettre aux jeunes de notre ville d'acquiescer des métiers d'avenir, ce fut le budget qui occupa la majeure partie de cette soirée.

Rappelons que les représentants de la gauche y étaient favorables tandis que ceux de la droite, sans être unanimes étaient opposés à son acceptation.

Pour les socialistes le résultat est satisfaisant mais non pas réjouissant.

«Le déficit prive la commune des liquidités dont elle aurait besoin pour faire face à des investissements qui ne peuvent être reportés, déclara leur porte-parole, Eric Reber».

Il regretta la décision du peuple, les 3 et 4 décembre derniers, à propos de la péréquation financière.

Compte-rendu:
Jean-Claude PERRIN

Même regret chez les radicaux. Pierre Brossin rappela en effet que les sections du Haut étaient favorables à ce projet. Il appuya la proposition socialiste visant à la création d'une commission financière permanente associée très tôt à l'élaboration du budget.

Il annonça que le résultat de ce budget n'avait pas fait l'unanimité parmi ses rangs et exprime sa déception face au déficit. «Fixons-nous un objectif raisonnable, réaliste dit-il, de sorte que le pourcentage du déficit, par rapport aux dépenses soit réduit de moitié ces prochaines années».

Sceptiques quant aux prévisions de rentrées fiscales découlant de l'imposition des frontaliers estimées à 450 000 francs, M. Brossin se montra encore déçu que toutes les propositions de ces années visant à de possibles réductions de dépenses n'aient pas été suivies. «Pas vrai, rétorqua le conseiller communal Frédéric Blaser, nous ne les avons pas balayées, car nous n'avons pas eu de réelles propositions».

Vives attaques contre l'instruction publique

Ce fut en fait la longue intervention du libéral-ppn Robert Teuscher qui mit le feu aux poudres. Elle peut se résumer en deux termes: déception et inquiétude.

Inquiétude face à l'endettement, le montant des intérêts passifs et déception face aux mesures manquant d'énergies destinées à limiter le déficit. «Il nous faut agir avec nos propres moyens, rompre ce cercle vicieux» dit-il. Il déclara que les propositions destinées à économiser avaient été rejetées, que face à la baisse de la population scolaire on maintient à ce propos un système onéreux et des structures de luxe qu'il fallait revoir, ainsi que le prix des loyers des logements communaux, afin d'arriver à un rapport équitable entre les investissements et le rendement. Il s'en prit spécialement à l'instruction publique pour conclure que les libéraux-ppn se refusaient à reconnaître à ce secteur un statut privilégié et que son groupe voterait le budget à condition que ce poste soit écarté par l'ensemble du Conseil général et que celui-ci le suive dans cette voie. Dans le cas contraire le groupe libéral-ppn refuserait le budget dans sa totalité.

«C'est presque du chantage, s'éleva Willy Humbert (soc), le budget est un tout». Et d'aborder ensuite des problèmes politiques de portée cantonale ou nationale qui débordaient largement les compétences du législatif local.

Le représentant socialiste termina sur une menace à peine voilée. «Tous les groupes ont un représentant à l'exécutif. Chaque conseiller communal fait des efforts d'économie. Si les membres d'un groupe refusent le budget c'est désavouer leur représentant».

«Un parti minoritaire a le droit d'exprimer ses divergences à l'égard du budget, sans que cela entraîne pour lui des représailles, reprit M. Teuscher. Nous nous opposons à la proposition popiste».

M. Grüting invoqua une question de procédure puisque les bulletins de vote avaient été distribués avant la fin des interventions des représentants de la gauche. Le président Jean-Pierre Tritten écarta ce recours s'appuyant sur le règlement et organisa le vote. 33 bulletins furent délivrés, 33 sont rentrés, Rolf Graber a été élu avec les seules voix de la droite en totalisant 13.

Quelques timides applaudissements soulignèrent ce résultat.

UN CAS D'ANÉMIE FINANCIÈRE

«Montrez un peu de sagesse et de décence, retirez votre proposition, demanda Jean-Bernard Grüting (soc), à l'adresse des libéraux-ppn. Votre analyse ne repose sur aucun élément, car les commissaires manquent d'informations. Cette commission n'est qu'un taping à l'œil, une illusion, du temps perdu. Créons une commission financière permanente qui fonctionnera quatre ans».

«Nous sommes au chevet d'un malade qui souffre d'anémie financière» dit en substance le représentant popiste Jean-Pierre Blaser. Le budget est un moyen terme réaliste. Inutile que le Conseil général se déchire en luttes stériles. Il s'opposera à d'éventuelles augmentations d'impôts, de loyers ou de tarifs pour ensuite reprocher aux radicaux de ne pas avoir établi de réelles propositions d'économie puis dit aux libéraux-ppn qu'il fallait démontrer, chiffres à l'appui que l'enseignement est luxueux. «Ce qui n'est pas vrai», conclut-il.

«Le budget nous laisse un goût amer»

Pas d'économie sans diminution de prestations

Il ne s'opposa pas à la création de la commission financière permanente, relevant toutefois qu'il faudrait éviter la confusion entre le législatif et l'exécutif.

Quant à l'endettement, M. Huguenin indique que les intérêts passifs représentaient pour une bonne part des intérêts d'emprunts conclus pour des investissements.

Qui aux économies possibles, dit-il aussi, mais attention au risque de démantèlement de certaines structures. Et de citer à titre d'exemple celui des ALL. «Serrons-nous les coudes et montrons à la population que le Conseil général est un pour passer ce moment difficile», conclut-il en guise d'appel.

MM. Blaser et Jaquet (conseillers communaux) répondirent aux critiques adressées à leur dicastère.

«Nous ne resterons pas sourds à l'appel de Maurice Huguenin dit le radical Brossin, mais que le Conseil communal montre aussi qu'il est formé de cinq membres; pas trois contre deux; mais bien cinq et qu'il forme un collège».

«Notre souci reste intact déclara M. Teuscher. Personnellement je m'abstendrai».

SOCIALISTES PAS D'ACCORD ENTRE EUX

Après cette longue discussion d'entrée en matière ce fut l'examen des divers chapitres. M. Gruet (soc) plaida en faveur de la Grange jusqu'ici au bénéfice

dit M. Peruccio (rad), il ne reflète pas la réalité des usines inoccupées, des logements vides, renchérit U. Brandt (rad). «Les finances sont malades, il faut y remédier, nous voulons, sans désavouer le Conseil communal, trouver des solutions pratiques et pas politiques, enchaîna Robert Teuscher (lib-ppn). On fait trop de politique et pas assez de gestion dans ce Conseil». Le président de la ville, Maurice Huguenin répondit à chacun pour réaffirmer que, dans la situation actuelle, le budget était réaliste. Qu'il reflète bel et bien la réalité - faute de quoi le résultat aurait été moins défavorable - et qu'il ne fallait tout de même pas trop restreindre les moyens de la commune au risque qu'elle rétrograde de manière importante.

Pour rassurer les personnes inquiètes sur l'imposition sur les frontaliers M. Huguenin cita le chef du Département cantonal des finances, René Felber qui a assuré que l'effet de cette imposition aurait un effet rétroactif, même si celle-ci ne devenait effective que durant l'an prochain.

d'une subvention ordinaire de 8000 fr. et d'une autre, extraordinaire, du même montant. Il demanda que la première se monte à 20.000 fr. et que la seconde tombe. Ce qui suscita une large controverse car ce problème avait déjà été largement discuté à la commission. Son président, Charly Débieux reprocha à M. Cosandey qui appuyait M. Gruet d'avoir alors mal défendu ce dossier en commission et d'avoir prétendu que la Grange pourrait trouver d'autres ressources par ses propres moyens.

M. Humbert (soc) tenta de mettre de l'ordre contredisant ces camarades de parti: «Arrêtons, que vont penser les chômeurs avec cette augmentation de subvention». «Economiser 4000 fr. aujourd'hui c'est en économiser 16.000 les années prochaines» rétorqua encore M. Gruet. Au vote son amendement fut accepté par 17 voix contre 13; oppositions issues des bancs radicaux et libéraux-ppn.

C'est par 25 voix contre 5 que fut accepté celui de M. Grüting (soc) qui plaida en faveur de l'achat de deux micro-ordinateurs de 10.000 fr. pour l'Ecole secondaire, subventionnés à 50%. Dans son vif plaidoyer il souligna que si la commune ne s'engageait pas tout de suite dans l'enseignement de l'électronique elle prendrait un retard peut-être définitif. Sa proposition fut appuyée par M. Goley (pop) et finalement acceptée.

Ce qui fit à nouveau bondir le chef du groupe socialiste, Willy Humbert, à

Au revoir M. le futur Préfet

L'ambiance était plus détendue lorsque le président du législatif, M. Tritten, prit congé de Jean-Pierre Renk. Il retraça sa carrière rappelant que celui-ci était entré en 1960 à l'exécutif du Locle. Jusqu'en 1972 il s'occupa des finances et de l'instruction publique. A ce titre il fut associé à deux événements importants: la réforme scolaire en 1964 et la cantonalisation des écoles techniques supérieures. Depuis 1972 jusqu'à ce 31 décembre, il a dirigé les Services industriels, président notamment aux destinées de l'arrivée du gaz naturel. Avec humour, M. Tritten a tracé le caractère du futur préfet demandant, le sourire en coin, au Conseil communal de ne pas omettre d'inviter le futur magistrat à l'inauguration officielle du 3e groupe hydro-électrique de la Ranconnière qui a retenu à plusieurs reprises de longues heures, le Conseil général.

A son tour, avant de se lever emportant pour la dernière fois ses dossiers, Jean-Pierre Renk a exprimé ses sentiments de vive gratitude à l'égard de ses collègues de l'exécutif, des membres du Conseil général, de ses collaborateurs et de la presse.

«Je ne me doutais pas à mon arrivée au Locle, le 1er janvier 1955 que j'aurais l'occasion de passer près d'un quart de siècle à l'exécutif de la ville dit-il. Notre rôle était défini, nous n'avions qu'un objectif: tirer à la même corde en faveur de notre population.» Regrettant la triste évolution de la situation économique il déclara qu'il fallait œuvrer ensemble pour garder l'espoir de voir un avenir plus favorable et réjouissant pour chacun. «Je garde la certitude que vous œuvrerez pour le bien-être de nos concitoyens et concitoyennes». Tout comme M. Tritten, Jean-Pierre Renk fut chaleureusement applaudi. (p)

l'égard de cette proposition émanant pourtant d'un de ses camarades de parti: «Où allons-nous si nous remettons toujours en question des problèmes déjà discutés et adoptés en commission?»

Après de nombreux autres points de détail qui soulevèrent des questions le budget fut accepté par 27 voix contre 5. Seules quelques mains manifestant leur opposition se sont dressées sur les bancs libéraux-ppn et radicaux. Les autres représentants de la droite s'étant, dans leur majorité, abstenus.

Concours de dessin au Musée des beaux-arts

Le Locle et ses coins insolites

Heureuse initiative que celle du Musée des beaux-arts. Son conservateur M. Charles Chautems a eu en effet la bonne idée de lancer un concours de dessin dans les écoles et plus précisément chez les quatrièmes et cinquièmes primaires et dans les quatre degrés secondaires. Le thème de ce concours: «A la découverte du Locle». Un sujet qui n'a certes pas manqué de titiller l'intérêt des gosses puisque le jury a eu à examiner 250 dessins.

Vendredi en fin de journée, en présence de leurs parents, les 46 meilleurs dessinateurs, répartis en cinq catégories, ont reçu leur prix des mains de MM. Charles Chautems et Michel Soldini, président du comité du Musée des beaux-arts.

Une grande première pour le musée et une rencontre haute en couleurs. Ces 46 dessins sont exposés à la salle polyvalente du musée jusqu'au jeudi 22 décembre, tous les jours - sauf le lundi - de 14 à 17 heures.

Pour une première expérience, la participation des élèves est très encourageante. Ce concours a été lancé dans les écoles à la rentrée en août, par l'intermédiaire des enseignants et avec la bénédiction des directeurs des écoles.

M. Soldini a relevé notamment que le jury s'était réuni le 17 novembre dernier durant quatre heures pour examiner tous ces dessins. Il était composé de Mmes Marie-Claire Neuenschwander et Corinne Gabus et de MM. Jean-Claude Etienne, Jean Claudévard, Gilbert Dubois, Henri Jacot et Jean-Jacques Reuby.

Dans l'une des catégories, celle qui réunit les deuxièmes secondaires, six prix seulement au lieu de dix, ont été décernés; les autres dessins étant considérés comme insuffisants.

Pour sa part, M. Chautems a remercié ceux qui n'ont pas reçu de prix en précisant: «Il faut aussi savoir perdre sans amertume et sans rancune».

DES VISIONS PERSONNELLES, FORTES, VOIRE FARFELUES

Pour le jury, l'attribution des prix n'a pas été aisée, quelle que fut la catégorie. Sur l'ensemble des travaux, ceux des élè-

gés, le Crêt-Vaillant, des immeubles assez caractéristiques de la Mère-Commune ou encore le jardin public, Les Replattes, Le Col-des-Roches... Autant de coins du Locle à découvrir et qui valent réellement le détour d'une visite au Musée des beaux-arts.

RÉSULTATS DU CONCOURS

Voici les résultats de ce premier concours de dessin organisé par le Musée des beaux-arts. Chacun des heureux gagnants a reçu des mains de M. Chautems un livre sur l'art. Les 46 lauréats répartis dans cinq catégories sont les suivants:

Quatrième primaire: 1. Aurore Haeny; 2. David Bouvet; 3. Stéphane Zybach; 4. Pascaline Gabus; 5. Nicolas de Cocatrix; 6. exaequo, Bastien Reber, Christian Droz, Olivier Aebischer, Caryl Jubin et Angélique Rosa.

Cinquième primaire: 1. Joëlle Matthey; 2. exaequo, Yvan Rognon et Ruggero Manes; 4. exaequo, Natacha Maire et Nicolas Eymann; 6. Anne-Catherine Zürcher; 7. exaequo, Caroline Henchoz, Véronique Andrié, Pierre-A. Farine, Stéphane Billod et Sophie Maire.

Première secondaire: 1. Gianni Gasparotto; 2. Philippe Gloor; 3. Olivier Favre; 4. Christine Garcia; 5. exaequo, Fabrice Aubert et Isabelle Favre; 7. exaequo, Annick Bähler, Pierry Aubert, Sandrine Dubois et Pierre-A. Reinhardt.

Deuxième secondaire: 1. Hervé Prati; 2. Richard Gafner; 3. Sonia Pavlovic; 4. exaequo, Cathy Aellen et Nicolas Aubert; 6. Yvan Jeanrenaud.

Troisième et quatrième secondaires: 1. pas attribué; 2. Jean-Marc Hug; 3. Mauro Egermini; 4. Fabrice Schwab; 5. Alban Delhaye; 6. exaequo, Magali Vuille, Valentin Jeanneret, Christian Rivoire, Patrick Griessen et Alain Jacot. (cm)

Election de Rolf Graber ou les retombées locales du 7 décembre

Arriva alors un moment très attendu, celui de la nomination d'un membre au Conseil communal en remplacement du représentant libéral-ppn, Jean-Pierre Renk. Ceux-ci avaient désigné Rolf Graber. Charly Débieux (pop) ouvrit un feu nourri. «Nous souhaitons que ce point soit reporté à plus tard, en raison de l'attitude des libéraux-ppn face au budget. Nous demandons un délai de réflexion, leur façon d'agir nous laissant un doute quant à leur participation à la marche des affaires communales».

«Nous n'avons aucun grief à faire à M. Graber, enchaîna M. Gruet (soc), et nous ne nous opposons pas à sa candidature. Notre attitude ne dénote pas notre méfiance à son égard mais nous nous abstenons». M. Gruet expliqua ensuite que l'attitude des socialistes était la note d'une manifestation de profonde indignation et de leur amère déception après le comportement des partis bourgeois lors des élections fédérales du 7 décembre qui vit l'éviction de la candidate officielle socialiste, Mme Uchtenhagen.

«Des radicaux ont voté pour

elle, s'indigna le radical Brossin. Voyez plutôt la cause de cette situation dans votre propre parti et pensez aux déclarations de votre président Helmuth Hubacher. Allons bon, voilà que le Conseil général du Locle réglait les comptes des Chambres fédérales. Avec une telle allégresse que c'était sans même réaliser que cela débordait largement ses compétences».

«Un parti minoritaire a le droit d'exprimer ses divergences à l'égard du budget, sans que cela entraîne pour lui des représailles, reprit M. Teuscher. Nous nous opposons à la proposition popiste».

M. Grüting invoqua une question de procédure puisque les bulletins de vote avaient été distribués avant la fin des interventions des représentants de la gauche. Le président Jean-Pierre Tritten écarta ce recours s'appuyant sur le règlement et organisa le vote. 33 bulletins furent délivrés, 33 sont rentrés, Rolf Graber a été élu avec les seules voix de la droite en totalisant 13.

Quelques timides applaudissements soulignèrent ce résultat. (jcp)

LE LOCLE ET DISTRICT

Commerce Indépendant de Détail

BEOCENTER 7700: Génie inventif danois et goût de qualité helvétique.



Ce triocentre hifi fait l'unanimité du public et du monde spécialisé. Aucun autre système musical compact n'offre, à volume égal, autant de raffinements techniques, de qualités de finition et de confort d'utilisation. Ces raisons en ont fait le favori des amateurs suisses de haute-fidélité. Le terminal dialogue avec l'installation et permet une manipulation intégrale depuis chaque pièce de l'appartement. Cette possibilité d'extension est l'une des nombreuses preuves de l'esprit inventif de B&O. Nous serions fiers de vous démontrer le BEOCENTER 7700.

B&O Bang & Olufsen

En vente chez

RADIO-ELECTRO

Temple 21, Le Locle, ☎ 039/31 14 85

NOUVEAUX CHOIX



A. JORDAN
M.-A. CALAME 16 2400 LE LOCLE

Briquets avec montres électroniques.
Pipers Butz-Choquin.
Centriders sur pied et sur table.
Distributeurs de cigarettes avec musique.

.....

LEGO choix complet - Jeux MB - Ravesburger - Carlit.
MATADOR constructions en bois.
FISHER PRICE jouets solides pour petits.

.....

MÄRKLIN HO et Z tous les articles en stock.
Beaucoup de matériel roulant CFF d'autres marques.
TGV jouet transformé pour le système Märklin.
FALLER matériel pour paysages.

.....

Pour les fêtes.
Serpents et ballons à gonfler.
Bombes de table.
Cartes de Noël et Nouvel-An.

.....

chèques fidélité

Tapis d'orient Tapis mur à mur

Exposition permanente


E. Matthey
Tapissier-Décorateur

Côte 12-14, Le Locle,
☎ 039/31 35 28

Voyez ses vitrines

chèques FIDÉLITÉ

N'oubliez pas de réclamer votre chèque-fidélité CID le cadeau de votre commerçant spécialisé.



paco rabanne parfums

PHARMACIE DU CASINO

Pour vos cadeaux: GRAND CHOIX DE COFFRETS

LANCÔME PARIS


Pour être sûr de faire plaisir

PHARMACIE BREGUET

Michel Berger - Electricité - Informations

Daniel-JeanRichard 25 - Le Locle - ☎ (039) 31 30 66

Cafetière italienne	dès Fr.	13.-	Appareils fin de série neufs
Spots orientables	dès Fr.	9.90	
Machine à laver Rotel 5 kg. 100% automatique	Fr.	990.-	2 fours Miele à encastrer
Machine à café Espresso	dès Fr.	199.-	1 congélateur à encastrer
Lampe pour enfant	dès Fr.	19.-	25% de rabais



Magasin DUOPLEX

WILLY MAURER
Andrié 3, Le Locle,
☎ 039/31 38 15

Pour vos cadeaux de Noël... une idée originale!

Nous vous proposons un grand choix de FERS-FORGÉS garnitures, soufflets, pare-feu, casseroles à marrons... etc.

EN EXCLUSIVITÉ!!!
Pare-feu avec portes indépendantes

Sans oublier les vernis, les papiers peints et les moquettes

Noël joli Noël fleuri!

Grand choix d'arrangements de bougies, plantes et fleurs

TURTSCHY FLEURS

Grande-Rue 40, Le Locle,
tél. 039/31 46 69

OUVERT DIMANCHE MATIN

Si vous cherchez...
... une petite attention
... ou un grand cadeau

dans tous les cas il vous faut les conseils du spécialiste

Visitez librement
notre magasin

Grandjean
RUE DU TEMPLE

PAPETERIE encadrements
LE LOCLE

Pour vos cadeaux vous trouverez un choix incomparable dans tous les articles de maroquinerie.



Un présent en cuir fait toujours plaisir

H. Dubois Maroquinier

Le Locle, Place du Marché
La Chaux-de-Fonds,
av. Léopold-Robert 27

● Une attention sera remise à chaque client ●

Parmi nos spécialités:



Nos chocolats faits maison
Les Pives du Jura
Les Pendules neuchâtelaises
Les Truites du Doubs

Confiserie - Tea-Room

Angehrn

Le Locle, tél. (039) 31 13 47

Les bûcherons et les agriculteurs ne sont pas les seuls à apprécier les vestes

Helly-hansen

Essayez-les vous aussi!



CONFECTION,
Daniel-JeanRichard 15, Le Locle.
Entreprise familiale

Tél. 039/31 11 54

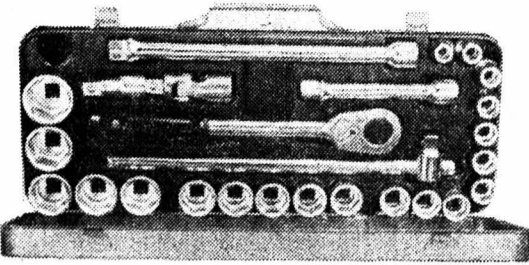
HENNIEZ ORANGE	BIÈRES	EAUX MINÉRALES
HENNIEZ CITRON	CHOPINES	VITEL
HENNIEZ GRAPE-FRUIT	BOUTEILLES	CONTREX
ROMANETTE - 4 arômes	LITRES	EVIAN
COCA-COLA	En six pack:	VOLVIC
FANTA	CARDINAL	VICHY
SINALCO	KRONENBOURG	HENNIEZ verte
RIVELLA	KANTERBRÄU	HENNIEZ gazeuse
CIDRE	MOUSSY	HENNIEZ plate
		WALSER

Livraisons à domicile

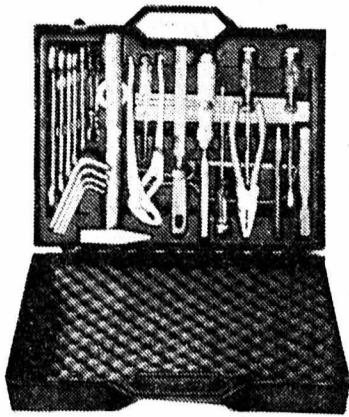
Castella - Alimentation

France 33 - LE LOCLE

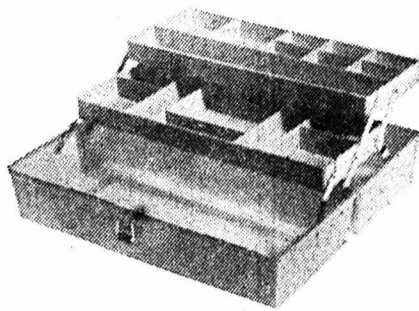
LARGE ASSORTIMENT DE COFFRES À OUTILS D'EXCELLENTE QUALITÉ



**Outillage Stahlwille:
Qualité pour la vie !**



Pour le bricoleur et le ménage
avec outils au chrom-vanadium



Caisse à outils en tôle
d'acier avec 2, 3,
5 compartiments

LA QUALITÉ DU SPÉCIALISTE AU SERVICE DU BRICOLEUR

Votre quincaillier
au cœur de la ville

KAUFMANN

Marché 8

A l'occasion de sa deuxième présentation des journées régionales de l'innovation 1984 qui se tiendront du 19 au 23 mars 1984, à l'Ancien Stand, rue A.-M. Piaget 82, La Chaux-de-Fonds

ret sa

organise le

concours neuchâtelois de l'innovation

placé sous le signe «Innover pour vivre». Il s'adresse à tous ceux qui désirent présenter un projet comportant un objectif d'exploitation industrielle et commerciale.

Vous qui avez des idées, jeunes et moins jeunes, petites et grandes entreprises, aidez au renforcement industriel de notre région!

Catégories:

- A Ecoliers ou écoles (classes), jusqu'à 16 ans
- B Juniors ou écoles (classes), jusqu'à 20 ans.
- C Seniors, dès 21 ans
- D Entreprises

CONCOURS GRATUIT.

Pour obtenir le règlement du concours, adressez votre correspondance ou téléphonez à:

ret sa

Recherches économiques et techniques

12, avenue L.-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 44 25-26 91-476

L'IMPARTIAL

Noël

Délais pour la remise des annonces

Edition du vendredi 23 déc. 1983: mercredi 21 déc., à 15 h.

Edition du samedi 24 déc. 1983: jeudi 22 déc., à 9 h.

Edition du mardi 27 déc. 1983: jeudi 22 déc., à 15 h.

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaires urgent
et les adresser à notre rédaction

Le Locle
Jeanneret 45
3 pièces

à louer pour le 1er janvier 1984 ou à convenir

Fr. 330.- + charges

Pour visiter: ☎ 039/31 85 37 93583

cogestim sa

Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

A louer au Locle, Gentianes 2

appartement de 3 pièces

tout confort, bien situé, avec grand balcon.

garage

à disposition dans la maison. Libre début janvier ou à convenir. ☎ 039/31 58 82, à partir de 19 heures.

AU LOCLE

gymnastique pleine forme

Ambiance sympathique et tonique.

Pour renseignements:
M. Vuilliamenet, ☎ 039/31 85 74.
91-60982

LE LOCLE

COIFFURE

Sabine

France 29, LE LOCLE, ☎ 039/31 10 51

Sabine - Sylvie - Evelyne

Une équipe sympathique et dynamique

sera à votre disposition pendant les fêtes de fin d'année

Ouvert: du 20 au 24 décembre non stop
du 27 au 31 décembre non stop

Mardi 3 janvier FERMÉ

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

91-31367

Demande à acheter

horlogerie ancienne

montres, pendules, outillage, fournitures, layette et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chappuis.
☎ 038/25 64 51 ou 038/24 07 05, Neuchâtel.
28-300660

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

84785

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



038-24 70 67
DETTES
PAS DE PANIQUE
NOUS VOUS AIDONS
intervalle
NEUCHÂTEL
Fausses-Brayes 1

tout pour la vue...
novoptic
J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
tél. 039/23 39 55

RADIO
Dubois
sous tous les toits

Gabriel GREUB
Parc 53
Tél. 039/23 40 30
La Chaux-de-Fonds
Chauffages centraux
Ventilation - Brûleurs à mazout
Air comprimé - Etudes techniques
Devis sans engagement 67969

«L'Impartial» est lu partout et par tous

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante) Torrevieja)

CIUDAD QUESADA - Nortève S.A.

Ch. des Câdres 2
1000 Lausanne - ☎ 021 38 33 28

vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée et souhaite à ses clients, amis et futurs clients de passer de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année. 60-366511

Nos bureaux seront fermés du 23 décembre 1983 au 9 janvier 1984.
Nous restons toujours à votre service.

FUST
L'offre du moment

Congélateur-armoire Bauknecht GKT 2001

180 litres, congélation rapide, avec indication temp. Congélateur (bahut) Novamatic

200 litres, à partir de Frs. 498
Location 28.-/ms.
Possibilité d'achat.

Prix Fust 598.-
Location 34.-/ms.
Possibilité d'achat.

● Livraison gratuite
● Grande remise à l'emporter
● Garantie allant jusqu'à 10 ans
● Toutes les marques de qualité en stock

Durée de location minimum 3 mois
Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Plus de 20 000 appareils électroménagers en stock!

Fust
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 42 succursales 05-2569



A vendre VESPA

année 1964, révision totale du moteur en 1981.

☎ (038) 53 15 32 (le soir) 98398

A vendre tout de suite, Mont-Soleil

PETITE MAISON

avec confort, terrain arborisé, 1300 m2. Ecrire sous chiffre H 28-300761 à Publicitas, 2001 Neuchâtel

Service de conciergerie à repouvoir

pour bel immeuble moderne de 7 étages, rues des Cardamines
Appartement de 4 1/2 pièces à disposition
Libre pour tout de suite ou date à convenir 93418

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

Abonnez-vous à L'Impartial

Mise à ban

Monsieur Jean-Jacques REUBY, propriétaire de l'article cadastral No 6109, du Cadastre des Brenets, exploité par Madame Vve A. MERONI, met à ban la partie formant carrière.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ce terrain, par suite du danger que représente l'exploitation de carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Le Locle, le 11 novembre 1983.

Le propriétaire
J.-J. REUBY.

MISE À BAN AUTORISÉE dès le 1er janvier 1984.

Le Locle, le 14 décembre 1983.

Le président du Tribunal,
J.-L. Duvanel 91-177

Mise à ban

Madame Vve A. MERONI met à ban les carrières qu'elle exploite sur la commune du Locle et formant les articles cadastraux suivants:

- No 4994, au lieu dit «Col-de-Roches»
- No 6048, au lieu dit «Aux Granges»
- No 2291, au lieu dit «Les Malpierrez»

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ces terrains, par suite du danger que représente l'exploitation de carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Madame Vve A. MERONI met à ban les carrières qu'elle exploite sur la commune des Brenets et formant l'article cadastral suivant:

No 803, au lieu dit «Le Vorpet».

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ces terrains, par suite du danger que représente l'exploitation de carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Le Locle, le 7 décembre 1983.

Pour le propriétaire:
Raoul MARTIN, architecte, Le Locle.

MISE À BAN AUTORISÉE dès le 1er janvier 1984, Le Locle, le 14 décembre 1983.

Le président du Tribunal:
J.-L. Duvanel 91-177

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

« Bistrot-revue » aux Mascarons, à Môtiers Il va neiger sur Mykonos...

Mykonos, c'est une île grecque où la neige ne tombe que dans les chansons de Ted Robert. Les flocons voltigeront prochainement sur la scène des Mascarons, à Môtiers, où le groupe théâtral prépare actuellement son spectacle de fin d'année. Après le cabaret-revue, le cabaret polisson et la Goualeuse, les comédiens vallois proposent un bistrot-revue dont la première aura lieu le 29 décembre. Cinq représentations sont à l'affiche et le nombre des supplémentaires n'est pas encore précisé. Tout dépendra de la décision des comédiens. Parce que, aux Mascarons, si les acteurs écoutaient le public, ils joueraient leur spectacle de fin d'année jusqu'à la fin du mois de juin. C'est dire le succès de la formule.



La préparation du bistrot-revue. Se recommande: la famille Mascarons. (Photo F. Charrière)

Il va neiger sur Mykonos, c'est une chanson de Ted Robert dont vous allez garder le souvenir. Dominique Comment (auteur des sketches) se place à l'avant-scène, sérieux comme un pape, l'œil humide des grandes occasions, avec, derrière, ses groupies et Otto Mobile (président de l'association du tourisme pédestre) qui lance les flocons. La chanson fait pleurer dans les chaumières populaires.

Elle fera pleurer de rire aux Mascarons. On l'espère.

Comme son nom l'indique, ce bistrot-revue va se dérouler dans un café. Les neuf comédiens, et les musiciens, répètent dans le secret leur cocktail de fin d'année. Du décapant et du rapiculant. On cite en vrac: les dessous de Dubied (qui fait dans le slip et la camisole inédits), les bons mots de «Péliche» bon

vivant parmi les mortels de Couvet, Antonio Kal-Moral, le docteur qui fait jaillir les sources en plein centre de Fleurier au beau milieu de l'été, le juge qui connaît non seulement la musique mais paye les frais de la procédure, les candidats radicaux au National et aux Etats, sans qui rien ne paraît possible ou, encore, la réouverture des maisons closes.

Le spectacle qui va durer plus de deux heures, sera entrecoupé de chansons. Avec la chorale du groupe théâtral et Bernard Contesse au piano, la qualité répond présent: Piaf, Bourvil, Beart et... Ted Robert.

Ce ne sera pas triste, on vous le dit. Sans dévoiler en détail les dessous de ce bistrot-revue, cuvée 1983, qui va faire une nouvelle fois courir les foules dans la maison du Centre culturel du Val-de-Travers. La location est ouverte ce matin à la Pharmacie Delavy de Fleurier. L'avenir des rates appartiendra à ceux qui se lèvent tôt. (jic)

Ecole primaire de Couvet Les effectifs sont stables

Si une classe du jardin d'enfants de Couvet a été fermée au début de l'été, les effectifs des autres classes sont stables. Pour la période 1982-83, ils atteignent le chiffre de 158 élèves. Cette année, ils se montent à 154, réparti dans huit classes. Pour sa part, le jardin d'enfants en compte 26. Le mobilier de la classe enfantine qui a été fermée est entreposé dans les combles du pavillon scolaire. Il sera utilisé en cas de nécessité.

Pour sa part, le foyer scolaire accueille sept élèves des degrés primaire et secondaire; 13 étudiants du Centre de formation professionnelle du val-de-Travers et quatre apprentis(e).

Le local du foyer, situé dans le bâtiment de l'Ecole technique maintenant cantonale, est mis gratuitement à disposition par l'Etat. La titulaire a toutefois gardé son statut d'employée communale. (jic)

Conseil général des Bayards Dans un climat pré-électoral...

Réuni vendredi soir, le Conseil général des Bayards, présidé par M. J.-C. Matthey, était complet. M. Robert Pipoz remplaçant le démissionnaire Roland Keller. Le budget fut adopté à l'unanimité malgré un déficit présumé de 76.310 fr. Il ressort toutefois des rapports à l'appui du budget que les comptes pourraient être aggravés suite à la votation cantonale sur les jardins d'enfants.

Autre sujet de préoccupation: les forêts. Elles ne rapportent presque plus rien: 23.000 fr., alors que leur produit correspondait, certaines années, à la rentrée d'impôts (245.000 fr.). Les charges ne font qu'augmenter au chapitre des œuvres sociales. Même chose en ce qui concerne l'instruction publique. Dans les deux cas (61.300 fr. et 148.000 fr.), elles sont imposées.

Dans un autre domaine, un arrêté sanctionnant les modifications de terrain suite aux travaux de la T 10 fut adopté sans problème du moment que le territoire communal y gagne 890 mètres carrés.

EN ATTENDANT LES ÉLECTIONS...

On sait que, lors d'une récente séance, le législatif des Bayards a décidé de jeter les partis aux orties et d'en revenir à la liste unique, donc abandonner le système proportionnel qui favorise les minorités pour introduire le système majoritaire. M. Marc Cuschieri est revenu sur cette décision, en annonçant un référendum (réf.: pour les prochaines élections, il suffit que 10 pour cent de la population demande le retour au système proportionnel. Les signatures doivent parvenir à temps à l'administration communale).

M. Cuschieri a laissé entendre que pour être valable, une liste d'entente devait être populaire et que l'électorat n'avait pas été consulté. C'est un peu tard d'y penser du moment que le délai référendaire est passé... Voilà qui promet de belles empoignées électorales ce printemps.

Pendant cette séance, il a encore été question:

- de maintenir une école au village, coûte que coûte;
- des hydrants de la commune et de la dernière intervention des pompiers lors de l'incendie de la ferme des Parcs où les clefs de la moto-pompe étaient introuvables... (Imp-ct)

Collège, ferme et marche

Le collège des Prises, sur Les Bayards, sera vendu aux enchères le mardi 27 décembre prochain à l'Hôtel de l'Union des Bayards. Quant à la ferme de la Baume qui intéresse l'Association de la mi-été, les statuts d'une fondation «sauver la Baume» sont en préparation chez un notaire de Couvet.

En outre, toujours aux Bayards, un comité a été constitué pour la marche à ski et la course populaire - qui ne sera plus seulement réservée aux non-licenciés. Cette manifestation réunissant les fondeurs de la région aura lieu le samedi 25 février. (Imp-ct)

TRAVERS

Séance de fin d'année pour le Conseil général

Les membres du Conseil général de Travers se réuniront ce soir pour la dernière fois en 1983. A l'ordre du jour figurent une modification du règlement communal de police; une demande de crédit de 8900 francs en vue de l'achat de trois émetteurs portatifs destinés au corps des sapeurs-pompiers; une demande de crédit de 28.000 francs destiné à l'achat d'un véhicule à l'intention du corps des sapeurs-pompiers; une demande de crédit de 750.000 francs pour la construction d'un réservoir supplémentaire, avec pompage et nouvelles conduites d'alimentation.

Le règlement relatif à la lutte contre les taupes et les campagnols terrestres sera soumis à leur approbation, tout comme le budget 1984. (ad)

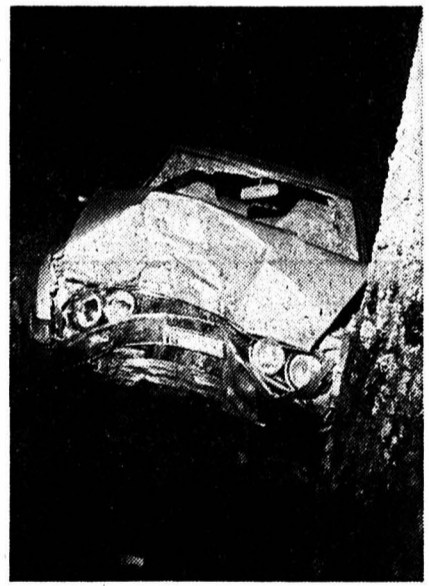
A Buttes

Perte de maîtrise: deux blessés

Samedi à 17 h. 35, un conducteur de Sainte-Croix, M. Ernest Guerne, 63 ans, circulait sur la route reliant Fleurier à Sainte-Croix. A la hauteur du terrain de football, il a tenté de dépasser une voiture malgré la chaussée glissante.

Au cours de cette manœuvre il a perdu la maîtrise de sa machine qui a heurté un arbre sur le bord gauche de la chaussée. Blessés, M. Guerne et son épouse, Dora, ont été transportés à l'Hôpital de Sainte-Croix par l'am-

balance du Val-de-Travers. Le véhicule est démolé. (Photo Impar-Charrère)



SAINT-BLAISE

Recherche de témoins

Le conducteur de l'automobile qui a endommagé la voiture BMW 2002, blanche, stationnée devant l'immeuble No 4 du chemin de la Croisée à Saint-Blaise, dimanche 18 décembre, entre 5 heures et 17 heures est prié de prendre contact le plus rapidement possible avec la gendarmerie de Saint-Blaise, ☎ 33 17 21. Il en est de même pour les témoins de cet accrochage.

Au Conseil général de Fenin-Vilars-Saules

Augmentation de l'impôt et budget modifié

Vendredi dernier, le Conseil général était réuni au collège de Vilars, sous la présidence de M. Marcel Fattou.

Deux demandes de crédit furent acceptées, fr. 15 000.- pour le financement des travaux sur le réseau d'eau et fr. 190 000.- (dont à déduire env. fr. 50 000.- de subventions cantonales et les dons des particuliers) pour la restauration du Temple de Fenin. Quant à la vente d'une parcelle de terrain de 1075 m² à la DAT (direction d'arrondissement des télécommunications) pour le

prix de fr. 60.- le m², sur proposition de M. Zimmermann, le prix du m² a été augmenté à fr. 85.-. Cette proposition fut acceptée par 6 voix contre 5!

Il n'est plus possible d'équilibrer un budget sans trouver de nouvelles recettes, malgré les économies, dit le Conseil communal. D'autres solutions ont été envisagées, mais pas applicables, car dépendantes de la législature cantonale. Les mesures suivantes sont proposées: 1. augmentation de l'impôt communal par l'introduction d'un impôt additionnel de 10%, env. fr. 43 000.-. 2. L'introduction d'une taxe hospitalière de 9% des impôts encaissés, env. fr. 43 000.-. Total des nouvelles recettes fr. 86 000.-. Ces deux propositions sont acceptées par le législatif.

Ainsi, grâce à ces nouvelles ressources, le budget présenté n'a que fr. 80.- de déficit. Après étude de ce dernier, et discussions diverses au chapitre de l'Instruction publique, le poste transport des élèves est augmenté de fr. 7 500.- comme ces dernières années. Proposition qui obtient 9 voix contre 1. Aussi, cela oblige de modifier le budget et le déficit présumé sera de fr. 7 580.-. (m)

Grand soir à Fleurier

Ensemble instrumental romand, Pianaro et Soerensen

On a bien fait d'y aller malgré la route verglacée! Personne ne s'attendait vraiment à cela: une foule écoutant passionnément Mozart et Gattermeyer (compositeur autrichien né en 1923), mais surtout Mozart, ressuscité sous les voûtes d'une église de ligne moderne.

C'était à Fleurier, samedi, au grand soir du concert de l'Ensemble instrumental romand, dirigé par Olivier Pianaro, soliste Olivier Soerensen, concert organisé à l'église catholique par la Société d'émulation dont le siège est à Couvet et par le Centre culturel.

Les musiciens de l'Ensemble instrumental romand, une vingtaine, viennent de Genève, Lausanne, Neuchâtel, parmi eux on reconnaissait Mareike Wormsbacher, de l'Orchestre de la Suisse romande (samedi dans la fonction de Konzertmeister), Jean-Paul Jeanneret, violoncelle solo. On apprécia l'excellent registre des cordes.

Les musiciens, professionnels, et le chef Olivier Pianaro ont démontré, d'abord, les étapes qu'ensemble ils ont franchi depuis leur premier concert, il y a deux ans, et surtout qu'ils sont capables, par un jeu attrayant, spontané, de

Le programme du Club jurassien

Le grand comité du Club jurassien s'est réuni dernièrement à Boudry, sous la présidence de M. Robert Comtesse. Composé des représentants des neuf sections cantonales, des diverses commissions (zoologie, botanique, géologie, etc.) et du comité central, il a établi le calendrier pour 1984. Un programme attrayant et proposé aux 900 membres de cette société. Des promenades à ski, sur les hauteurs du Val-de-Travers, plusieurs courses scientifiques dans quelques régions du pays et à l'étranger, puis, au Jeûne fédéral, trois jours d'excursion au val d'Anniviers. L'assemblée d'été aura lieu comme de coutume à la Ferme Robert, celle d'automne à Couvet et la journée des familles au Val-de-Ruz.

Afin de faire profiter le plus possible les habitants du canton de ces diverses activités, ainsi que celles des sections, il a été décidé d'intensifier le recrutement de nouveaux membres. (Comm.)



Olivier Pianaro à la baguette. (Impar-Charrère)

toucher un vaste public (quatre répétitions pour le concert de samedi).

Les auditeurs ont applaudi d'admiration, bissant le concerto et la symphonie. Il semblait que dans l'église toute la ville fût là et les applaudissements disaient bien la fierté d'une région à prendre langue avec «ses» artistes. Un public qui offre sa confiance aux artistes de son pays - qui la méritent bien - cela est précieux, infiniment, il en reçoit d'ailleurs les bienfaits au centuple, le public. A relever encore les conditions d'écoute, excellentes, l'acoustique de l'église - pleine - s'étant révélée idéale pour la musique de chambre.

Olivier Pianaro, on ne sait pas s'il est poète ou scientifique, utopique ou réaliste. C'est dire qu'il a ce qu'il faut pour être chef d'orchestre: il rêve et il fabrique. Son geste a gagné en précision, il devra tendre vers plus d'autorité dans le style à exiger et à maintenir. Il est efficace dans Mozart, l'allegro initial de la symphonie KV 201 est vif à souhait, un peu d'abandon ne nuit pas à l'andante, rythme et poésie s'équilibrent dans le minuetto et le trio, l'allegro final montre une puissante rigueur.

Au printemps, Olivier Pianaro donnera un concert avec la «Mozart Company» à Vienne, programme composé, avec l'appui de Pro Helvetia, d'œuvres de Frank Martin dont le monde musical marquera en 1984 le 10e anniversaire de la mort. Olivier Pianaro se présentera en outre aux examens de direction d'orchestre de l'Académie de musique de Vienne en juin prochain.

Il y a dans l'exécution d'Olivier Soerensen, concerto pour piano et orchestre KV 271, un parti pris de vigueur et de simplicité. Soerensen joue avec beaucoup de brillant, d'entrain et de vie, le mouvement lent révèle sensibilité et émotion. Brillant sans affectation, sensible sans sensiblerie, Olivier Soerensen joue magnifiquement le «Mozart KV 271».

Les bis? rondo-minuetto du concerto et «Pizzicato polka» de Strauss.

D. de C.

Suite des informations
neuchâteloises

► 23



NOCTURNE


ouverture des magasins
jeudi 22 décembre jusqu'à 22 h

avenue fourmillante:

le long du Pod pour se détendre: stands, bancs, animation; 20 h - 21 h 30; et thé offert à tous pour se réchauffer.

Jivre
La Chaux-de-Fonds

Fêtes en vue... Soirée d'achats décontractée.



SAINT-IMIER

Mardi 20 décembre

OUVERTURE NOCTURNE
jusqu'à 21 h. 30

Loterie gratuite: 1 bon d'achat Fr. 200.-
1 bon d'achat Fr. 100.-
8 bons d'achats Fr. 50.-

Les commerces qui participent à la loterie sont signalés par une lanterne lumineuse

Tirage dès 22 heures au Restaurant-Confiserie Diener

Participez au concours de l'objet insolite !

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à la rue de la Paix, à La Chaux-de-Fonds, pour tout de suite ou à convenir

appartement de 4 chambres

avec confort, chauffage central et dépendances. Loyer + charges Fr. 510.- par mois.

Chocolat Klaus SA - Le Locle
☎ 039/31 27 03 ou 31 16 23.

A louer

APPARTEMENT 3 PIÈCES
Rue du Puits, confort, libre tout de suite ou date à convenir.
Loyer Fr. 438.- charges comprises.

APPARTEMENT 3 PIÈCES
Rue Numa-Droz, confort, libre tout de suite ou date à convenir.
Loyer Fr. 477.- charges comprises.

☎ 039/23 26 56. 91-475



La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

2 pièces

Tout de suite ou pour date à convenir. Au centre ville, au 4e étage. Tout confort. ☎ 038/21 11 71 28-000035

Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie, Pertes d'exploitation, Dépôts des caux, Brèves plaques, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur

SAINT-IMIER, à louer tout de suite ou à convenir, Dr-Schwab 8

2 pièces
Fr. 345.- + charges.

Pour visiter: 039/41 10 35.

Pour traiter: **Cogestim SA**, 021/20 88 61. 22-3201

À LOUER, centre ville

STUDIO MEUBLÉ

1½ pièce. Cuisine agencée.
☎ 039/23 12 44 dès 19 h.

A louer

appartement 2 pièces

Rue Temple-Allemand, tout confort, libre dès 01.01.84. Loyer: Fr. 334.-, charges comprises. ☎ 039/23 26 56. 91-475

A louer aux Ponts-de-Martel

BEL APPARTEMENT 4 pièces

grande cuisine agencée. Loyer Fr. 580.- charges comprises.
Libre dès le 1er février 1984.
☎ 039/37 17 40. 98397

Abonnez-vous à L'Impartial

SANS CONCURRENCE

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT

NOUS VENDONS

Petit appartement, 55 m2

Idéal pour personne seule

Mensualité: Fr. 482.-

Contactez notre collaborateur sur place, tél. 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51 2000 NEUCHÂTEL, tél. 038/25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38 22-1226



NOCTURNE

ouverture des magasins
jeudi 22 décembre jusqu'à 22 h

trafic fluide:

horaire cadencé et trolleybus gratuits pour tout trajet en ville dès 19 h et jusqu'à la fin de l'horaire; sur le Pod, circulation filtrée et guidée par la police locale; parking Grande-Fontaine gratuit.

Jivre
La Chaux-de-Fonds

Fêtes en vue... Soirée d'achats décontractée.

A louer, quartier ouest, dans maison d'ordre, tout confort, trolleybus à proximité

appartement 4 pièces
appartement 1 pièce

Libres fin décembre ou à convenir.
☎ 039/26 46 91. 96650

A LOUER Bois-Noir 39-41 pour date à convenir

studios non meublés

Loyer mensuel charges comprises Fr. 262.-.
☎ 039/26 06 64. 87-120

À LOUER, rue de l'Industrie 1

appartement de 4 pièces

confort. Date d'entrée 1er mai 1984 ou à convenir. Loyer Fr. 593.- (charges comprises).

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la Fiduciaire **VIGILIS SA**, Léopold-Robert 46, ☎ 039/23 43 57. 91-23

A louer

studio meublé

Numa-Droz 43.
Douche, WC, petit cuisine, Fr. 322.- tout compris. Entrée immédiate.
☎ 039/23 19 66, le soir. 98291

A louer à La Chaux-de-Fonds
Fritz-Courvoisier 36a

appartement de 3 pièces

avec service de conciergerie
Loyer Fr. 495.- + Fr. 120.- de charges
Salaire conciergerie à discuter
Entrée 1er janvier 1984 28-486



REGIE IMMOBILIERE F. BERNASCONI & CIE
Tél. 038-57 14 15
2206 Les Geneveys-s/ Coffrane

ANNONCES CLASSÉES «Immobilier»

Parution les: **lundi**
mercredi
vendredi

SAINT-IMIER dans immeuble récent (Villeret 46-48)

BEAUX APPARTEMENTS

de 3 pièces dès 340.-, 3½ pièces dès Fr. 402.-, 4½ pièces dès Fr. 460.- + charges

Libres tout de suite. Deux mois de loyer gratuit. Machine à laver comprise.

Pour visiter: ☎ 039/41 49 58.

Pour traiter: **COGESTIM SA**, Lausanne, ☎ 021/20 88 61. 22-3201

A louer

appartement 1½ pièce
rue de la Charrière. Tout confort. Libre tout de suite ou date à convenir. Loyer Fr. 354.- charges comprises.

Appartement 2 pièces
rue Boulevard des Eplatures. Tout confort. Libre tout de suite ou date à convenir. Loyer Fr. 416.- charges comprises.

Appartement rénové
2 pièces. Rue Numa-Droz. Confort. Libre tout de suite ou date à convenir. Loyer Fr. 329.- charges comprises.

☎ (039) 23 26 56. 91-475

A louer aux Hauts-Geneveys tout de suite ou à convenir.

VILLAS JUMELÉES

neuves, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, grande terrasse avec vue magnifique sur le Val-de-Ruz, une cave, un local de bricolage, une buanderie, garage.
Loyer dès Fr. 1650.- + charges. 28-4826



REGIE IMMOBILIERE F. BERNASCONI & CIE
Tél. 038-57 14 15
2206 Les Geneveys-s/ Coffrane



NOCTURNE

ouverture des magasins
jeudi 22 décembre jusqu'à 22 h

enfants comblés:

la Croix Rouge suisse, section La Chaux-de-Fonds, met à la disposition des parents un service de baby-sitting à domicile. Tél. 28 40 50 de 7 h 30 à 11 h 30.

Jivre
La Chaux-de-Fonds

Fêtes en vue... Soirée d'achats décontractée.

A vendre à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 3½ pièces

Grand salon de plus de 20 m2, balcon, tout confort, Coditel, etc.

MENSUALITÉ: Fr. 375.- + CHARGES
APPORT PERSONNEL: Fr. 13 000.-

Contactez notre collaborateur sur place, tél. 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51 2000 NEUCHÂTEL, tél. 038/25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

Publicité intensive, publicité par annonces

À LOUER aux Geneveys-sur-Coffrane

appartements

3 pièces dont un avec conciergerie,

1 pièce, cuisine, salle de bains et meublé, avec tout le confort d'un logement moderne et spacieux.

Pour renseignements et visite, ☎ 038/57 11 73. 28-194

FIDUCIAIRE **JEAN-CHARLES AUBERT & CIE**

Tour des Forges
Av. Chs-Naine 1
☎ 039/26 75 65
LA CHAUX-DE-FONDS

superbe appartement de 4½ chambres

à louer à La Chaux-de-Fonds dans le quartier de Cernil-Antoine/Succès, dans une maison locative très bien isolée, avec fenêtres à triple vitrage, ascenseur et confort moderne. Service de conciergerie.

Utilisation de la machine à laver le linge comprise dans le prix du loyer. 98363

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Berne Intéressant débat sur les radios locales

Samedi après-midi à Moutier, en présence du préfet du district de Moutier, Fritz Hauri, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la SRT-BE présidée par M. Claude Merazzi directeur de l'Ecole normale de Bienne qui mena rondement les débats et qui a souligné en ouvrant l'assemblée que la SRT-BE était numériquement, la plus importante société de Suisse romande. C'est tout d'abord le maire de Moutier M. Rémy Berdat qui, en offrant le verre de l'amitié aux délégués, a apporté le salut du Conseil municipal. Il souhaite que le Jura bernois obtienne sa juste présence dans les médias dites électroniques.

Dans son rapport annuel M. Merazzi a relevé le rôle important joué par le comité de la SRT-BE qui est représenté partout. Il y eut près d'une trentaine de séances relatives aux programmes ou problèmes de la radio ou de la TV où elle fut présente. Elle est aussi très écoutée par les directeurs de la TV et de la radio. Dans les points positifs M. Merazzi parla des émissions «part à deux» qui ont été l'objet d'une collaboration efficace.

Le comité a aussi beaucoup travaillé pour les radios régionales et il y eut des séances multiples dans ce domaine. En revanche dans les points négatifs le président de la SRT-BE confirma les lignes déjà parues dans le dernier bulletin d'information de la SRT-BE «Sons et images» à savoir qu'avec 6% de présence à la TV, la couverture quantitative et qualitative pour le Jura bernois est insuffisante et il regretta de ne pas obtenir ce à quoi une population de 80.000 personnes aurait droit.

Les comptes ont ensuite été commentés par Mme Josiane Aegerter de La Neuveville et ont été acceptés.

Dans les divers M. Michel Clavier de Berne, secrétaire de la SRT-BE et membre de la commission des programmes de la SRTR (Société radio télévision romande), a dit quelques mots concernant «Couleur 3» qu'on peut capter aujourd'hui assez bien dans le Jura bernois.

LES RADIOS LOCALES

Il appartenait ensuite à M. Jean-Pierre Graber de La Neuveville président de Radio Jura bernois de présenter la future radio locale du Jura bernois. Il a parlé de l'engouement exercé par cette radio dans notre région comme c'est le

cas en France où on compte quelque 800 radios libres. Il a rappelé que le Jura bernois avait la chance d'avoir obtenu une des 36 concessions accordées par le Conseil fédéral sur 200 demandes.

Les locaux seront installés à Tavannes, soit à un endroit bien situé au centre du Jura bernois et les émetteurs sont prévus à Moutier, Moron, Villeret, Sonceboz, Diesse et St-Jean. Il a rappelé que ce sera une période d'essai de cinq ans et que tout ne va pas tout seul car les PTT ne sont pas des partenaires particulièrement agréables.

Toutefois, suite à une intervention au Conseil national, les relations avec les

LES REUSSILLES

Collision entre un car et une auto

Vendredi soir, un accident de la circulation s'est produit au Cernil, aux environs de 18 h. 30, entre un car et une voiture conduite par une habitante de Saignelégier. Venant de Saignelégier et désirant se rendre sur la gauche au Restaurant du Guillaume Tell au Cernil, une automobiliste de Saignelégier est entrée en collision avec le car des TSPG. La conductrice a été surprise par le lourd véhicule qui venait de reprendre sa route après un arrêt. On ne déplore aucune blessé dans cet accident qui a été relevé par la police cantonale de Tramelan alors que les dégâts sont évalués à plus de 10.000 francs. Les passagers du car ont été conduits à destination en voiture alors que le car était amené à l'atelier de réparation des PTT. (vu)

PTT se sont améliorées et notre grande entreprise fédérale a cessé de faire des misères à la petite radio du Jura bernois. M. Graber a terminé son exposé en relevant qu'il était optimiste pour l'avenir de Radio Jura bernois qui sera ouverte à tous les courants culturels et politiques et à toute la population du Jura bernois qui est connue pour être quelque peu discrète lorsqu'elle s'exprime sur les ondes.

Mme Yvette Jaeggi, conseillère nationale de Lausanne, a présenté les deux radios locales de la capitale vaudoise, «Radio «L» et Radio «Assidu» et M. Claude Froideaux journaliste à la Radio suisse romande a aussi dit quelques mots au sujet des radios locales. La discussion qui a suivi fut intéressante et en résumé cette assemblée générale a été positive sur bien des points. (kr)

Après l'ouragan Mesures coordonnées

La tempête qui a sévi le 27 novembre a renversé environ 200.000 mètres cubes de bois, ce qui a incité les autorités forestières à résoudre les problèmes de manière coordonnée. Le 6 décembre, un comité inter-régional de coordination, regroupant tous les inspecteurs forestiers de la région Bienne - Seeland - Jura bernois, s'est constitué sous la présidence de M. Peter Schneider, inspecteur de la Bourgeoisie de Bienne.

Les tâches du comité et de ses sections sont: l'inventaire détaillé des dégâts; l'organisation des équipes de bûcheronnage et la coordination des prix de façonnage; l'arrangement pour la commercialisation du bois; les conseils aux propriétaires de forêts.

Entretemps, la plupart des coupes ont été attribuées à des équipes forestières locales ou à des entrepreneurs forestiers suisses et le façonnage va bon train. Le comité et ses sections se réuniront régulièrement pour coordonner les travaux en cours et discuter des mesures à prendre. (comm.-Imp.)

Syndicat d'épuration des eaux usées du Bas-Vallon Fin des travaux: probablement dans deux ans

Réunis à Sonceboz, sous la présidence de M. Edmond Grossenbacher, les délégués des communes affiliées au Syndicat d'épuration des eaux usées du Bas-Vallon de Saint-Imier (SEBV) ont fait le point de la situation en cette fin d'année.

L'assemblée avait été précédée d'une séance de la commission, au cours de laquelle différentes questions avaient déjà été traitées.

Après avoir approuvé le procès-verbal établi par la secrétaire, Mme Anne-Marie Hugi, ils ont entendu le rapport présidentiel.

Dans son rapport, M. Edmond Grossenbacher s'est plu à relever la bonne entente régnant au sein du Syndicat ainsi que l'excellent travail fourni par tous les organes concernés.

D'un montant total de 189.610 fr., le projet de budget pour l'an prochain prévoit une participation des communes proportionnelle aux quote-parts déterminées lors de la création du Syndicat. Les montants se répartissent ainsi:

Sonceboz-Sombeval	27 %	Fr. 51.194,70
Corgémont	28 %	53.090,80
Cortébert	12 %	22.753,20
Courtélary	23 %	43.610,30
Cormoret	10 %	18.961,—

Il est répondu à quelques interpellations concernant: la date à laquelle les communes reçoivent le projet de budget qui devrait être avancée pour permettre de tenir compte du montant précis à inclure dans les budgets municipaux, la forte augmentation des charges par rapport aux chiffres de 1983, la création d'un fond de renouvellement, le poste budgétisé pour l'inauguration de la station et la progression constante des charges salariales et sociales.

Après l'acceptation du budget, M. Roger Feusier a été nommé vérificateur des comptes, en remplacement de M. Serge Desilvestri, démissionnaire.

INFORMATION PAR LES INGÉNIEURS

Dans son rapport sur l'avancement des travaux, l'ingénieur J.-R. Eigenheer informa l'assemblée que les lots 2 à 9 sont terminés.

Dans le lot concernant la station d'épuration, il est actuellement procédé aux travaux de finition.

A Cormoret, les travaux du lot 10 vont bon train. Ils seront terminés vers fin 83, début 84.

Le décompte final de la construction totale aura lieu en juillet 84. L'ingénieur regrette le manque de matières à l'arrivée dans la station. Les eaux sont encore trop diluées.

Les subventions versées par l'OEHE ont actuellement atteint le niveau correspondant à l'avancement des travaux. Pour le moment, il ne peut donc être versées d'autres subventions, alors que les intérêts des emprunts continuent à grever les comptes.

Un appel est également lancé à la population de faire surveiller les fosses septiques par les responsables communaux.

Le degré d'avancement des travaux prévus dans les communes selon le plan général se présente ainsi:

Communes	Situation fin 1983	Situation fin 1984
Sonceboz	30 %	80 %
Corgémont	50 %	70 %
Cortébert	90 %	100 %
Courtélary	30 %	60 %
Cormoret	0	40 %

Ces chiffres permettent d'espérer qu'à fin 1985, début 1986, les communes du syndicat auront atteint le degré d'épuration optimum en matière d'épuration locale. Il est aussi probable que jusqu'à lors des solutions satisfaisantes auront été apportées à l'élimination des boues résiduelles de la station, problème qui fait présentement l'objet de pourparlers avec les milieux agricoles. (gl)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Caisses-maladie et hôpitaux jurassiens Toujours pas d'accord

Les négociations menées tout dernièrement entre les caisses-maladie et les hôpitaux du canton du Jura sont dans l'impasse. La convention de décembre 1981 arrivant à échéance, les négociations ont échoué en octobre. Le Gouvernement jurassien, par le ministre Pierre Boillat, a tenté de jouer le médiateur. Peine perdue: nouvel échec le 2 décembre. Les caisses-maladie, regroupées au sein d'une fédération cantonale, refusent l'adaptation de 8,5% des tarifs hospitaliers pour les malades aigus et chroniques.

Il faudra toutefois bien arriver à un accord. Aussi le Gouvernement devra, cette semaine encore,

trancher dans le vif. En faveur des hôpitaux? C'est probable. Les caisses-maladie ont la possibilité de demander l'arbitrage du Conseil fédéral. Si cette perspective se vérifie dans les faits, les patients recevront directement leurs factures. Au moment où les hausses des primes sont importantes, le climat n'est pas propice à atténuer les doléances des assurés...

Dans la «Voix ouvrière», le député delémontain du pop, Pierre Guéniat, dénonce l'initiative d'une fiduciaire qui propose d'offrir ses services aux caisses-maladie pour surveiller les assurés... (pve)

PORRENTROY

Trois femmes à la tête du législatif

Retombée de la non-élection de Lilian Huchtenhagen? En tout cas, le phénomène doit être unique en Suisse: le législatif bruntruitain, le Conseil de Ville, a élu vendredi soir à la présidence trois femmes. Mme Marie-Madeleine Prongué, qui est aussi présidente du Parti démocrate-chrétien du Jura, assumera la présidence; Mme Eliane Chytil-Montavon, libérale-radical, siégera à la première vice-présidence et Mme Marie Petignat, socialiste, à la deuxième vice-présidence. Si l'on en croit le quotidien «Le Pays», ces trois femmes sont mères de 17 enfants. (ats)

Almanach catholique du Jura Le 99e!

L'édition 1984 de l'Almanach catholique du Jura est sorti de presse. Cette édition est la 99e. L'Almanach catholique du Jura, édité par «Le Pays» à Porrentruy, célébrera donc l'année prochaine son centenaire.

C'est fort de cette longue tradition qu'il propose, cette année, ses rubriques habituelles attendues avec intérêt par les Jurassiens. Le calendrier de l'Almanach, appelé à rendre de nombreux services tout au long de l'année, est accompagné cette fois-ci de conseils mensuels de jardinage. Aux différentes chronologies des événements de l'année 1983 - arrêtées au 31 octobre - dans l'Eglise, le monde, la Suisse, le Jura et les sports, s'ajoutent un panorama des autorités cantonales en 1983 et des articles inédits, en particulier une étude de l'Histoire jurassienne en regard de l'Histoire européenne, due à M. Bernard Prongué, chef de l'Office du patrimoine historique du canton.

L'Almanach catholique du Jura propose également son conte traditionnel ainsi que le coin du patois de «Djôsèt Barotchèt». Il fait une large place aussi, sur près de 40 pages, aux portraits des défunts de l'année, des 90e anniversaires ou plus, noces d'or et tréfiles à quatre des familles jurassiennes. (comm.-Imp.)

Assises du FC Le Noirmont

D'intéressantes propositions

C'est à l'hôtel de la Couronne que le FC Le Noirmont a tenu son assemblée générale. Elle a été présidée par M. Gabriel Pierre, le dévoué vice-président qui remplaçait M. Pascal Gogniat retenu pour cause de maladie.

Le procès-verbal présenté par M. Jean-Michel Willemin a été accepté tout comme le budget 84 qui s'équilibre avec 21 640 fr.

Tour à tour, les divers responsables des groupes, MM. Michel Gogniat pour les juniors D et Manuel Gonzales pour les seniors. Autres rapports celui de Serge-Alain Delaten et Francis Aubry pour la première équipe notamment. Dans ce groupe, on a commencé avec dix-huit joueurs et on a terminé avec treize joueurs. L'entraînement a été suivi à 70%. Il existe comme dans certains groupes un problème de recrutement.

L'assemblée a désigné un nouveau secrétaire en la personne d'Eric Prongué.

L'année prochaine le FC va fêter son 65e anniversaire. A cette occasion, il est prévu une manifestation sportive. On discute aussi qu'il faudrait un responsable du terrain, qu'il faudrait une buvette

en dur, qu'il faudrait encore refaire le terrain en le labourant et amener de la bonne terre. A cet effet une commission d'étude a été nommée et comprend les responsables Eric Prongué, Manuel Gonzales et Gabriel Pierre. L'assemblée se termina par les vœux de bonne fête de fin d'année à tous par le vice-président et le traditionnel souper servi avec soins par le tenancier de la Couronne. (z)

Fréquence Jura se met en place

Depuis la mi-novembre, la Commission consultative des programmes de Fréquence Jura est au travail. Les opinions émises par le biais d'un sondage lors du Comptoir de Delémont seront prises en compte. Actuellement, la commission est à même d'affirmer que la radio locale émettra six heures par jour, dans des conditions techniques qui sont bien étudiées. Le contenu des programmes, mentionne un communiqué, «sera ce que les Jurassiens veulent qu'il soit». L'Université populaire, les Eglises, Pro Jura, l'Association pour la défense du Jura, l'Emulation, la SRT-Jura, la Chambre de commerce et de l'industrie, les jeunes, les syndicats, des représentants de milieux tiers-mondistes, émigrés et Francs-Montagnards. Les journalistes nommés aux postes principaux assistent aux séances de travail. D'autre part, les jeunes, réunis sous le nom de «Fréquence jeunesse» se réuniront le 21 décembre à 20 h. 30, au Restaurant Saint-Georges, à Delémont, pour une assemblée d'information et de dialogue. (comm.-Imp.)

La force des partis politiques jurassiens

Electorat stable, variations ponctuelles

Page 13

Une constante: la participation diminue à chaque nouvelle élection.

ÉVOLUTION AUX FRANCHES-MONTAGNES

Difficile d'établir des comparaisons pour les élections fédérales, tant les résultats obtenus par les partis ont été conditionnés par les alliances et la dissidence de Jean Wilhelm.

Aux Franches-Montagnes, le pdc atteint son plus haut niveau en 1976 (43,43%), se stabilise en 1978 (40,6) pour s'établir à 39,13% en 1982 (tous ces pourcentages ne concernent que les élections législatives cantonales).

Le plr est en progression constante aux Franches-Montagnes, depuis 1976. Aux élections à la Constituante, sa force politique est de 16,89% pour atteindre 22,75% en 1982. Une progression qui se

retrouve dans les deux autres districts. Le parti socialiste réalise 11,15% en 1976 et atteint 17,04% en 1982. Une progression lente mais qui ne souffre d'aucune cassure.

Le psci atteint 20,09% en 1976 et 19,13%, une légère régression. L'udc et le plr perdent du terrain. (pve)

COURRENDLIN

Cambriolage au bar-dancing 138

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un cambriolage a été commis au Club 138, à Courrendlin. Une vitrine d'exposition du dancing a été brisée et son contenu dérobé. La police enquête. (pve)

bravo à

M. Louis Locatelli, des Bois...
qui vient d'obtenir le diplôme fédéral de médecine. Il couronne ses études à l'Université de Lausanne.

AVIS MORTUAIRES

Tout trouvé:

cadeaux de Noël

des idées en or...
...irrésistibles

chez votre bijoutier

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 57

chèques fidélité

Garage de l'Hôtel-de-Ville 25
A. Bergamin, ☎ 039/28 40 20
réparations-réglage
toutes marques
Vente voitures, pneus, batteries

J.-P. Freyburgen

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Parc 29, ☎ 039/23 35 50

Nous cherchons

boulangier

Entrée à convenir. 98455

Publicité intensive,
publicité par annonces

L

TÉL. 26 40 77

VITRERIE-MIROITERIE

Jost

RUE NUMA-DROZ 185
BUREAU TECHNIQUE
PLANS ET DEVIS

SERVICE RAPIDE DE REMPLACEMENT
BISEAUTAGE - SABLAGE
SUCCURSALE LE LOCLE - tél. 31 17 36

C'est moi Etienne Aigner
PARFUM POUR LA FEMME
QUI A DU STYLE

Triple chèques fidélité
+ cadeau de fin d'année

Parfumerie DUMONT
Léopold-Robert 53

Parfumerie AVENUE
Léopold-Robert 45

ANNONCES CLASSÉES
«Offres d'emplois»
Parution les: **mardi**
jeudi
samedi

Auberge des Rochettes
Hélas...
FERMÉ LE LUNDI
☎ 039/28 33 12 87001



Il faut toujours être prêt à la joie et à la douleur, à l'arrivée et à l'adieu, au prévu et à l'imprévu, parfois même au possible et à l'impossible.

Madame Rita Fantini-Pesenti:

Monsieur et Madame Fausto Fantini-Vicini et leurs enfants, Stefano et Alfio,

Monsieur Sergio Fantini et sa fiancée,

Mademoiselle Margherita Fantini et son fiancé, à Neuchâtel, Monsieur Antoine Fantini;

Madame et Monsieur Pietro Fantini-Fantini, à Gerosa (Italie), et famille;

Madame Maria Rasmio-Fantini, à Bergamo (Italie), et famille;

Monsieur et Madame Antonio Fantini-Salvi et leurs enfants;

Les descendants de feu Carlo Pesenti-Barilli-Locatelli, en Italie,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Ferdinando FANTINI

que Dieu a rappelé à Lui samedi, dans sa 61^e année, à la suite d'un tragique accident, muni des sacrements de l'Eglise.

La mort n'est pas si cruelle à nous ravir ce qu'on aime; non, pas si cruelle que l'oubli.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 décembre 1983.

L'incinération aura lieu mardi 20 décembre.

Cérémonie au Centre funéraire, à 11 heures.

Une messe sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur mercredi 21 décembre, à 20 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue Fritz-Courvoisier 5.

Prière de ne pas faire de visite.

Veillez penser au «Service médical de soins à domicile», ccp 23-3622.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 155889.

OFFREZ-LUI un vidéo, un TV, une chaîne Hi-Fi, 1 piano ou un disque **DANS UNE ENVELOPPE...**

BON D'ACHAT

Au programme de Noël!
Fr. 695.-

Ecran de 37 cm. Téléviseur-couleur portable (11,2 kg.) Pal. Tous programmes sur Coditel, 12 touches de présélection

039/23 29 93

MULLER musique SA
Léopold-Robert 50
La Chaux-de-Fonds

mediator

Un cadeau apprécié qui garde sa valeur:
une pièce d'or
OU
un petit lingot d'or

Passez à nos guichets pour voir notre choix



La Chaux-de-Fonds
Le Locle

POUR QUE VOS REPAS DE FÊTE SOIENT UNE RÉUSSITE

Fondues:
vigneronne, bourguignonne, chinoise préparée sur plat par nos soins

Toujours notre **VIANDE FRAÎCHE** de 1^{re} qualité

Notre **ASSORTIMENT DE PÂTÉS** de pure tradition française

DINDES et LAPINS FERMIS de la région

CANARDS DE BARBARIE
Magnifique choix de **FUMÉS et de SALAMIS**

PLATS FROIDS sur commande

Livraison à domicile

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'Année

BOUCHERIE NOUVELLE

P.-A. Lambercier
Jardinière 89 - ☎ 039/23 30 16

RESTAURANT DE LA BOULE D'OR
Avenue Léopold-Robert 90
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 31 55

MENU DE SAINT-SYLVESTRE

Terrine de lapin au poivre vert
Bouchée à la Reine
Consommé aux Diablotins
Tournedos Parexcellence
Pommes Duchesse
Jardinière de légumes
Salade de Doucette
Le Brie sur paille
Parfait Grand Marnier

Prix du menu: Fr. 48.-
Prière de réserver



Madame Lucie Stulz-Nicolet, ses enfants et petits-enfants, à Cottens;

Madame Gabrielle Bongard-Nicolet, ses enfants et petits-enfants, à Genève, Bâle et Lausanne;

Madame Irène Papaux-Nicolet, ses enfants et petits-enfants, à Romont et Villars-sur-Glâne;

Madame et Monsieur Rodolphe Grivet-Nicolet, leurs enfants et petits-enfants, à Genève;

Madame Clémence Zuccoli-Nicolet, ses enfants et petits-enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Raymond Nicolet-Rastello et leurs enfants, à Genève;

Révérend Père Henri Nicolet, à Sao Paulo (Brésil);

Monsieur et Madame André Nicolet-Bandelier, leurs enfants et petits-enfants, à Genève;

Madame et Monsieur Alex Serghers-Nicolet, leurs enfants et petits-enfants, à Soignies (Belgique);

Madame et Monsieur Joseph Vuillemeys-Nicolet, leurs enfants et petits-enfants, au Locle, Neuchâtel et La Sagne;

Les enfants de feu Adrien Nicolet, à Genève;

Les enfants et petits-enfants de feu Léon Nicolet, à Genève et Sierre;

Les enfants et petits-enfants de feu Eugène Bourdilloud et de Rosa, née Dubey, à Montbrelloz, Estavayer-le-Lac et Le Locle,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Marius NICOLET
retraité des douanes

décédé le 17 décembre 1983, dans sa 76^e année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en la collégiale Saint-Laurent, à Estavayer-le-Lac, mardi 20 décembre 1983, à 15 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Lully.

Veillée de prières en la chapelle de l'Hôpital de la Broye, lundi 19 décembre 1983, à 19 h. 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'Hôpital de la Broye, à Estavayer-le-Lac.

Domicile de la famille: 1470 Lully.

Repose en paix.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 155909

Très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignés pendant la maladie et lors du décès de

MONSIEUR EMILE JEANMONOD

son épouse et famille, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs sentiments de vive gratitude. 98327

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Au Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane Budget accepté et cadeau de Noël

Dernièrement, les membres du Conseil général étaient réunis à l'aula du Centre scolaire, sous la présidence de M. Alfred Mentha. Il y avait 23 conseillers généraux présents, le Conseil communal au complet ainsi que l'administrateur Roger Cuche.

Le budget présenté n'appela pas beaucoup de remarques car il avait été vu par les groupes politiques. Relevons que les prix de vente du bois sont toujours faibles, ils étaient de 200 francs le m³ en 1981, de 115 francs cette année et les offres sont rares. Heureuse commune qui peut encore prévoir un montant de 1.693.000 francs pour les impôts. Dans les dépenses, l'instruction publique y est pour 860.750 francs. Les amortissements légaux compris dans le budget sont de 145.000 francs. Avec un total des dépenses de 2.155.150 francs et des recettes pour 2.060.960 francs. Il est prévu un déficit de 94.190 francs. Le budget a ainsi été adopté avec une abstention.

CRÉDIT DIVERS

Une demande de crédit était sollicitée par le Conseil communal pour l'achat d'un véhicule polyvalent avec ses accessoires pour l'entretien des extérieurs du Centre sportif et de désenclavement des

Décès

NEUCHÂTEL

Mme Martine Nicaty, 1948. - Mme Mone Perrenoud, 1941. - Mme Anna Vaucher, 1903.

PROVENCE

M. Daniel Favre, 58 ans.

trottoirs. Les 52.000 francs demandés ont été accordés par 17 voix contre une.

M. Hélibert Jeanrenaud donna une information sur le télé-réseau. Une enquête a été faite chez les propriétaires et doit encore s'étendre à toute la population. Les solutions proposées ne sont pas favorables et le Conseil communal poursuivra encore l'étude. Il est proposé de s'entendre également avec Coffrane.

M. Gertsch, en guise de cadeau de Noël, annonça que les pistes du Centre sportif venaient d'être homologuées et dès la semaine prochaine, les installations de ce même centre pourront être utilisées soit la halle de gymnastique ainsi que le bassin de natation.

Jusqu'à la fin de l'année, l'entrée du bassin sera gratuite pour les habitants des Geneveys-sur-Coffrane. (m)

FONTAINEMELON

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué pour le mercredi 21 décembre à 20 heures à la maison de commune. A l'ordre du jour, après le procès verbal et l'appel, des nominations: celles d'un membre à la Commission d'urbanisme en remplacement de M. J.-P. Schafer; d'un membre à la Commission de naturalisation en remplacement de Mme Cécile Jekelmann; d'un membre de l'état-major du corps des sapeurs-pompiers, en remplacement du capitaine Georges Castella. Puis, trois demandes de naturalisation.

On passera ensuite à l'examen du budget 1984 et une demande de souscription de 5000 francs au capital actions de «Vidéo 2000 SA». (m)

TRIBUNE LIBRE

Institut d'ethnologie de Neuchâtel: un essor probant

Un Institut d'ethnologie et un Centre de recherches ethnologiques mieux à même de remplir leurs missions, un musée d'ethnographie plus à son aise spatialement parlant, voilà l'enjeu des décisions, l'une, favorable, prise le 5 décembre par le Conseil général de Neuchâtel, l'autre, à prendre, par le Grand Conseil, la semaine prochaine.

Il n'est donc pas inutile de rappeler la présence déjà ancienne de l'ethnologie à Neuchâtel.

En 1912, une chaire d'histoire comparée des civilisations était créée à Neuchâtel et confiée au grand ethnographe Arnold van Gennep, qui allait également publier le premier guide du Musée d'ethnographie inauguré dix ans auparavant.

En 1949, une chaire d'ethnologie et de géographie humaine est confiée par l'Université au professeur Jean Gabus qui réunit ainsi sur sa personne et dans le même bâtiment la charge de l'Institut d'ethnologie et la responsabilité du Musée d'ethnographie. Depuis lors, le Musée a acquis la renommée que l'on sait. Et l'ethnologie installée dans les locaux du Musée d'ethnographie est devenue chaire complète et branche principale de licence en 1974 sous la responsabilité du professeur Centlivres. Depuis cette date, le nombre des étudiants connaît une augmentation spectaculaire. En effet, le temps n'est plus où ils se retrouvaient une douzaine au cours du jeudi dans le bâtiment de la rue Saint-Nicolas. De 20 en 1974, ils sont plus de 110 en 1983 à suivre régulièrement des cours à l'Institut. Ils viennent avant tout du canton mais aussi de Genève, de Lausanne, d'Yverdon, du Valais, du Tessin, de Bienne, de Berne... puisque notre Institut est le seul en

Suisse à dispenser un enseignement complet de l'ethnologie en français.

Nous disposons pour la formation des étudiants et pour la recherche, d'une équipe qui, pour être modeste, n'en témoigne pas moins des efforts de la Faculté et du Département pour doter les disciplines de notre université qui ont une situation prééminente sur le plan romand: elle comprend, outre le titulaire de la chaire, deux chargés de cours, l'un d'anthropologie économique, l'autre d'ethnographie; un chargé d'enseignement en ethnomusicologie, discipline qui, distincte du programme d'ethnologie proprement dit, lui est pourtant étroitement associée; un chef de travaux à plein temps et deux assistants à temps partiel pour assurer l'encadrement des étudiants et l'infrastructure de la recherche. Une bibliothécaire et une secrétaire, toutes deux à temps partiel, complètent l'effectif. Les collaborateurs de l'Institut d'ethnologie peuvent ainsi couvrir, grâce à leurs spécialités géographiques et thématiques, un éventail de domaines allant de l'américanisme à l'africanisme, des préoccupations théoriques classiques à l'analyse du quotidien dans les sociétés complexes.

Un centre de recherches ethnologiques a vu le jour en 1981. Il nous permet de poursuivre nos travaux dans les domaines de l'ethnologie du quotidien et des sociétés paysannes et d'accepter des mandats publics et privés. On peut mentionner celui des programmes nationaux sur les problèmes d'identité régionale dans des régions de montagne et les recherches d'anthropologie de la cuisine en relation avec la conception d'un Musée de l'alimentation.

Mais si nos activités se développent, si le nombre de nos étudiants augmente,

nos locaux, en revanche, situés dans le bâtiment du musée, n'ont pas changé depuis des dizaines d'années et consistent en un auditoire, une salle de bibliothèque, un bureau et une salle de séminaire, cette dernière ne remplissant d'ailleurs plus son rôle puisqu'elle a été transformée en places de travail pour les collaborateurs de l'Institut. Par ailleurs, le séjour des chercheurs et des étudiants et leurs allées et venues sont limités par le système d'alarme qui protège les locaux du musée en dehors des heures ouvrables. Il n'est donc plus possible de travailler dans de bonnes conditions, d'autant plus que la bibliothèque, en raison du manque d'espace, est aujourd'hui menacée de paralysie.

D'un autre côté, nous ne saurions nous séparer du musée, notre partenaire à qui nous rattachons des liens et des services: nous partageons avec lui bibliothèque et équipement, nous collaborons à la mise sur pied de colloques, nous contribuons à certaines expositions, nous bénéficions de l'existence des collections d'études.

Devant la nécessité de trouver les locaux nécessaires, le Conseil d'Etat, en accord avec le Conseil communal, a fait procéder à une étude qui tend à résoudre les problèmes d'espace et de circulation, tout en favorisant le maintien d'une collaboration exemplaire et fructueuse entre les deux institutions: le projet propose la construction d'un bâtiment entre la villa James de Pury, datant de 1870 et abritant les collections permanentes du musée, et la salle des expositions temporaires inaugurée en 1955; il prendrait la place de petites constructions sans caractère particulier.

Ce bâtiment, projeté sur quatre niveaux, facilite l'utilisation en commun de certains espaces - auditoire, bibliothèque - tout en assurant l'autonomie des deux institutions grâce à des accès séparés. Il a l'immense avantage de procurer aux étudiants, chercheurs et collaborateurs de l'Institut d'ethnologie les places de travail et les services dont ils ont un urgent besoin et d'assurer un fonctionnement normal de la bibliothèque. 450 m² contre 170 m², voilà ce que ce projet nous offre.

L'enjeu, on le constate, est important. Il y va de l'avenir de trois institutions - l'Institut d'ethnologie, le Centre de recherches ethnologiques et le Musée d'ethnographie - dont la collaboration et les travaux sont connus bien au-delà de nos frontières. Pour que Neuchâtel reste un modèle de ce qui devrait se faire en ethnologie et puisque nous disposons de tous les outils nécessaires pour faire du bon travail, souhaitons qu'on nous accorde cet espace qui nous fait cruellement défaut.

Jean Louis Christinat
chef de travaux à l'Institut
d'ethnologie de l'Université
La Chaux-de-Fonds

AVIS MORTUAIRES

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Pierre Anthoine, à Saint-Aubin, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Nelly Joly-Anthoine, à Villers-le-Lac, et famille;
Monsieur et Madame Rémy Anthoine, leurs enfants et petite-fille;
Madame Olga Anthoine;
Les familles Jobin, Frossard, Zutter, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Roger ANTHOINE
dit Anthino

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection jeudi, à l'âge de 76 ans, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 décembre 1983.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Rémy Anthoine, Doubs 55.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Home médicalisé «La Sombaille», ccp 23-826.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 155904

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Madame Daisy Chédel, La Neuveville;
Monsieur et Madame René Chédel-Schneider, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Willy Chédel-Lehmann, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Cachelin-Chédel, à Oberwil b/Büren, leurs enfants et petite-fille;
Madame Berthe Roulet-Kehrli et sa fille Nadine, à Cormondrèche (NE);
Madame et Monsieur Louis Joliot-Kehrli, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille, en France,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Emma CHÉDEL
née KEHRLI

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui mercredi soir, dans sa 89e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 décembre 1983.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme René Chédel, Bouleaux 2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 155901

Maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.

1 Rois 5/4.

Nous avons le chagrin de faire part du décès de notre chère belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie,

Madame
Lina VUILLEUMIER
née BLANC

que Dieu a rappelée à Lui dimanche, après une pénible maladie, supportée avec un grand courage.

Les familles affligées.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 décembre 1983.

L'incinération aura lieu mardi 20 décembre.

Culte au Centre funéraire, à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. J.-P. Nussbaumer, rue de la Montagne 17.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 155895

LE LOCLE



Repose en paix cher époux.

Madame Blanche Thomas-Cattin;

La famille de feu Francis Cattin,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Charles THOMAS
dit Cali

leur très cher époux, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris, à Lui, dans sa 82e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 16 décembre 1983.

R. I. P.

La cérémonie a lieu lundi, à 15 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Côte 14, 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 155898

LE FC LE LOCLE

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Charles THOMAS

membre fidèle du club
et ancien joueur

Il gardera de lui le meilleur des souvenirs. 155880

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diez, Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:

Pierre Veys, Pascal Brandt.

Régie des annonces:

Assa Annonces Suisses SA
Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35
Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14
2300 La Chaux-de-Fonds

lundi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 12.10 Ski alpin. Coupe du monde. Slalom super-géant messieurs. En Eurovision de Val Gardena
17.35 Point de mire
17.45 Téléjournal
17.50 L'affaire Jésus: Le problème Henri Guillemin nous parle du climat religieux qui régnait en France dans sa jeunesse. L'affaire Dreyfus n'est pas loin
18.20 Les Babibouchettes préparent Noël
18.25 Fraggie rock
19.00 La planète des gosses
19.30 Téléjournal
20.05 La planète des gosses En direct de Prêles



Spécial cinéma
20.30 Les Dents de la Mer (Jaws I). Film de Steven Spielberg. Avec: Roy Scheider - Robert Shaw - Richard Dreyfuss - Lorraine Gary - Murray Hamilton.
22.30 Gros plan sur Steven Spielberg

23.25 Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

- 16.15 Rendez-vous
17.00 Mondo Montag Marionnettes de Jiri Prochazka
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Tiparade Hit-parade avec Bruno Bieri
18.30 Les programmes
18.35 Dessins animés L'Homme qui devait chanter - Crac: L'Histoire d'un Fauteuil à Bascule
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Tell-Star Le Quiz suisse: Finale
21.20 Hommes, science, technique Du papier avec le bois
22.10 téléjournal
22.20 Critique des médias
23.20 Téléjournal

FRANCE 1

- 11.30 Vision plus
12.00 10 sur 10 Extrait du film «Le Marginal» avec Jacques Deray
12.30 Atout cœur Avec: Marie-Paule Belle - Les Charlots - Brenda Wootton
13.00 Actualités
13.45 La Petite Maison dans la Prairie 1. Serrons les Coudes. Avec: Michael Landon
14.40 L'art au monde des ténèbres (Lascaux) L'âge du renne. Série
15.40 Vivre en famille Le droit d'être un enfant
16.50 Hommage à Raimu Témoignages de: Marie Bell - Jacqueline Delubac - Michèle Morgan
18.15 Le village dans les nuages Quelle Chaleur! - Les Souvenirs d'Oscar et Emilien: Le Bal - Les Boules et les Cubes: La Musique
18.40 Deux gourmands disent... Le Dauphiné: L'omelette soufflée
18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 La Poupée de Sucre (4) Conte musical en 9 épisodes. Avec: Chantal Goya: Marie-Rose
19.50 Regards feutrés Avec les dessinateurs humoristiques
20.00 Actualités

20.35 La Cuisine des Anges

Film américain de Michael Curtiz (1958). Avec: Humphrey Bogart - Joan Bennett - Aldo Ray - Peter Ustinov



Noël 1895, à Cayenne. Trois jorçats évadés se font les anges gardiens d'une famille de commerçants en difficulté.

- 22.25 Entracte
22.30 L'art au monde des ténèbres (Lascaux) Les grandes inventions de Lascaux
23.20 Est-ce ainsi que les hommes vivront? Avec Raymond Moretti, peintre
23.35 Actualités
23.50 Vivre en poésie

ANTENNE 2

- 12.00 Midi informations Météo
12.08 L'académie des 9 Jeu
12.45 Antenne 2 midi
13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (21) Feuilleton. Avec: Corinne Touzet
13.50 Aujourd'hui la vie Sur les traces de Jacques Brel (1re partie)
14.55 La légende de James Adams et de l'Ours Benjamin La Course. Série avec: Dan Haggerty
15.45 Cette semaine sur l'A2
16.00 Apostrophes Mystères de notre ascendance
17.10 La télévision des téléspectateurs Pushkar Ka Mela, documentaire
17.40 Récré A2 Les devinettes d'Epinal - Latulu et Lireli: «Bientôt Noël» - Les Schtroumpfs: La Soupe aux Schtroumpfs - Les Aventures de Tom Sawyer: Au Revoir, Arthur
18.30 C'est la vie Le cirque
18.50 Des chiffres et des lettres Jeu
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal

20.35 Le grand échiquier

FOLON, film réalisé par Jean-Michel Folon. Et des extraits de films, avec: Woody Allen - Nestor Almendros - Saul Bass - Robert Benton - Ray Bradbury - Jacques Brel - Michel Colombier - Raymond Devos - Michel Legrand - Yves Montand

23.35 Edition de la nuit

SUISSE ITALIENNE

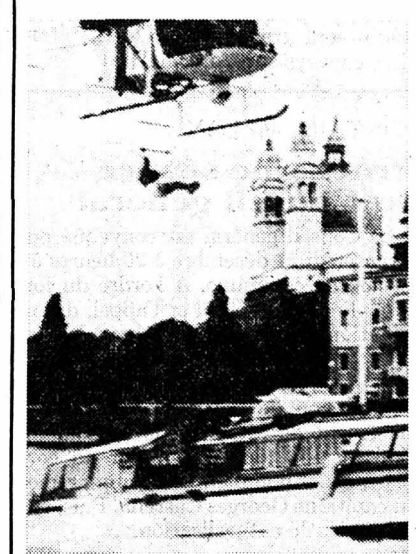
- 17.00 TV scolaire Les ancêtres de l'homme
18.00 Les plus belles fables du monde Le Perroquet et les Pigeons
18.05 La Fortune de Tibor Conte tzigane
Téléactique Papier, papyrus et parchemin
18.45 Téléjournal
18.50 Objectif sport
19.20 A pied dans l'Himalaya L'Everest
19.50 Magazine régional
20.05 Le ricette dell'Angelo
20.15 Téléjournal
20.40 Chi é l'altro? La parapsychologie: film américain (1972), avec Uta Hagen, Diana Muldaur
23.15 Téléjournal

FRANCE 3

- 17.00 Programmes régionaux
19.10 Inf 3
19.15 Actualités régionales
19.50 Inspecteur Gadget
20.00 Les petits papiers de Noël

20.35 Le Guignolo

Film de Georges Lautner. Avec: Jean-Paul Belmondo - Michel Galabru - Georges Guéret



L'humour dans ce film est plutôt lourdaud mais ici il s'agit après tout, d'un «burlesque» mené tambour battant et le rire est garanti. Tout est dans le mouvement et Belmondo nous régale et se régale. Alexandre est un sympathique escroc malchanceux surtout spécialisé dans les vols de tableaux. Il va se jurer malgré lui dans une affaire d'espionnage. Pour son double personnage d'escroc et d'espion, il va devoir se travestir souvent, même en maharadjah, entre deux courses-poursuites. Le film vaut d'être vu pour les cascades de «Bebel», casse-cou et véritable professionnel.

- 22.20 Soir 3
22.40 Thalassa
23.25 Amours, Amour Histoire de Têtes. Film de Claude Vajda
23.40 Prélude

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Téléjournal
16.15 Je voudrais être... Les désirs des contemporains
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Die goldenen Schuhe (3) Le monde de Vicki Baum. Série
21.15 Notes de Prague
21.45 Fast wie im richtigen Leben Le Bourgmestre de Moscou, ou comment la Bière bavaroise arrive en Russie. Série humoristique
22.30 Le fait du jour
23.00 Der Herbst der Familie Kohagayawa Téléfilm japonais (1961)
0.40 Téléjournal

A VOIR

Les Dents de la mer



C'était en 1975. L'Amérique s'entassait dans les salles obscures pour frissonner délicieusement. On y donnait «Jaws», de Steven Spielberg, film-record de l'industrie cinématographique, qui fit de meilleures recettes qu'«Autant en emporte le Vent» et «Le Parrain». Tout concourait pour faire de «Jaws» un triomphe: le grand spécialiste des effets spéciaux Robert Mattey avait construit quatre requins géants de 8 mètres de long, merveilles de mécanique d'un saisissant réalisme. La publicité fut basée sur de savantes études de marché et diaboliquement, les producteurs attendirent la date des départs en vacances pour programmer leur film. Comme si cela ne suffisait pas, il a fallu que cet été là, un nombre élevé de grands requins blancs fussent harponnés près des côtes américaines. L'un deux mesurait six mètres et son poids dépassait la tonne... Conséquence: une vague de «requinisme» sur le territoire des USA. Et une saison désastreuse pour l'industrie hôtelière, les gens annulant leur réservation.

A vingt-huit ans, Steven Spielberg, qui avait donné une preuve de son talent avec «Duel», accédait d'un coup à une célébrité méritée: aujourd'hui encore, le film compte indiscutablement parmi les longs métrages les plus impressionnants - pour ne pas dire éprouvants - du Septième Art. Un «remake», tourné plus tard par Hollywood à grands coups de millions, n'a pas atteint la même qualité. Ce qui prouve que les dollars ne font pas tout. Ce soir, «Spécial cinéma» offre à son public ce film légendaire. Il s'agit d'une exclusivité, dont la diffusion sera suivie d'un gros plan sur Steven Spielberg. (sp - tv)

ALLEMAGNE 2

- 13.15 Vidéotexte
13.30 Informations
15.35 Rêves d'enfants en tôle Les jouets 1830-1914
16.35 A la Recherche de l'Etoile de Noël Dessin animé
17.00 Informations régionales
17.15 L'Illustré-Télé
17.50 Les Rues de San Francisco L'Inspecteur des Drogues. Série
19.00 Informations
19.30 Hitparade im ZDF
20.15 Recherche et technique
21.00 Journal du soir
21.20 Der Erfinder Film, avec Bruno Ganz
22.55 Sieh mal an Les prochains comme acteurs
23.00 Témoin du siècle Wilhelm Grewe
24.00 Informations

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 Lundi... l'autre écoute. 12.30 Journal. 12.45 Magazine d'actualités. 13.30 Avec le temps. 14.05 Profil. 15.05 Le diable au cœur. 16.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30, Le Petit Alcazar. 19.05 Dossiers et Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal. 22.40 Théâtre: Noël aux quatre coins du monde (1), de Blaise Cendrars. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et infos.

12.30 Les titres. 12.32 Table d'écoute, nouveautés du disque class. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.00 La vie qui va... 15.00 Suisse-musique. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.02 L'oreille du monde: Mus. espagnole du XXe siècle. 22.30 Journal. 22.40 Calendrier de l'Avent. 22.45 Pages de Cherubini, Barsanti, Scarlatti, Frescobaldi, Rossini, da Gagliano. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.40 Rendez-vous. 14.05 Mus. class. 15.00 Musique champêtre. 16.05 Big band. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Musique à la demande. 21.30 Politique. 22.05 Folk. 23.05 Musique de nuit. 24.00 Club de nuit. 12.40 Jazz. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Feuilleton. 15.00 RSR 2. 17.00 Jeunesse. 18.05 Suisse alm. 3. 18.50 Italien. 19.20 Novitads. 19.30 Act. musicale. 20.05 Concert, par l'Orch. symph. de Berne. 23.05 Suisse alémanique 1. 24.00 Club de nuit.

Les programmes français sont donnés sous réserve. 12.35 Jazz. 13.00 Opérette, par S. Février. 13.30 Jeunes solistes. 14.04 Musique légère. 14.30 D'une oreille à l'autre. 17.05 Repères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Concert: Musiques traditionnelles. 20.00 Jazz. 20.30 Concert: Trio à cordes de Paris; P. Gallois, flûte, P. Rogé, piano: Prélude et fugue, Mozart; Trio, Malherbe; Quatuor, Brahms. 22.30-24.00 Fréquence de nuit: Feuilleton. 23.10 Radio 53/70.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: Messe de Gounod, par M. Cadieu. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 15.32 Laboratoire. 17.00 Raison d'être. 17.32 Instantané, magazine musical. 18.30 Feuilleton: Le grand décret (6), par E. Noël. 19.25 Jazz. 19.30 Présence des arts, par F. Le Targat. 20.00 Enfentillages, d'Y. Letreulle. 20.39 Disques. 21.00 L'autre scène ou les vivants et les dieux. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Aujourd'hui

Demain

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Edit. principales du journal. 6.25 Journal routier. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 7.10 Commentaire d'actualité. 7.32 Le billet. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento. 8.30 Indic. écon. 8.35 Diagnostic économique. 8.45 Votre santé... 9.05 Saute-mouton, des jeux, des reportages. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain? par Jean Charles.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous, réveil en musique. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poésie aussi... 8.58 Minute oecuménique. 9.05 Connaissances, par Vera Florence. 9.10 L'école active: portraits des précurseurs. 9.30 Université du 3e âge de Genève: L'amour platonique et la Renaissance. 10.30 La musique et les jours. 12.00 Musique populaire, grands compositeurs: Tchaïkovski.

Seul l'essentiel des programmes est donné ici. 1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Sport. 2 Club de nuit. 6.05 Suisse all. 1. 7.05 Pages de Bach, Haydn, Mozart, Brahms, Reger et Hindemith. 9.05 Radio scolaire. 9.30 Dressez l'oreille. 10.00 Pays et peuples. 11.00 Musiciens suisses. 12.00 Actualité du film et des médias.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie. 8.30-1.00 Les radios du monde. 6.02 Musiques du matin: Pages de Buxtehude, Mozart, Crusell, Verdi, Chopin, Montserrat. 7.10 Quatuor Smetana: Schumann. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine d'A. Schneider. 8.30 Journée des radios du monde: en direct de Pékin; 9.30 Australie; 10.15 PND; 11.10 Cologne. 12.00 Bruxelles.

Infos. à 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. 7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance: Jeux d'enfants, regards d'adultes. 8.32 Le maître du feu (2): La forge, lieu saint. 8.50 L'oiseau de brume, par C. Mettra. 9.07 Les matinées de France-Culture: La Sardaigne, terre du miel amer. 10.45 Vous descendez à la prochaine, par D. Poncet. 11.02 Musique: journée du violon; violon et synthétiseur.